

# « Dormitorium » de Bienne DEUX SONS DE CLOCHE

(Page 15)

# Radio-TV locales : grande controverse

BERNE (ATS). - Le projet d'ordonnance fédérale sur les essais en matière de radio-TV locale a suscité un très grand écho au cours de la procédure de consultation lancée par le département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), qui est maintenant à son terme.

C'est plus d'une centaine de réactions que le DFTCE a enregistrées jusqu'à la fin de l'année dernière. Les points les plus controversés du projet ont été, comme on s'y attendait, celui du financement des essais de média locaux - avec ou sans publicité - et la question de la base légale pour l'autorisation de ces essais.

En effet, le Conseil fédéral ne dispose toujours pas d'un article constitutionnel sur la radio et la télévision et les cantons ont d'ores et déjà fait part de leurs prétentions à ce sujet, suivant en cela la règle d'or du fédéralisme qui veut que tout ce qui n'est pas attribué au pouvoir fédéral est du ressort des cantons. Enfin, une grande partie des « consultés » a souligné l'aspect irréaliste d'une phase dite d'essai en raison de la prévisible im-

possibilité d'un retour en arrière, une fois les expériences engagées et les fonds investis.

Comme l'a expliqué à l'ATS M. Urs Allemann, adjoint scientifique au service radio-TV du DFTCE, les réponses à la procédure de consultation sont particulièrement contradictoires et ne laissent appa-

raître aucune tendance d'opinion claire et décisive. A cet égard, la question du financement publicitaire est exemplaire. Un rapide examen des opinions montre que 40 des organismes consultés sont pour des essais avec publicité, tandis que 50 autres sont d'avis contraire.

Lire la suite en page 7)

## L'expérience de Neuchâtel

Rappelons qu'une concession pour une série de dix émissions d'essai a été accordée à Radio-Télé Neuchâtel (RTN) dont notre journal est membre.

La première sera diffusée le mardi 9 février sur le réseau du câble Vidéo 2000 qui dessert 9 communes du Littoral.

Notre rédaction assumera la responsabilité du bulletin d'informations régionales et collaborera à plusieurs émissions. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

## Lune de miel à Montana

Cette jeune femme heureuse s'appelle Liza Alexeyeva. C'est pour elle que Sakharov fit la grève de la faim afin de contraindre les autorités soviétiques à autoriser la jeune femme à rejoindre son mari aux Etats-Unis. C'est la Suisse que Liza a choisie pour son voyage de noce. La voici à Montana avec son mari Alexei Semyonov. (Téléphoto AP)



### Les idées et les faits

## Les subventions fédérales en 1980

Avec un total de 5,591 millions de francs les subventions versées en 1980 par la Confédération à une troupe extrêmement bigarrée de bénéficiaires ont marqué le pas puisqu'elles s'élevaient à 5,658 millions en 1979. Il était temps puisqu'elles n'étaient que de 1,944 millions en 1970 ce qui représente en dix ans une augmentation de 190% tout à fait hors de proportion avec la hausse générale des coûts, ce qui prouve bien que pendant beaucoup trop longtemps le système des subventions a suivi sa propre voie, celle d'une progression excessive qui a fini par s'épuiser elle-même du fait de la situation alarmante des finances de la Confédération.

Le mécanisme facile de l'accroissement continu des subventions connaît donc un temps d'arrêt. Leur part aux dépenses globales est ainsi tombée de 34,1% en 1979 à 32,2% en 1980. Fait à noter, ce recul ne provient pas du programme d'économies voté par les Chambres.

Les trois-quarts des subventions (77% en 1970, 72% en 1980) concernant trois grands groupes, qui sont par ordre d'importance: les transports et communications qui en dix ans passent de 18 à 27% (branche gourmande, les chemins de fer qui absorbent 1,2 milliard sur 1,5), l'agriculture, dont la part diminue elle de 36 à 26% et la politique sociale de 24 à 19%.

Pour apprécier objectivement l'assiette réelle du système des subventions tel qu'il s'est développé et perfectionné au cours des années il faut ajouter que 1,2 milliard de recettes spécialement affectées viennent en couverture de certaines catégories de subventions.

On y trouve en particulier la garantie contre les risques à l'exportation pour 250 millions dont 225 ont été couverts par les émoluments perçus.

La politique des subventions, qui se justifie par la nécessité de soutenir des activités et des œuvres d'intérêt général, ne doit toutefois pas devenir une fin en soi ni un moyen commode pour le monde politique de satisfaire, aux frais de l'Etat fédéral, le plus grand nombre possible d'électeurs dans les milieux les plus divers. Il est temps de revenir à plus de mesure et de rigueur car il est frappant de constater qu'en dix ans les dépenses au titre des subventions ont passé du quart au tiers des dépenses de la Confédération. Le rétablissement des finances fédérales passe donc par une réforme complète du système des subventions dans sa totalité. Philippe VOISIER

# Alerte aux avalanches : Zermatt coupé du monde

De notre correspondant:

En Valais, c'est le qui-vive plus que jamais sur le front des avalanches. Il est tombé en moins de vingt-quatre heures un mètre de neige environ dans bien des régions. Il s'agit-là d'une neige lourde, dangereuse, givée d'eau. On craint des coulées un peu partout. Cela d'autant plus que depuis le début de l'hiver il est tombé en certaines régions des Alpes jusqu'à aujourd'hui plus de neuf mètres de neige.

Le fait le plus grave à signaler est l'isolement total de la station de Zermatt. Non seulement la route est coupée depuis Herbriggen mais également la ligne ferroviaire Taesch-Zermatt. Des centaines de touristes avaient l'intention ou de gagner la station ou d'en partir, au

terme de leurs vacances. Ils en furent empêchés car le pont aérien projeté n'a pas pu fonctionner à cause du mauvais temps. Aucun hélicoptère d'Air-Zermatt réclamé par les touristes pressés n'a pu décoller.

Il en fut de même à Sion où les hélicoptères d'Air-glaieurs n'ont pu exécuter aucune intervention, tellement le temps était mauvais.

C'est par dizaines à nouveau qu'on note en Valais les villages isolés. Mais cela est courant en hiver. Ce qui est moins courant c'est que des routes comme celles du Loetchental, de Super-Nendaz, de Binn, Goppenstein, etc., soient fermées. Par bonheur, malgré le danger général d'avalanches, on ne signale aucune coulée meurtrière, aucun bâtiment touché. Zermatt devrait

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (039) 25 65 01



La situation au Loclat, à Saint-Blaise.

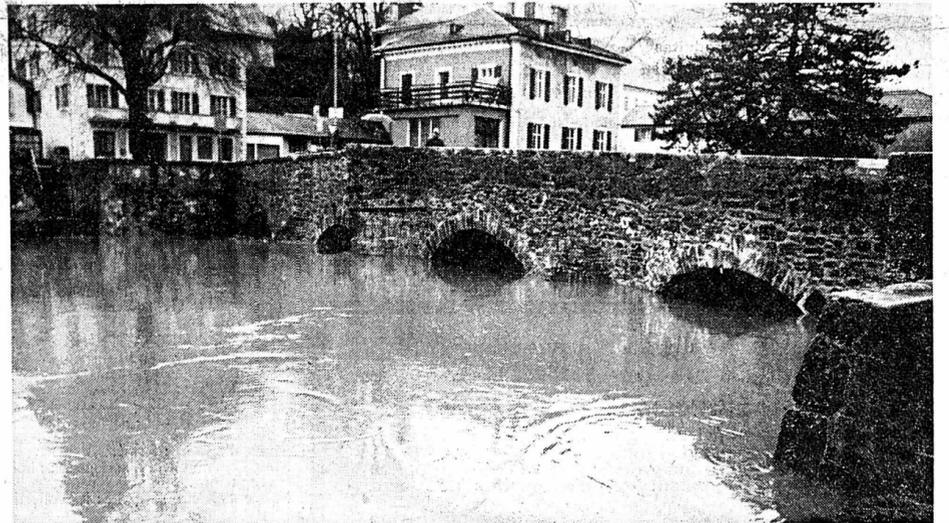
(Avipress Treuthardt)

## La Romandie cible du mauvais temps

Inondations, avalanches, routes et voies ferrées coupées: ce sont les conséquences du mauvais temps en Suisse, et c'est en Romandie que les dégâts les plus importants ont été constatés. C'est vrai notamment dans le canton de Vaud où les rivières sont en crue. A Orbe, la rivière du même nom n'était plus qu'à un mètre du bord de la rive et de nombreux champs étaient sous l'eau. La Broye est montée de deux à trois mètres en quelques jours et la

plaine d'Aigle est inondée. Même inconvenients et mêmes soucis dans le canton de Neuchâtel. Dans le Val-de-Ruz, le Seyon est sorti de son lit. Dans le Val-de-Travers, à l'entrée des Gorges, le débit de l'Areuse était de 130 m<sup>3</sup>/seconde! Les informations venant du Jura étaient tout aussi préoccupantes. Plusieurs rivières comme la Birse, la Sorne et l'Allaine sont en crue.

Tous nos détails en pages régionales.



La marge est étroite sous les arches du vieux pont, à Travers.

(Avipress Treuthardt)

## LE RÉVÉLATEUR

La crise polonaise agit sur le tableau de la situation internationale comme un révélateur. Elle fait réapparaître à la surface quelques constantes de l'histoire. Constantes que l'émoi suscité par les mesures d'exception prises à Varsovie à la veille de Noël 1981 ont fait perdre de vue.

Parmi ces constantes, faut-il rappeler que les Russes ont la haine des Polonais, qui le leur rendent bien. Cela ne date pas d'aujourd'hui, ni d'hier. Les Allemands, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, ne nourrissent guère à l'égard de leurs voisins polonais des sentiments plus amicaux.

Cela tient à l'histoire, et à la géographie. Dans le fond, République fédérale allemande, République démocratique allemande (RDA) et Union soviétique sont politiquement d'accord sur un point: les Polonais sont très encombrants, trop remuants. Cette attitude commune ne date pas d'aujourd'hui non plus. Molotov-Ribbentrop, Staline et Hitler s'entendaient déjà à ce propos, en été 1939, pour ramener à la raison leurs turbulents voisins: ils se sont dès lors partagé la Pologne à coups de canon.

La Seconde Guerre mondiale, qui naquit en partie de ce viol de la Pologne, au lieu de rétablir cette dernière dans son intégrité territoriale, eut pour résultat un nouveau partage. Il fut décidé cette fois à Yalta, en février 1945, par les Russes et par les Américains. Malgré ses mérites et son courage, Winston Churchill n'y était au titre de la Grande-Bretagne qu'un figurant. Le général De Gaulle qui, appuyé sur ce dernier, eût pu plaider la cause de la Pologne et de l'Europe, fut tenu à l'écart de Yalta.

URSS et Etats-Unis en avaient décidé ainsi: la France n'avait rien à voir dans le partage de la Pologne, de l'Europe et du monde entre les deux seuls « grands » de la planète.

Ce grand partage, c'était l'affaire, exclusivement, des Américains et des Russes. En dépit de toutes les apparences, ce sont toujours, en 1982, les Américains et les Russes qui gèrent le partage de la Pologne et le statu quo du régime communiste à Varsovie. La seule puissance au monde qui eût pu s'y opposer était l'Amérique. Elle ne l'a pas fait, et elle n'est pas pressée de le faire. Aussi la Pologne n'a-t-elle guère de chance de sortir, de quelque façon que ce soit, de la sphère d'influence soviétique. R. A.

(A suivre)

Demain: MITTERRAND L'EUROPÉEN

**PRIX CHOC**  
DAMES - HOMMES

**AGNEAU**

VESTES	295.-
MANTEAUX	495.-
BLOUSONS PEAU	150.-

**JACK-POT** Concert 6 Neuchâtel Tél. 24 60 40

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, et 5.

CARNET DU JOUR : page 5.

INFORMATIONS SUISSES : page 7.

TOUS LES SPORTS : pages 9 et 10.

PROGRAMMES RADIO/TV : page 13.

BIENNE - JURA - DERNIÈRE HEURE : page 15.

AVIS TARDIFS

Fr. 4.20 par millimètres de hauteur Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Parti socialiste de Pesoux vous invite à son

match au loto

le vendredi 8 janvier 82 dès 20 h à l'hôtel du Vignoble à Pesoux

Système fibronageois 25 tours automatique Fr. 20.- Quines: jambons, montres, lapins, etc.



Réouverture

Lundi 11 janvier à 14 heures.

2000 Neuchâtel - St-Honoré 3 Tél. 038 25 22 81



Christine et Jean-Claude BONVIN-BOURQUARD ont la joie d'annoncer la naissance de

Maude Nicole

le 6 janvier 1982

Maternité Ruelle du Crible 8 Pourtalès 2072 Saint-Blaise

Cynthia a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Gabino

le 6 janvier 1982

Ramon et Choni DIAZ

Maternité Pourtalès Charles Knapp 1 Neuchâtel 2000 Neuchâtel

Serge et ses parents sont heureux d'annoncer la naissance de

Karin

le 5 janvier 1982

Antoinette et Fritz FANKHAUSER-FRUISET

Hôpital de zone Estivage Payerne 1530 Payerne

Deux collisions

DEUX collisions se sont produites hier en début de soirée, à Neuchâtel. A 17 h 40, M. B.V., de Marin circulant avenue des Cadolles en direction est. Peu avant l'arrêt des transports publics, sa voiture a heurté celle conduite par M. Y.E., de Neuchâtel qui venait de freiner brusquement, un piéton traversant la chaussée. Dégâts matériels. A 19 h 20, M. M.M., de Neuchâtel roulait faubourg du lac. A la hauteur de la rue de l'Orangerie, une collision s'est produite avec la voiture conduite par M. A.R., de Neuchâtel. Là aussi, il n'y a eu que des dégâts matériels.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Nouveau député

A la suite de la démission de M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Wehren, députée au Grand conseil, M. Jean-Pierre Burri, instituteur à Marin et suppléant de la liste socialiste, a été proclamé élu député du collège de Neuchâtel.

CORTAILLOD

Les aînés se portent bien

(c) Selon les renseignements aimablement fournis par la police des habitants de Cortaillod, il se trouve que la doyenne est toujours M<sup>me</sup> Frieda Simon, qui aura 95 ans en novembre, et le doyen: M. René Opplinger, qui aura, lui, 90 ans en octobre. Les vice-doyennes sont M<sup>mes</sup> Edith Borel et Berthe Farinoli (toutes deux dans leur 93<sup>me</sup> année). Le vice-doyen est M. Gilbert Devaud, né en 1895.

Quatre personnes, soit le doyen déjà cité et trois femmes, fêteront leurs nonante ans cette année. Par ailleurs, un couple célébrera ses 60 ans de mariage et trois autres couples leurs 50 ans de mariage. Si, à Cortaillod, la longévité est une qualité, c'est que le climat du coin est certainement sain.

Noces de diamant



M. et Mme Charles Perrenoud, domiciliés 2, chemin des Parcs, à Neuchâtel, célèbrent aujourd'hui le 60<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage, événement qu'ils fêteront dimanche en famille entourés de leurs proches, notamment de leur fille et de leur petite-fille. M. Perrenoud est âgé de 89 ans, sa femme de 82 ans. Après avoir exploité une petite imprimerie durant 35 ans, rue Fleury, ils ont pris une retraite largement méritée il y a 23 ans. L'heureux couple jouit d'une bonne santé et envisage l'avenir avec optimisme au terme d'une vie de labeur. M. et Mme Charles Perrenoud se rendront dimanche au culte célébré à l'Eglise néo-apostolique, puis la famille fêtera dignement ces noces de diamant dans un restaurant du chef-lieu. Relevons que M. et Mme Charles Perrenoud sont de fidèles lecteurs de la «FAN-L'Express» depuis plus de 60 ans.

Les fêtes de Noël à La Coudre

Il s'est éteint à l'aube de l'an nouveau, le sapin de Noël planté au milieu du quartier et qui annonçait les fêtes traditionnelles. Garni de mille feux électriques, il s'allumait chaque soir, restait illuminé jusqu'au petit matin et attirait le regard de tous les passants.

Mais revenons un peu en arrière. C'est le Noël des aînés qui, le 17 décembre, ouvrait les feux à l'église de la Coudre. Le culte avec chants et orgue, la douce lumière des bougies, une ambiance chaleureuse: tout invitait les fidèles à la méditation et à la joie de Noël. Ils se retrouvèrent ensuite dans les salles de paroisse, où une copieuse collation les attendait. Une collation, mais aussi un groupe d'enfants de tous âges, élèves de M<sup>me</sup> Schaller, professeur de piano. Leur audition remporta un éclatant succès.

Surprise, le 21 décembre, pour les dames de la couture: le comité avait invité le pasteur Deluz, qui présenta un superbe film sur Jérusalem. Un enchantement, de même que la collation servie peu après.

La nuit de la veille de Noël réunissait le plus grand public. Chacun reçut une bougie à l'entrée du temple, et la cérémonie présidée par les deux pasteurs de la paroisse se déroula dans une ambiance chaude et recueillie, grâce aussi à la note joyeuse et solennelle apportée par le chœur mixte et à la présentation de la naissance de Jésus par plusieurs jeunes de la paroisse. A la sortie de l'église, vin chaud à la cannelle pour tout le monde...

Le lendemain matin, le culte de Noël se déroula dans toute sa tradition, avec chants et musique. L'auditoire était certes plus restreint que la veille, mais le pasteur a su mettre l'événement en valeur par quelques paroles simples et profondes. M. R.

CARNET DU JOUR

Bibliothèque de la ville: Lecture publique, lundi de 13 h à 20 h, du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 heures. EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Exposition des collections du musée. Musée d'ethnographie: Exposition des collections du musée. Musée d'histoire naturelle. Ecole-Club Migros: Sculptures de F. Perrin. Peintures de A. Egger. Galerie Media: Exposition M. Bill, M. Boezem, F. Morelet, Z. Sykora et O. Mosset. TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42. CINÉMAS. - Apollo: 15 h, 20 h 30, L'amour nu, 14 ans. 17 h 45, Best boy, 12 ans.

Palace: 15 h, 20 h 45, Beau père, 18 ans. 18 h 30, Chaleurs de filles, 20 ans. Arcades: 15 h, 20 h 30, La chèvre, 12 ans. 2<sup>me</sup> semaine.

Rex: 15 h, 20 h 45, L'équipée du Cannon Ball, 12 ans. 2<sup>me</sup> semaine. Studio: 15 h, 21 h, Rox et Rouky, Enfants admis, 5<sup>me</sup> semaine.

Bio: 18 h 30, Le fantôme du paradis, 16 ans. 20 h 45, Passion d'amour, 16 ans. CONCERT. - Jazzland. Discothèque: Kim's club. DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, Escalier, La Rotonde, Fisbee. DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red club, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).

Téléphone: tél. 46 18 78. Office d'informations sur le diabète: tél. 24 11 52. SOS Futures mères: (24 h sur 24 h): tél. 66 16 66. Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents. Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau), samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.

Pharmacie d'office: K. Kreis, rue du Seyon. La période de service commue à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 21 h. De 21 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Bevaix - Boudry - la Côte, M. G. Tobagi, Colombier, tél. 41 22 63. Renseignements: N° 111.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Tissus coptes. BEVAIX Arts anciens: Exposition Charles L'Éplattier (1874-1946). Le Corbusier, collages et meubles. Amédée Ozenfant, dessins.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 30, Viens chez moi, j'habite chez une copine. PESEUX Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le policeman (Paul Newman).

MONTAGNES

Trois collisions à La Chaux-de-Fonds

Entre mardi soir et hier, La Chaux-de-Fonds a été le théâtre de trois collisions de peu de gravité, mais provoquées, dans deux cas au moins par la même cause: l'absence de précautions.

C'est ainsi que mardi, à 23 h 10, M. C.S., de La Chaux-de-Fonds, effectuait une marche arrière, rue du Docteur Keller. Mais il ne prit pas toutes les précautions nécessaires, si bien que son véhicule entra en collision avec la voiture de M. A.F., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement rue de la Croix-fédérale.

Neuf heures plus tard, M. A.P., de La Chaux-de-Fonds, quittait son lieu de stationnement devant la poste, avec l'intention d'emprunter l'avenue de la Gare, en direction sud. Pour la même raison que dans le cas précédent, il coupa la route au bus conduit par M. E.O., qui empruntait la voie sud de l'avenue Léopold-Robert et qui avait également l'intention d'emprunter l'avenue de la Gare, et entra en collision avec lui.

Enfin, à 12 h 20, M. N.B., de La Chaux-de-Fonds, montait la rue Agassiz au volant d'une voiture. A la hauteur de la rue du Cernil-Antoine, ce véhicule entra en collision avec l'automobile conduite par M. C.C., qui avait alors la priorité de droite.

Etat civil du Locle (31 décembre)

Mariage: Denereaz, Daniel Marc Louis et Chopard, Annick Colette Marie. Naissance: Faivre, Emily, fille de Faivre, Jean François et de Denis Marie, née Rigolo.

(1<sup>er</sup> janvier)

Naissance: Lazarus, Sergio Alexandre, fils de Lazarus, Michael Moritz et de Maria de Lurdes, née da Silva. Décès: Favre, Jules Arnold, né le 22 avril 1886, veuf de Rose, née Choffat.

(3 janvier)

Naissance: Balmeur, Sébastien André Georges, fils de Balmeur, André Louis Philippe et de Patricia Martine, née Duruz.

LES PONTS-DE-MARTEL

Etat civil de décembre

Décès: 18 décembre 1981 (au Locle). Vieille, Georges René, né le 16 septembre 1905, célibataire.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS Corso: 20 h 30, La chèvre (12 ans). Eden: 18 h 30, Femmes entre hommes, (20 ans); 20 h 30, Pour la peau d'un flic, (16 ans). Scala: 20 h 30, La guerre du feu. Plaza: 20 h 45, Chasse à mort, (16 ans).

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures. Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures. La Boutle d'Or: 21 h 30 - 4 heures. Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures. Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.

EXPOSITIONS Musée d'histoire: fermé. Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps. Musée d'histoire naturelle: les collections.

Musée des beaux-arts: le sculpteur Zoltan Kemeny.

Vivarium (Jardinière 61): batraciens, reptiles et biotopes. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Carlevaro, 81, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 20 h 30, ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

Musée des beaux-arts: les collections. Château des Monts: Musée d'horlogerie. TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office: de la Poste, 17, rue Bournod. Ensuite le N° 117 renseigne.

AVIS À NOS ABONNÉS

Non-renouvellement d'abonnement

Les personnes ne désirant pas renouveler leur abonnement 1982 sont priées de nous en faire part sans tarder, faute de quoi nous verrons dans l'obligation de percevoir la contre-valeur des exemplaires indûment reçus.

Service de diffusion Feuille d'Avis de Neuchâtel 42882-80

VACANCES

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Nous ne pouvons accepter aucun changement d'adresse par TÉLÉPHONE TOUS les changements d'adresses doivent nous parvenir SEPT JOURS OUVRABLES à l'avance, en procédant comme suit:

Les ordres peuvent être:

remis et payés à notre réception,

ou transmis par bulletin de versement à notre compte de chèques postaux 20-178 en indiquant

au recto votre adresse actuelle,

au verso votre adresse temporaire ou définitive et la durée du séjour,

contre paiement des frais selon barème ci-dessous.

SUISSE taxe de mutation Fr. 3.-

ÉTRANGER taxe de mutation Fr. 3.-

+ frais de port par voie de surface

Grande-Bretagne 80 c. par jour = Fr. ...

Pays de l'Est 50 c. par jour = Fr. ...

Autres pays d'Europe

Envoi par AVION: Veuillez demander le tarif au service des abonnements.

SUSPENSION PROVISOIRE DE LA DISTRIBUTION A partir de six jours au minimum, sans frais. Bonification: de un mois d'arrêt.

Les journaux ne pourront plus être conservés pendant l'absence des abonnés. Veuillez vous faire envoyer votre FAN en poste restante (taxe de mutation de Fr. 3.-).

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL Service de distribution



Prévisions pour toute la Suisse

Prévisions jusqu'à ce soir: Nord des Alpes, Valais, Grisons: couvert ou très nuageux, avec des précipitations intermittentes (pluie tournant en neige au cours de la nuit), encore fréquentes le long des Alpes. La température en plaine s'abaissera jusque vers zéro dans l'ouest du pays, jusque vers -4 dans l'est. Vent modéré du nord-ouest en montagne.

Sud des Alpes et Engadine: encore quelques chutes de neige le long des Alpes, éclaircies se développant plus au sud. La température restera comprise entre 0 et 5 degrés.

Evolution pour vendredi et samedi: le plus souvent très nuageux, neiges éparpillées, tournant en pluie samedi, sur l'ouest du pays.

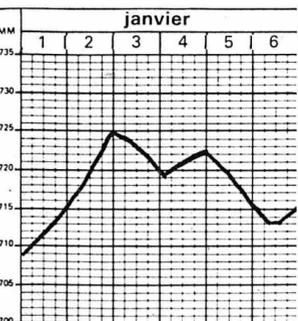
Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 6 janvier 1982. Température: moyenne: 5,8; min.: 5,0; max.: 6,9. Baromètre: moyenne: 714,6. Eau tombée: 19,9. Vent dominant: direction: ouest-sud-ouest, force: modérée. Etat du ciel: couvert, pluie toute la nuit et la journée.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: nuageux, averses de pluie, 6 degrés; Bâle-Mulhouse: couvert, pluie, 8; Bernes: couvert, pluie, 5; Genève-Cointrin: couvert, pluie, 6; Sion: couvert, pluie, 4; Locarno-Monti: nuageux, 8; Saentis: neige, -6; Paris: nuageux, 2; Londres: peu nuageux, 2; Amsterdam: nuageux, -2; Francfort: nuageux, -1; Berlin: couvert, neige, -5; Oslo: nuageux, -16; Stockholm: nuageux, -11; Helsinki: serin, -19; Munich: nuageux, averses de pluie, 7; Innsbruck: couvert, pluie, 4; Vienne: serin, 11; Prague: nuageux, -1; Moscou: peu nuageux, -19; Budapest: nuageux, 9; Belgrade: nuageux, 9; Rome: nuageux, 16; Milan: serin, 8; Nice: peu nuageux, 18; Palma: nuageux, 16; Madrid: couvert, 10; Tel-Aviv: couvert, 17.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Niveau du lac le 6 janvier 1982 429.27

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La Direction et le personnel de la Compagnie d'expéditions et de transports (CET) S.A., Morges ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Arlette RACINE

mère de leur collaborateur et collègue, Monsieur Raymond Racine.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 7 janvier 1982 à 14 h 30, à Lamboing (Ligerz).

La Direction et le personnel de SUCHARD-TOBLER S.A. ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Fritz UELTSCHI

retré, dans sa 91<sup>me</sup> année.

Monsieur Ueltschi fut un collaborateur très apprécié au cours d'une activité de 47 ans en tant que représentant.



Le comité de la Société suisse des voyageurs de commerce, section de

Monsieur

Fritz UELTSCHI

grand vétéran.



Que ton repos soit doux, que ta cendre soit bénie.

Monsieur Luciano Losno, à Alassio (Italie);

Monsieur et Madame Olivier Ecoffey-Brehm et leur fils Steve, à Concise;

Madame Margot Brehm et son fils Thierry, à Cortaillod;

Mademoiselle Iris Brehm et son fiancé, à Corcelles;

La famille Losno, à Alassio, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Madeleine LOSNO

née HEINZER

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 56 ans, après une cruelle maladie supportée avec courage.

17021 Alassio, le 4 janvier 1982.

(Via Solva 181).

Le service religieux aura lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, le samedi 9 janvier à 9 heures, suivi de l'inhumation.

Cimetière mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame O. Ecoffey, route de la Gare, 1426 Concise.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame

Berthe RÜEGGER

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin. Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

Hauterive et Lausanne, janvier 1982.

La famille de

Monsieur

Robert ROGNON

profondément émue des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement les personnes qui ont partagé son épreuve par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de trouver ici sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1982.

La famille de

Monsieur

Maurice GUENOT

a été infiniment touchée par l'affection dont elle a été entourée durant les jours douloureux qu'elle vient de traverser. Pour tous ces témoignages d'amitié, de quelque sorte qu'ils aient été, elle exprime sa gratitude.

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Monsieur

Marcel GRAF

et

Madame

Olga MEISTERHANS

remercie les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1982.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

TARIF

1 année Fr. 136.- 6 mois Fr. 72.- 3 mois Fr. 38.-

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

N° et rue: \_\_\_\_\_

N° postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les trois, six ou douze mois jusqu'à révocation écrite.

- Soulignez ce qui vous convient -

Je paierai à réception de votre bulletin de versement.

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Le paiement des anciens abonnements « cessés impayés » est préalablement exigible.

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes à

FAN-L'EXPRESS Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

# À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## REPRISE À L'UNIVERSITÉ Heureusement, il y a M. Renaud !

Qu'il vienne du bout du monde ou plus simplement du canton, le jeune étudiant universitaire se trouve souvent un peu « perdu » dans l'anonymat de la rentrée. Bien sûr il y a les bulletins d'information, les conseils des copains, etc... mais les problèmes qui peuvent se poser sont de toutes natures et nécessitent quelquefois un sérieux coup de pouce. On comprend sans difficulté qu'un étudiant fraîchement débarqué d'un pays du tiers monde, puisse éprouver des difficultés matérielles ou même psychologiques à s'intégrer à la vie neuchâteloise, à des réalités différentes, des comportements autres. De la case africaine au centre de calcul du Mail, il y a un pas qu'on ne franchit pas toujours en dansant. Et puis il y a aussi les problèmes financiers, toiles d'araignée dont on ne se dépêtré pas si aisément.

Mais toutes ces entraves qui peuvent se dresser sur le chemin de l'étude, justifient-elles l'abandon? La plupart du temps, non. Et les étudiants de l'Université de Neuchâtel, qui reprennent leur cours ce matin, doivent savoir qu'ils peuvent compter en particulier sur une personne: le conseiller des étudiants, M. Martial Renaud. « Plaque tournante » au carrefour des problèmes, il peut aiguiller tous ceux qui ont besoin de lui vers la solution, ou les spécialistes capables d'en apporter une... quand elle existe.

### LES « PATIENTS »

- C'est au début des semestres, comme maintenant, que l'on me demande le plus. Les nouveaux étudiants et ceux qui ont subi un échec aux examens viennent chez moi chercher de l'aide. Je suis un peu leur avocat, leur « grand frère », explique-t-il avec un léger sourire. Mon travail recouvre en fait trois aspects: l'orientation, les problèmes financiers et les boursiers de la Confédération. Mon rôle exige donc de bien connaître l'ensemble de l'Université, son fonctionnement; notamment pour l'orientation.

- Les questions financières sont les plus délicates, non?

- Ce sont celles qui demandent le plus de lucidité, je dirai. Il est important de savoir que cette année, l'efficacité du fonds d'aide sociale des étudiants de l'Université de Neuchâtel (anciennement fonds de secours) est passablement accrue. La formule est nouvelle. Tous les étudiants paient une taxe, plus élevée qu'auparavant; et



M. Martial Renaud : « l'aiguilleur ». (Avispress-P. Treuthardt)

la somme ainsi récoltée vient en aide à ceux qui en ont besoin. Les décisions d'octroi sont prises par un comité, composé de deux étudiants et de moi-même. Ni l'Etat, ni l'Université ne versent quoi que ce soit pour ce fonds. Il n'est peut-être pas inutile de souligner que nous cherchons d'abord à aider les bons étudiants en fin d'étude. L'entrée en matière se fait généralement au bout de deux ans.

### UNE FIÈRE CHANDELLE

- Avez-vous déjà rencontré des cas sujets à controverse?

- Réflexion. Dans les pensées de M. Renaud défilent le souvenir de tous ceux qui sont venus frapper un jour à sa porte, de ceux qui lui doivent d'une certaine manière leur diplôme, de ceux qui sont restés parfois des amis personnels, même si la vie les a conduits à l'autre bout du monde.

- Je me souviens de cet étudiant qui se bloquait aux examens. Il n'était pas mauvais mais à chaque fois la peur le saisissait et c'était une catastrophe. Eh bien, même contre l'avis de certains professeurs nous l'avons soutenu, et finalement après deux essais, il a réussi...

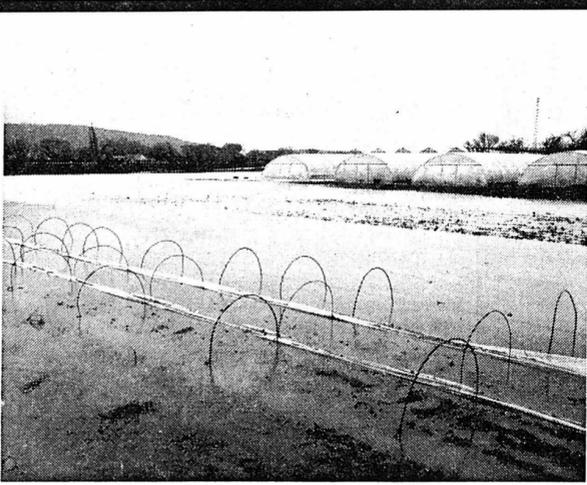
- Et les boursiers de la Confédération?

- La Confédération octroie des bourses d'Etat à Etat, entre 10 et 25 par ans. Il s'agit alors pour nous de faciliter leur intégration à la vie du Littoral, à l'Université. Quand on sait que ces boursiers sont jeunes, s'engagent dans de longues études et ne rentrent dans leur pays bien souvent qu'un mois par an, on imagine sans peine le décalage énorme qu'ils subissent. Ils se sentent déracinés. Ils arrivent qu'ils ne supportent pas leur nouvelle vie et rentrent. Et s'ils échouent aux examens, c'est l'inverse: ils n'osent plus rentrer. Une sorte de honte les saisit. A ce moment-là, ils nous donnent vraiment beaucoup de soucis.

- A ce moment-là, ils ont donc vraiment besoin de vous.

- C'est juste ! Et, ils doivent savoir, comme tous ceux qui reprennent les cours en cette fin de semaine, que je suis toujours disponible. Même s'il arrive que leur problème ne soit pas de mon ressort, eh bien je suis toujours prêt à discuter le coup.

J.Bd



Exploitation maraîchères sous l'eau à Cressier. Avispress-P. Treuthardt

## INONDATIONS : Gros dégâts aux cultures maraîchères dans la région de Cressier

Inondations à Cressier ! Dans la nuit de mardi à mercredi, le Ruau, fortement grossi par les pluies diluviennes de ces derniers jours, est sorti de son lit à la hauteur de l'autoroute, au sud de la localité. C'est la grille du ruisseau bouchée par des branches et des feuilles qui provoqua ce véritable désastre.

Les eaux ont recouvert les jardins s'étendant jusqu'au terrain de football et se déversèrent même sur l'autoroute. Elles atteignaient à certains endroits une hauteur d'un mètre.

L'équipe des premiers secours s'est rendue sur place afin de pomper l'eau et de rendre ainsi les serres à nouveau accessibles. Les dégâts aux cultures maraîchères sont très importants.

## Le Loclat s'énerve : à cause d'une canalisation ?

Des centaines de mètres carrés de jardins inondés, une bonne dizaine de cabanes au milieu des eaux : aidé par les nombreuses pluies de la fin de décembre et du début de cette année, le Loclat est sorti de ses berges.

Les inondations du petit lac ne constituent pas un fait si inhabituel lors de temps très pluvieux. La canalisation du Mouson, ruisseau qui le relie au lac de Neuchâtel, n'est pas en bon état. D'aucuns affirment même qu'elle monte plus... qu'elle ne descend en direction de l'embouchure située sur le rivage du grand lac, à la limite communale entre Saint-Blaise et Marin-Épagnier !

## Au tribunal de Boudry

Le tribunal de police de Boudry a allègrement abordé l'année 1982 en rendant huit jugements séance tenante et classant un dossier après un retrait de plainte. Il était présidé par M. François Buschini, M<sup>me</sup> Jacqueline Freiburghaus assumant les fonctions de greffier.

Le 20 septembre, C. C. a fait connaissance, dans un bar de La Chaux-de-Fonds, de D. M., ressortissant étranger,

et d'un de ses compatriotes. Au petit matin, ces derniers lui ont proposé aimablement de le reconduire en voiture à Lausanne où il habite. Entre Chez-le-Bart et Vaumarcus, D. M. a arrêté la voiture sur un parking et les deux Yougoslaves ont fait à C. C. des « sollicitations déshonnetes », comme les qualifie pudiquement le rapport de police. Leur victime ayant repoussé leurs avances, ils la

dépensèrent en bordure de la route non sans l'avoir délesté de son portemonnaie. Les malandrins ont fait main basse sur l'argent et ont jeté la bourse dans un jardin où elle a été retrouvée par les gendarmes.

Lors de l'enquête, D. M. a contesté être l'auteur de ce méfait et a refusé de donner l'identité de son compagne. Toutefois, le numéro d'immatriculation donné par C. C. et la description faite du véhicule ne laisse aucun doute sur la culpabilité du prévenu. D'ailleurs, ce dernier ne s'est pas présenté à l'audience craignant certainement d'être confondu ! Par défaut, D. M. a été reconnu coupable de vol et le juge lui a infligé la peine requise par le procureur général, à savoir trois jours d'emprisonnement. Le casier judiciaire de l'accusé étant vierge, le sursis lui a été accordé et le délai d'épreuve a été fixé à deux ans. Le condamné devra en outre s'acquitter de 120 fr. de frais.

### DANS LES DÉCORS EN PLEINE IVRESSE

Le 18 octobre, un motocycliste, P. O., qui dépassait à vive allure et à gauche de la ligne de sécurité une file de voitures entre Rochefort et Brot-Dessous, a perdu la maîtrise de son engin qui termina sa course dans la forêt. Le conducteur et sa passagère furent grièvement blessés. P. O. se trouvait alors sous l'emprise de la boisson ; une prise de sang devait révéler une alcoolémie de 1,58 pour mille. Toutefois, tenant compte des excellents renseignements fournis à son sujet, le tribunal a condamné l'accusé à une amende de 700 fr., à laquelle s'ajoutent 220 fr. de frais.

Circulant rue de la Papote, à Auvernier, en direction ouest, une voiture conduite par M. P. M. a percuté un véhicule en stationnement.

- J'ai été aveuglé par le soleil couchant, expliqua le conducteur.

Mais il se trouvait également sous l'influence de l'alcool avec un taux de 2,53 % révélaté par la prise de sang ! Il admettait aussi ce fait.

A sa décharge, il n'avait à ce jour subi aucune condamnation. Tenant compte de toutes les circonstances, le tribunal a prononcé contre lui une peine de 14 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, une amende de 200 fr. et le paiement des frais se montant à 250 francs.

### DE LA CHANCE !

Le 4 octobre, chemin de la Clarissière, à Cortaillod, un automobiliste, J. P., aperçut un camarade de travail et l'interpella tout en continuant de rouler. Ce faisant, il ne respecta pas le « Cédez-le-passage » du chemin des Polonais et la voiture entra en collision avec une autre qui empruntait normalement cette voie.

Soumis à une prise de sang, J. P. a eu une fière chance ! Le contrôle a en effet décelé un taux de 0,71 % d'alcool près d'une heure et demie après l'accident. Au moyen de tables ad hoc, le tribunal a déterminé que le prévenu avait un taux de 0,77 lors de la collision, soit à quelquelques centièmes du fatidique 0,8 pour mille ! Dès lors, l'ivresse au volant n'a pas été retenue. En revanche, pour inattention et non-respect d'un « Cédez-le-passage », J. P. a écopé d'une amende de 120 francs, plus 250 francs de frais. M. B.

# Prestations de l'AVS/AI

## Evolution, adaptation et... dépassement ?

Le Conseil fédéral a donc bel et bien décidé d'adapter les rentes et les allocations pour impotents de l'AVS/AI à l'évolution des prix et des salaires au 1<sup>er</sup> janvier dernier.

De ce fait, le montant minimum de la rente simple complète passera de 550 à 620 fr. par mois et le maximum de 1100 à 1240 francs. C'est dire que les rentes subiront en moyenne une augmentation de 12,7%, ainsi que nous l'avons déjà rapporté dans ces colonnes. Mais c'est dire aussi que cette adaptation pourra osciller entre 12,2 et 13,1% suivant les cas. Par ailleurs, les rentiers à qui l'on avait accordé des prestations comme toute encore trop élevées par rapport aux dispositions de la 9<sup>ème</sup> révision de l'AVS - rentes complémentaires pour l'épouse, certaines rentes partielles, cas de réduction pour cause de surassurance - ne toucheront qu'une petite augmentation ou même n'en toucheront pas du tout.

- Pour la première fois, relève M. Eric Moulin, directeur-adjoint de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation, les rentes sont équilibrées en fonction d'un indice appelé mixte, qui prend en compte l'évolution des prix aussi bien que des salaires depuis l'adaptation précédente des rentes.

A noter que le point de départ pour la

dernière adaptation était un indice des prix de 104,1 points et un indice des salaires de 100,4 points. Depuis lors, les prix ont augmenté de 10% environ et les salaires d'un peu plus. C'est parce que le Conseil fédéral souhaitait assurer une adaptation des rentes portant ses effets au-delà de l'année courante, que ces dernières seront augmentées non pas de 10% seulement, mais bien de 12,7 pour cent.

Mais quel est en somme le taux réel de l'augmentation de la rente ?

- La réponse à cette question ne saurait avoir une portée générale, précise d'emblée M. Moulin. Certes, dans la plupart des cas, la rente versée à partir du 1<sup>er</sup> janvier aura subi l'augmentation de 12,7%, valeur approximative par rapport à la rente servie jusqu'en décembre 1981. Restent réservés des cas particuliers faisant ressortir certaines différences dues à l'arrondissement des montants, notamment en ce qui concerne les rentes partielles. De même que lors de l'augmentation des rentes intervenue en janvier 1980, différents rentiers devront cependant constater que le montant de leur rente n'aura pas été majoré ou l'aura été dans une proportion inférieure à la norme susmentionnée.

Dès lors, il convient de commenter brièvement ces cas spéciaux. Ils se répartissent en trois catégories :

● **Rentes partielles.** A l'heure actuelle certaines rentes partielles ont un montant supérieur à celui qui découlerait de la stricte application des normes légales en matière de calcul.

- Cela, explique M. Moulin, provient du fait que ces rentes auraient dû être réduites lors de l'insertion, au 1<sup>er</sup> janvier 1979, de l'ensemble des rentes dans un nouveau régime des rentes partielles.

Les rentes en question ont toutefois continué à être versées à leur ancien montant en vertu de la garantie des droits acquis. Pour des cas dans lesquels la réduction n'a pas été absorbée par les effets de la dernière augmentation des rentes en janvier 1980, la rente partielle servie en l'occurrence jouit à l'heure actuelle encore de la garantie des droits acquis.

- Or, relève M. Moulin, l'élément de base pour l'adaptation des rentes est constitué non pas par le montant garanti dont l'assuré a bénéficié jusqu'ici, mais par le montant calculé strictement selon les prescriptions en vigueur.

Il en résulte que dans la plupart des cas, par suite de l'adaptation, le nouveau montant de la rente se révélera supérieur à l'ancien. Cependant, la proportion de cette majoration n'atteindra pas 12,7 pour cent. Certaines fois, le nouveau montant devrait même être inférieur à l'ancien.

● **Rentes complémentaires pour épouses.** Le 1<sup>er</sup> janvier 1980, le taux de la rente complémentaire en faveur de l'épouse s'est abaissé de 35 à 30% de la rente simple de vieillesse ou d'invalidité. La réduction qui devait s'ensuivre n'a toutefois pas eu lieu. Au contraire, et toujours en vertu de la garantie des droits acquis, ces rentes ont continué à être servies aux anciens montants.

- En règle générale, pour cette catégorie de rentes, l'adaptation se traduit, dès ce mois, par une augmentation de 1 à 5 francs. En revanche, poursuit M. Moulin, l'ensemble des rentes complémentaires « rées » postérieurement au 31 décembre 1979 ne tombe pas sous le coup de cette réglementation particulière. Bien au contraire, elles subissent l'augmentation d'environ 12,7%.

● **Cas de surassurance.** C'est également dans le cadre de la 9<sup>ème</sup> révision du 1<sup>er</sup> janvier 1980 que sont entrées en vigueur les nouvelles dispositions relatives à la réduction des rentes d'orphelins et pour enfants, en raison de la surassurance.

- Par cette réglementation, certaines rentes auraient dû être frappées de réduction, mais elles ont été maintenues à leur ancien montant, toujours, précise M. Moulin, en vertu de la garantie des droits acquis.

Bien entendu, les remarques qui précèdent ne s'appliquent qu'aux seules rentes AVS ou AI réadaptées récemment et non aux prestations complémentaires, qui ont elles aussi subi une indexation basée toutefois sur l'augmentation des limites de revenu.

Quoi qu'il en soit, et si la réadaptation est la bienvenue, n'est-elle pas déjà dépassée par l'inflation... Mo. J.



Ailleurs aussi, certains doivent se contenter de bien peu... (Arch.)

## Deux villas cambriolées à Chez-le-Bart

En l'espace de quatre jours, c'est-à-dire entre samedi et mercredi, deux villas situées au bord du lac à Chez-le-Bart et qui étaient momentanément inoccupées ont été visitées. Des gravures anciennes et une pendule neuchâteloise de marque « Zénith » ont été dérobées. Tout renseignement pouvant être utile à l'enquête peut être communiqué à la police cantonale de Neuchâtel ou au poste de police le plus proche.

## SOLDES OU PAS SOLDES : FAITES LA DIFFÉRENCE !

Dans une grande semaine, ou plus précisément à partir du 15 janvier et jusqu'au 4 février, les commerçants qui en ont demandé l'autorisation au département de police pourront organiser leur vente spéciale (les soldes) d'hiver. Ces soldes, que la législation en vigueur ne nomme plus ainsi mais du vocabulaire de « vente spéciale », doivent être signalées au public deux jours avant leur ouverture par la voie des quotidiens et un jour avant dans les vitrines des magasins.

Rappelons que cette vente spéciale n'est en aucun cas prétexte à se débarrasser d'articles abîmés, mais permet au com-

merçant d'écouler ceux qui, bien qu'ils soient parfaitement neufs, ne seront plus à la mode l'hiver prochain. De plus, cette vente permet de faire de la place dans les rayons pour les arrivages de printemps.

Les « soldes » ont donc un rôle clairement défini par la législation et par conséquent, ils ne sont pas à confondre avec des ventes à « moitié prix ».

Que la clientèle ignore cette différence, c'est compréhensible, mais lorsque c'est le cas d'un des responsables d'un grand magasin, c'est... presque inexcusable ! C. B.

## BESANÇON, VILLE JUMELLE

### Le mort était bien vivant !

Identifier formellement le cadavre de son père, procéder à toutes les formalités du décès, régler la cérémonie des obsèques et retrouver le mort bien vivant en rentrant à la maison, c'est l'aventure peu banale qui est arrivée ces jours derniers à une habitante de Besançon.

Tout commence le 1<sup>er</sup> janvier quand les pompiers, alertés par des témoins, découvrent un vagabond agonisant sous un porche. Transporté à l'hôpital, l'homme devait y mourir au cours de la nuit. Dès lors, un problème délicat se pose aux inspecteurs des services de la sécurité chargés de clore le dossier de cette mort naturelle car le mort ne porte aucun papier d'identité sur lui.

Désireux de clore un nom sur ce cadavre anonyme, les enquêteurs décident alors de lancer un appel à témoins. Dans les heures suivantes, ils vont recevoir plusieurs appels dont celui d'une habitante de Besançon qui pense que la description peut correspondre à celle de son père, âgé de 57 ans, originaire de la région et qui a sombré au fil des ans dans la « cloche ».

Confrontée peu après au cadavre, la jeune femme confirme sans équivoque qu'il s'agit bien de son père et tandis que les inspecteurs ravis d'avoir élucidé si facilement le mystère rédigent un rapport à l'intention du procureur de la République, la fille éplorée se rend au bureau de l'état civil de la mairie où elle annonce avec gravité et documents à l'appui le décès de son père.

A défaut d'être heureux, l'épilogue de cette triste aventure aurait alors pu être considéré comme satisfaisant si en regagnant son domicile, la jeune femme n'y avait rencontré un visiteur aussi inattendu que bien portant : c'était son père !

Il n'avait jamais agonisé et ne demandait plus qu'une chose à sa fille, qu'elle le ressuscite le plus rapidement possible et lui restitue son existence légale et ses droits civiques.

En attendant, le clochard qui est décédé reste toujours anonyme.

## AVIS OFFICIELS


**POLICE**  
 POLICE CANTONALE

Un poste

**D'EMPLOYÉ DE BUREAU**

est mis au concours au service des archives de la police cantonale à Neuchâtel.

Exigences : - formation de bureau souhaitée  
 - entregent et initiative  
 - conduite irréprochable

Traitement et obligations légaux.

Entrée en fonction : à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser au chef des Services généraux de la Police Cantonale, Balance 4, à Neuchâtel, téléphone 24 24 24, interne 15.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au commandant de la Police Cantonale, Balance 4, à Neuchâtel jusqu'au lundi 18 janvier 1982.

42792-20


**VILLE DE NEUCHÂTEL**  
 CENTRE DE FORMATION  
 PROFESSIONNELLE  
 DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS

**ÉCOLE PROFESSIONNELLE  
 COMMERCIALE, NEUCHÂTEL**
**COURS  
 DE FRANÇAIS**

pour élèves  
 de langue étrangère  
 Les lundi et jeudi, de 18 h 30 à  
 20 h, du 11 janvier au 18 mars  
 1982.

Degré : moyen/supérieur

Inscription : au secrétariat de  
 l'École professionnelle commercia-  
 le, Maladière 73, 2000 Neuchâtel.  
 Tél. (038) 24 78 79, int. 302.

Écolage : perçu au moment de  
 l'inscription :  
 Fr. 125.- (pour membres de socié-  
 tés commerciales, Fr. 75.-).

42791-20

**DEMANDES À LOUER**

Cherche à louer à Neuchâtel pour  
 mars-avril 1982

**APPARTEMENT 5-6 pièces**

Ecrire sous chiffres 91-526 à ASSA  
 Annonces Suisses S.A., av. Léo-  
 pold-Robert 31, 2301 La Chaux-  
 de-Fonds.

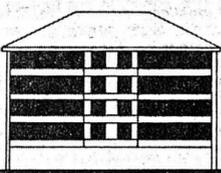
42844-28

**FAN-L'EXPRESS**

Direction : F. Wolfrath  
 R. Aeschelmann  
 Rédacteur en chef : J. Hostettler

**Réception centrale:**

Rue Saint-Maurice 4  
 Neuchâtel  
 Téléphone (038) 25 65 01  
 Compte de chèques postaux 20-178  
 Téléx 3 51 81

**IMMEUBLES**


Seiler et Mayor S.A.  
 Tél. 24 59 59.

**À VENDRE À NEUCHÂTEL  
 DANS IMMEUBLE RÉSIDENTIEL**

A l'ouest de la ville, en limite de zone  
 viticole, magnifique vue panoramique  
 sur la baie d'Auvernier, le lac et les Alpes.

**APPARTEMENTS 5 PIÈCES  
 (130 m<sup>2</sup>)  
 6 PIÈCES (150 m<sup>2</sup>)**

Vaste séjour avec cheminée, grand bal-  
 con, cuisine bien agencée, 2 salles d'eau,  
 3 ou 4 chambres à coucher, ascenseur.  
**Sont inclus dans nos prestations :**  
 Garage individuel attachant à l'immeuble,  
 cave, galetas, Place de parc extérieure.  
**Toutes finitions ou modifications  
 au gré de l'acquéreur.**

**SMSA**

42787-22

A vendre dans immeuble centre  
 Ecluse à Neuchâtel (en face du  
 parking)

**LOCAUX ADMINISTRATIFS**

de 83 m<sup>2</sup> composés de 3 bureaux.  
 Financement : 70 % à disposition.  
 S'adresser à J.R. Moor, Le Ma-  
 nège, 2013 Colombier.  
 Tél. (038) 41 26 89.

42886-22

**IMMEUBLE LOCATIF**

A vendre directement du proprié-  
 taire à Neuchâtel près du parking

en parfait état. Pour traiter  
 Fr. 200.000.-.  
**Faire offres sous chiffres**  
**87-933 Assa Annonces Suisses**  
**S.A., 2, Fbg du Lac, 2001 Neu-**  
**châtel.**

42888-22

**A LOUER**

A louer, à 10 minutes à l'est de  
 Neuchâtel, dans un beau cadre  
 campagnard, en unité de zone viti-  
 cole

**VILLA DE 4 1/2 PIÈCES**

vaste séjour avec cheminée, cuisine  
 agencée, 3 chambres à coucher, 2  
 salles d'eau.

**IMPORTANT SOUS-SOL**

comportant garage double et local  
 de 95 m<sup>2</sup>, conviendrait pour petit  
 atelier ou entrepôt. Buanderie,  
 cave.

Terrain de 1400 m<sup>2</sup>.  
 Location mensuelle Fr. 1900.- +  
 charges.

Seiler et Mayor S.A.  
 Tél. 24 59 59.

42786-26

**SMSA**


A louer,  
 Orangerie 8,

**APPARTEMENT  
 6 pièces**

avec cheminée.  
 Pour le 1<sup>er</sup> février  
 1982.

S'adresser à:  
 RÉGENCE S.A.,  
 rue Coulon 2,  
 tél. (038) 25 17 25  
 2001 Neuchâtel

**Écritures**

en vente au  
 bureau du journal

Littoral neuchâtois,  
 à louer  
**local de 350 m<sup>2</sup>**  
 avec quai de  
 chargement.  
 Adresser offres  
 écrites à AE 0021 au  
 bureau du journal.

42745-26

A louer  
 à Bevaix dès le 1. 4. 1982  
 Dans petit immeuble

**2 1/2 pièces**

Fr. 370.- + charges

SEILER & MAYOR S. A.  
 Tél. 24 59 59

**SMSA**

41089-26

Etude Clerc et de Dardel, notaires  
 2, Rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

**À LOUER**

à proximité de la place Pury  
 pour entrée immédiate ou date à convenir

**BUREAUX**

au 1<sup>er</sup> étage, comprenant 5 pièces.

42714-26

**magnifique appartement  
 duplex**

de 6 1/2 pièces, avec cuisine équipée,  
 cheminée de salon.  
 Prix mensuel Fr. 1600.-, plus  
 charges Fr. 200.-.  
 S'adresser à  
 Etude J.-J. Thorens  
 rue du Temple 16, Saint-Blaise.  
 Tél. 33 27 56.

39694-26

Valable dès le 7.1.82

**DENNER  
 SUPERDISCOUNT**
**SUPER-HIT**

**Navarra**

Vino Selecto  
 de España  
 Denomina-  
 cion contro-  
 lada

plein et  
 harmonieux,  
 un vin de  
 table idéal

1 litre ~~2.45~~

**1.95**

(+ dépôt -40)

**SUPER-HIT**


vraiment propre sans bouillir

5.5 kg ~~17.90~~

**15.90**

(kg 2.89)



prête à l'emploi 800 g  
 4 portions  
 2 sachets

~~8.20~~  
**6.95**



Crème aux  
 noisettes  
 pour tartiner

400 g ~~2.95~~

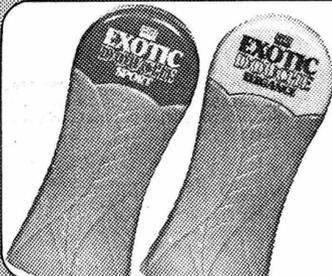
**2.45**


**Préférence**

Collant  
 Crêpe 20 den.

3 tailles ~~2.80~~

**2.30**



- Sport  
 - Élégance

150 ml ~~2.85~~

**2.35**

(100 ml 1.57)



Antiplaque  
 brosses à  
 dents

~~4.60~~  
**3.80**

Duopack


**Ravioli al Sugo**

870 g ~~4.30~~

**3.45**

(100 g -40)

**Ravioli à la  
 sauce tomate**

870 g ~~3.30~~

**2.75**

(100 g -32)

**Cannelloni  
 al Sugo**

870 g ~~5.25~~

**4.25**

(100 g -49)



Revitalisant textile  
 Plus frais, Plus doux,  
 Meilleur.

4 kg ~~7.90~~

**6.50**

41218-10

Do-2/7182

A louer à Saint-Blaise  
 (au centre du village)

**local commercial**

de 84 m<sup>2</sup> aménageable au gré du  
 preneur.  
 Disponible au printemps 1982.  
 Prix mensuel Fr. 1200.-  
 plus charges Fr. 100.-  
 S'adresser à  
 Etude J.-J. Thorens  
 rue du Temple 16, Saint-Blaise.  
 Tél. 33 27 56.

39695-26

**OFFRES D'EMPLOIS**


cherche pour entrée immédiate

**JEUNE CUISINIER(ÈRE)**

suisse ou permis C.  
 5 jours de travail par semaine,  
 congé tous les dimanches,  
 ainsi qu'une

**FILLE DE CUISINE**

suisse ou permis C.  
 5 1/2 jours de travail par semaine,  
 congé tous les dimanches.  
 Ecrire ou téléphoner au  
 (038) 25 14 10.

42859-36

**Cortebert**

cherche

**HORLOGER  
 COMPLET**

Nous désirons un collaborateur avec bonne  
 formation professionnelle ayant des aptitu-  
 des pour la disposition.  
 Nous offrons un travail intéressant et indé-  
 pendant dans petite équipe.

42840-36

**MONTRES CORTEBERT SA** 2501 BIENNE  
 22, QUAI DU HAUT TEL. 032 22 84 34

Entreprise industrielle de moyenne impor-  
 tance cherche un

**AIDE  
 CONCIERGE**

pour un emploi à plein temps.

Semaine de cinq jours (42 heures), horaire  
 détaillé à convenir.

Les personnes intéressées sont priées  
 d'adresser une offre écrite accompa-  
 gnée d'un bref curriculum vitae et des  
 prétentions de salaire sous chiffres  
 P 28-950105 à Publicitas,  
 avenue Léopold-Robert 51,  
 2300 La Chaux-de-Fonds.

42781-36

**Important garage  
 de Neuchâtel**

cherche

**EMPLOYÉ DE BUREAU**

expérimenté, ayant le sens des responsabilités.  
 Semaine de 5 jours.  
 Caisse de retraite.

Faire offres sous chiffres BB 0007, avec cur-  
 culum vitae et prétentions de salaire, au bu-  
 reau du journal.

41246-36

127<sup>e</sup> année

# COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## Impressionnante crue des rivières en l'espace de quelques heures

De notre correspondant :  
Que d'eau ! peut-on répéter, après Noël. Car, depuis quelques jours, il a plu à torrent, et les rivières ont subi une crue rapide et spectaculaire.

Un exemple ? Mardi à minuit, à l'usine des Moyats, dans les gorges, le débit de l'Areuse était de 10 mètres cubes-secondes, et hier matin, il avait passé à... 110 mètres cubes-secondes. Les usines hydroélectriques tournent naturellement à plein rendement, et les turbines ne connaissent pas de chômage.

Dans le fond du Vallon, la terre est surchargée d'eau. A la Presta, près de Travers, des champs sont inondés, et il

reste à peine un mètre de vide entre le niveau de l'Areuse et le tablier du pont de chemin de fer RVT. Phénomène extrêmement rare, paraît-il !

L'eau de la mine d'asphalte, évacuée d'abord dans un bassin de rétention puis par un canal, ne peut plus s'écouler dans la rivière qui refoule.

A la source de l'Areuse, à Saint-Sulpice, dans les gorges de l'Areuse et de Noirvaux, le spectacle est impressionnant, comme à la Baume de Longeauge.

Le Buttes, le Fleurier, le Sucre à Couvet, la Noiraigue, débitent aussi à plein régime, et même « la Morte »,

aux Verrières, a retrouvé une nouvelle vitalité...

Recouvert de neige, le lac des Taillères était aussi à un haut niveau, hier, car la pluie a fait fondre une bonne partie de la neige dans la vallée de La Brévine.

Mercredi, la température était clémente, mais elle avait tendance à se rafraîchir sur les hauteurs. Si la neige se mettait de la partie, elle arrêterait la crue des rivières. Et si, en son temps, le curage et la correction de l'Areuse n'avaient pas été entrepris, on assisterait sans doute à d'importantes inondations dans la vallée. G. D.



L'Areuse est sortie de son lit et à Travers les champs disparaissent sous ses eaux. (Avipress-P. Treuthardt)

## VAL-DE-RUZ

### Au tribunal de police

### Emprisonnement ferme pour ivresse au volant

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a repris mardi ses séances à l'hôtel de ville de Cernier. Il était composé de M. Daniel Jeanneret, président, et M. Roland Zimmermann, substitut au greffe.

M. S. est renvoyé devant le tribunal pour infractions à la loi cantonale sur les constructions et au règlement communal d'urbanisme. Propriétaire d'une maison dans un village de la région, M. S. ne disposait d'aucune place à proximité de chez lui pour y garer sa voiture. Il a donc acheté un petit terrain, attenant à son immeuble, sur lequel existait une porcherie en ruine. Rénovant cette bâtisse, M. S. l'a légèrement agrandie pour en faire un garage. Mais les plans de modification n'ont jamais été sanctionnés. Un tiers a formé opposition à la construction, et la commune a dû porter plainte. Le règlement d'urbanisme communal prévoit que le taux d'occupation au sol ne doit pas dépasser 25%. Tenant compte de la transformation effectuée, il manque maintenant à M. S. 24 m<sup>2</sup> pour satisfaire au règlement. La commune n'exige pas formellement l'application de ce règlement — qui impliquerait la destruction de l'ouvrage — observant qu'avec cette rénovation, M. S. a, du même coup, nettement amélioré l'esthétique du quartier. Le prévenu parle de jalousie de voisin. Le tribunal n'est pas entré dans ce genre de considérations et, retenant que M. S. avait commis une faute en n'effectuant pas toutes les formalités nécessaires au

genre de travaux qu'il a entrepris, il l'a condamné à 200 fr. d'amende et 44 fr. de frais.

#### SURCHARGE

Il est reproché à J. G. d'avoir, en sa qualité de grutier, trop chargé un camion et à A. S., d'avoir conduit ce véhicule en état de surcharge de 18,77%. A. S. a expliqué qu'en raison de la pluie tombée la veille, une quantité donnée pesait plus lourd le lendemain. J. G., lui, estime que c'était au chauffeur de s'occuper du problème de surcharge... Le tribunal a considéré que les deux prévenus avaient fait preuve de négligence. J. G. est condamné à 150 fr. d'amende et 20 fr. de frais et A. S., en raison d'antécédents judiciaires, est condamné à 300 fr. d'amende qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de un an et 20 fr. de frais de justice.

#### EMPRISONNEMENT FERME

J.-J. B. a quitté, un jour d'octobre 1981, le chantier où il travaillait en empruntant, sans autorisation, le véhicule de l'entreprise. Il a ainsi commis un vol d'usage. Mais ce jour-là, le prévenu, qui n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire, fortement alcoolisé (1,97‰), a perdu le contrôle du véhicule entre Fontaines et Boudevilliers. Celui-ci a traversé la chaussée de droite à gauche pour terminer sa course, après plusieurs ton-

neaux, dans un champ. C'est la cinquième fois que J.-J. B. comparait devant un tribunal pour ivresse au volant ou au guidon. Il est condamné à 30 jours d'emprisonnement ferme, 100 fr. d'amende et 251 fr. 20 de frais.

A. B. n'a pas payé sa taxe militaire. Il reconnaît les faits. Objecteur de conscience, il refuse également le principe de la taxe, estimant qu'elle n'est pas une alternative cohérente. A. B. se rend bien compte que son infraction délibérée est négative — et inutile puisqu'il devra de toute façon payer par l'intermédiaire de l'Office des poursuites — mais il expose qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une attitude globale positive : contribution personnelle tiermondiste, lutte contre les inégalités, etc. Et puis, le prévenu a rappelé qu'il mourait un enfant toutes les 30 secondes dans le monde... A. B., récidiviste, comparait pour la quatrième fois pour le même motif. Reconnaisant au prévenu des motifs honorables, le tribunal retient que ce n'est pas par égoïsme qu'il ne paie pas la taxe militaire, mais qu'il emploie cet argent à des buts sociaux. Mais l'infraction a été commise. A. B. est condamné à six jours d'arrêts, sans sursis, et 25 fr. de frais de justice.

M. B., également, n'a pas payé sa taxe militaire. Il ne se présente pas à l'audience. Son casier judiciaire étant vierge, il est condamné par défaut à trois jours d'arrêts, avec sursis pendant un an, conditionné au paiement de la taxe dans les trois mois.

## Au Conseil général de Villiers

Dernière convocation du Conseil général de Villiers l'an passé : il s'agissait d'examiner le budget pour 1982, et de procéder à quelques nominations. Les grandes lignes de ce budget : Revenus communaux : intérêts actifs : 3950 fr. ; immeubles productifs : 23 000 fr. ; forêts : 37 300 fr. ; impôts : 202 800 fr. ; taxes :

17 200 fr. ; recettes diverses : 12 150 fr. ; service des eaux : 4000 fr. ; service de l'électricité : 9 510 fr. ; total : 309 910 francs.

Charges communales : intérêts passifs : 30 400 fr. ; frais d'administration : 38 920 fr. ; hygiène publique : 21 590 fr. ; instruction publique : 149 250 fr. ; travaux publics : 29 970 fr. ; police : 3 160 fr. ; oeuvres sociales : 37 930 fr. ; dépenses diverses : 12 030 fr. ; total : 323 250 francs. Ce qui laisse prévoir un déficit de 13 340 francs.

M. Albert Obrist a été nommé tacitement à la commission de Landeyeux, M. André Boichat à celle des agrégations et des naturalisations. Il y eut aussi l'acceptation de l'arrêté sur le changement de l'article sur l'exercice des droits politiques, ce qui donne en matière communale les dispositions suivantes : tous les Suisses et Suissesses âgés de 18 ans révolus et qui ont leur domicile dans la commune depuis trois mois au moins ainsi que les étrangers et les étrangères du même âge qui sont au bénéfice d'un permis d'établisse-

ment et qui ont leur domicile dans la commune depuis un an au moins, sont électeur en matière communale.

A la demande de cautionnement en faveur de la piscine du Val-de-Ruz, l'assemblée dit oui. En fait, en 1967, elle avait déjà donné son accord pour un cautionnement au prêt de 250 000 francs. Comme le montant de 100 000 fr. est destiné à remplacer ce prêt, il n'y a pas de raison de s'opposer à cette demande.

Deux motions ont été acceptées : l'une concerne la protection civile et émane de M. Didier Wertheimer, l'autre est relative à l'introduction d'une taxe de desserte et elle est soumise par M. Albert Obrist.

L'assemblée terminée, le président du législatif M. Roger Oppliger présente ses bons vœux pour la nouvelle année, M. Charles Maurer président de commune fit de même et remercia chacun de sa collaboration. Il invita l'assemblée à une petite collation organisée par la commune au « Mouton d'Or ».

#### CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, tél. 53 30 30 ou 53 21 72.  
Permanence médicale : votre médecin habituel.  
Soins à domicile : tél. 53 15 31.  
Aide familiale : tél. 53 10 03.  
Hôpital de Landeyeux : tél. 53 34 44.  
Ambulance : tél. 53 21 33.  
Société protectrice des animaux : tél. 53 36 58.  
DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane : « Le Grenier », tous les jours sauf mardi.  
Musée régional : château de Valangin, fermé jusqu'au 28 février.

#### NOTRE FEUILLETON

### Le médecin de New Orleans

par Marianne ANDRIAU  
ÉDITION TALLANDIER

28

En effet, Iris, dont le succès était évident, passait de bras en bras avec une égale apparente satisfaction. Elle prodiguait à chacun de ses partenaires les mêmes sourires enjôleurs, les mêmes œillades provocantes. Trop intelligente ou intuitive pour deviner à son égard les sentiments mêlés des autres femmes présentes, elle s'efforçait aussi de les désarmer. Un petit service rendu. Un compliment habile, un verre d'orangeade tendu au bon moment, une assiette de petits fours passée avec un sourire y parvenaient.

« Cette gamine sera une maîtresse femme, pensait sa cousine, la regardant en action. Si j'étais homme elle me ferait un peu peur ».

Mais Iris ne semblait nullement faire peur aux hommes. C'était avec la même assiette tentatrice qu'elle venait de se présenter devant Rémi. Danièle ne la voyait alors que de dos. Rémi lui faisait face et certes son air d'accueil, puis de remerciement, était le même que celui de

tous les autres convives mâles. Le même, exactement. Rien dans l'expression du visage ni dans la politesse de l'inclination ne marquait que ces deux êtres-là aient jamais fait connaissance auparavant.

Danièle avait respiré plus librement. Cela ne supprimait pas toutes les questions concernant Rémi, mais au moins celle qui s'était posée au sujet d'Iris.

Cependant, c'était peu après que Rémi, pour la première fois de la soirée, s'était décidé à inviter Iris. Il s'agissait d'un nouveau slow. Tandis que le jeune médecin entraînait sa cavalière, sa main largement appuyée sur le dos nu, Danièle avait rencontré le regard de Simone. Un regard inquiet, presque compatissant.

Sans doute ennuyée d'avoir laissé surprendre une telle expression, Simone s'avança vers son amie.

— Tu ne danses plus ? Viens un instant manger ou boire quelque chose. Il ne faut pas que la fatigue nous gagne. Tout à l'air de marcher à merveille, n'est-ce pas ? On a de la chance.

Elle entraînait Danièle de force vers le buffet. Lui versait déjà une coupe de champagne et décidait :

— Pas d'orangeade pour le moment, Danie ! Ce champagne apporté par Christian n'est pas mauvais du tout. Et il te soutiendra dans les émotions que tu ressens sûrement.

Elle avait désigné d'un signe discret le couple Rémi-Iris qui se balançait en mesure à l'autre bout de la pièce et murmurait :

— Ceci ne doit pas t'alarmer. Tu connais Iris : tous les garçons lui plaisent pourvu qu'ils s'occupent d'elle. Mais ça ne va pas plus loin. Et puis, dans le cas présent, je suis

## Dans le cadre de l'Action commune d'évangélisation Une semaine de prière à Fleurier

De notre correspondant :

Demain soir débutera, à la maison de paroisse de Fleurier, une semaine universelle de prière dans le cadre de l'Action commune d'évangélisation.

C'est une nouveauté pour les églises et communautés du Vallon que de se retrouver durant trois jours consécutifs pour des moments de partage, de remise en question devant Dieu afin d'être mieux préparés

pour continuer leur marche chrétienne.

Pasteurs et responsables des paroisses et des communautés ont fait appel au mouvement « Jeunesse en mission ». Ces jeunes conduiront par leurs témoignages personnels, leurs chants et surtout par la présentation de la parole de Dieu, des moments de louanges et de recherches.

Vendredi donc sera traité le thème « Le style de vie de Jésus », message apporté par M. Heinz Suter responsable pour la Suisse de « Jeunesse en mission ». Samedi, toujours à la maison de paroisse, la rencontre aura lieu l'après-midi et une garderie d'enfants sera tenue au Centre de rencontre œcuménique où aura lieu une partie d'animation pour les plus grands.

Un pique-nique sera organisé pendant lequel les représentants de « Jeunesse en mission » parleront de leurs différentes activités, le soir étant consacré à un nouveau message de M. Suter sur « Notre témoignage personnel ».

#### Etat civil de décembre

Publications de mariage : trois.  
Décès : 7. Jeanne Bras, née Clerc le 16 octobre 1910 (décédée à La Chaux-de-Fonds) ; 15. Suzanne Madeleine Vaucher, née Gaberel le 18 janvier 1903 ; 19. Gilbert Raymond Monnier né le 17 décembre 1923.

Enfin dimanche après-midi au temple, le thème de l'assemblée sera : « Le témoignage local des Eglises qui veulent vivre selon la volonté de Dieu ».

Ces rencontres sont ouvertes à tous, catholiques et protestants comme aux membres de l'Action évangélique. Elles seront introduites par les pasteurs et responsables des communautés qui dirigeront aussi les entretiens. G. D.

#### COUVET

#### Déjà le vaudeville du petit Nouvel-An

(sp) Comme elle le fait depuis de nombreuses années, la Société d'émulation du Val-de-Travers recevra ce samedi 9 janvier la troupe des Artistes associés de Lausanne avec leur désormais traditionnel vaudeville du petit Nouvel-An. Cette fois-ci, le public s'amusera en regardant et en écoutant une comédie en trois actes de Jean-Bernard Luc et Jean-Pierre Conty : « Quand épousez-vous ma femme ? ». Tout un programme en forme de point d'interrogation, mais avec de multiples points de suspension...

#### CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20h30, La soupe aux choux, avec de Funès (7 ans).  
Fleurier, l'Alambic bar-dancing : ouvert tous les soirs jusqu'à 2h sauf le lundi.  
Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert tous les soirs, excepté le mardi.  
Môtiers, Musée Rousseau, Musée d'histoire et d'artisanat, Musée du bois : ouverts tous les jours, sauf le dimanche et le lundi.  
Môtiers, château et Musée Léon Perrin : ouverts tous les jours, sauf le lundi.  
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Infirmière-visiteuse : tél. 61 38 48.  
Matériel des samaritains en prêt : Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50, Couvet tél. 63 24 46.  
Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert tous les soirs, excepté le mardi.  
Service d'aide familiale : tél. 61 16 72.  
Fleurier, Pro Senectute permanence sociale : Grand-Rue 7, tous les lundis et jeudis matins, tél. 61 35 05.  
Fleurier gare RVT : informations touristiques tél. 61 10 78.  
Les Verrières bureau de renseignements : Banque cantonale.  
Service du feu pour tout le Vallon : tél. 118.  
Police cantonale : Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

## AVIS MORTUAIRES

La société de chant « L'Espérance » de Travers a le regret de faire part du décès de

Monsieur  
**Ernest HUGI**

père de Monsieur Alfred Hugi, fidèle membre et ami.

Le parti radical de Travers a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur  
**Ernest HUGI**

père de son président, Monsieur Alfred Hugi.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

certaine qu'elle n'est pas le genre de Rémi.

— Tu crois ?

— Sûr.

Danièle la remercia d'un sourire. Elle eut envie de lui rendre un peu de son amitié.

Dis-moi... Christian Delvaux?... Il me semble qu'il avait l'air bien attentif, tout à l'heure, en dansant avec toi. Et je n'avais jamais remarqué comme vous formez un beau couple. Vous dansiez un de ces be-bop... Tu vois, ce que je t'avais dit. Pas besoin de déclarer en quelle année tu as débuté dans le New Orleans. Tu le danses aussi bien que...

Elle s'arrêta. C'était le nom d'Iris qui lui était venu à la bouche. A cette évocation radieuse, de nouveau elle se sentait mal à l'aise.

Simone ne s'en aperçut pas. Elle restait visiblement émuë, elle, par l'évocation de sa danse avec Christian Delvaux.

— De toute façon, dit-elle gaiement, Christian et moi nous nous sommes avoué l'un à l'autre l'époque de nos premiers exercices du genre. Il allait, lui aussi, de temps en temps, au Lorientais. J'aurais pu l'y rencontrer.

Elle soupira d'une manière si drôle que Danièle, oubliant son propre problème, traduisit tout haut :

— Que de temps perdu !

Après une bourrade amicale elle abandonna son amie, qui, maintenant empourprée, avait l'air de ne pas comprendre. En s'éloignant, Danièle marmonnait pour elle-même.

« Heureusement que je suis là pour ouvrir les yeux de

certain ! ».

La scène qu'elle surprit cinq minutes après lui parut un démenti flagrant aux affirmations optimistes de Simone concernant Iris et Rémi. Les deux jeunes gens, tout en dansant, s'étaient peu à peu éloignés du centre de la pièce. Ils évoluaient maintenant dans un angle proche de l'entrée qu'un fauteuil, et derrière lui une plante verte, masquaient aux occupants de la salle.

Invitée par un peintre de leurs amis avec qui elle entretenait une conversation de politesse, Danièle perdit de vue, un moment, le couple vers lequel s'orientaient ses pensées. Quand elle s'aperçut que Rémi et sa cavalière avaient disparu, elle eut un léger choc au cœur. Où pouvaient-ils bien être passés ? Il fallait le savoir immédiatement.

Cette danse, heureusement, finissait.

— Excusez-moi, dit-elle à son danseur. Je dois m'occuper du buffet.

S'étant approchée de la table, elle chercha de nouveau autour d'elle. Soudain elle aperçut, derrière la plante verte, un bras nu qui, sans hésitation possible, était celui d'Iris. Et, bien que la danse fût interrompue, ce bras demeurait levé dans une position qui le laissait supposer encore accroché au cou de Rémi.

Danièle n'y tint plus. Elle saisit un plateau sur lequel elle disposa en hâte quelques verres de boissons diverses. Puis avec son chargement elle se dirigea d'un pas ferme vers l'angle où le couple se dissimulait toujours. Avant même de les avoir découverts, elle se fit précéder par le plateau, et lança :

— Iris, Rémi, quelque chose à boire ? A suivre

**OFFRES D'EMPLOIS**

La Maison REYMOND machines de bureau et informatique cherche pour renforcer son équipe technique de service après-vente,

**un monteieur en appareils électroniques**

Après formation, cette personne sera chargée de s'occuper de l'entretien de nos machines à écrire électroniques auprès de notre clientèle.

Adresser offres écrites à : REYMOND S.A., Fbg du Lac 11 2000 Neuchâtel 39712-36

Grande carrosserie de Neuchâtel cherche pour date à convenir

**1 peintre sur automobile**

qualifié. Excellentes prestations, installations modernes, ambiance très sympathique. Ecrire sous chiffres EI 0024 au bureau du journal. 41005-36

Wir suchen noch einen (eine)

**KOLLEGEN(IN) FÜR DEN AUSSENDIENST**

mit Deutschkenntnissen in Wort und Schrift. Wenn Sie gerne mit Menschen umgehen, sprachgewandt, mindestens 25 Jahre alt sind, einen PW besitzen und einen festen Wohnort haben, dann erwarten wir gerne Ihre kurze Bewerbung. Arbeitsgebiet nördl. Bulle/Neuchâtel.

MARITAL S.A., av. Victor-Ruffly 2, CP 193, 1000 Lausanne 12. 42885-36

ENTREPRISE YVERDON & ENVIRONS

cherche pour date à convenir

**CONTREMAÎTRE MAÇON MAGASINIER APPRENTI COMMERCE G CHAUFFEUR PEINTRE**

Faire offres sous chiffres 22-153611 à Publicitas, 1401 Yverdon. 40060-36

On cherche à Neuchâtel

**1 VENDEUSE**

expérimentée, âgée de 25 à 45 ans. Faire offres sous chiffres DF 0011 au bureau du journal. 42763-36

**JOLIAT-Intérim EMPLOIS ENGAGE**

personnel qualifié toute branche du bâtiment et de l'industrie mécanique. Suisse ou permis valable.

Fausse-Brayes 19 Neuchâtel 038/24 21 88

Hôtel-restaurant cherche

**sommelière**

travail agréable avec 2 horaires. Congé samedi et dimanche. Tél. (038) 31 13 42. 42768-36

La Rotonde engage

**dame**

pour aider en cuisine du lundi au vendredi inclus. Début lundi 11 janvier, horaire : de 9 à 14 heures environ. Tél. 24 48 48. 42811-31

**APPRENTISSAGES**

Jeune fille, 17 ans cherche place d'APPRENTIE TOILETTEUSE

**ou PALFRENIÈRE**

Entrée immédiate. Tél. (038) 31 66 98. 42866-40

**Coop-informations!**

**Hits «weekend» du jeudi 7 janvier au samedi 9 janvier 1982**



**Sanoquick**  
Boisson instantanée au cacao

700 g **3.50** au lieu de 4.50



**Dawamalt**  
Boisson fortifiante pour le petit déjeuner

1 kg **6.90** au lieu de 8.40

**Actions pour économiser**

**Nescore** sachet de remplissage 2 paquets de 200g **10.60** au lieu de 12.60

**Petits pois et carottes midi moyens** Boîte de 870g poids égoutté: 540g 2 boîtes **3.80** au lieu de 4.60

**Poulets étrangers surgelés, prêts à cuire** le kg **4.50**

**GALA** Cornettes fines Gala Pâtes aux œufs frais 500g **1.20** au lieu de 1.65

**Napoli** Spaghetti Napoli 500g **0.95** au lieu de 1.35

**Napoli** Ravioli aux œufs midi alla Napolitana Boîte de 1160g **2.95** au lieu de 3.60

**14 croustilles de poisson surgelées, sans arêtes** 400g **3.20** au lieu de 3.90

**Hits hebdo 6-12 janvier 1982**

**Haricots midi moyens**  
Boîte de 860 g poids égoutté: 460 g  
2 boîtes **3.60** au lieu de 4.60

**Soupes en sachet Knorr**  
12 sortes à choix  
1 sachet **1.05** au lieu de 1.75

**Fondue Gerber** prête à servir  
400 g **3.90** au lieu de 4.85  
800 g **6.95** au lieu de 8.60

**Savon Palmolive**  
3 pièces de 135 g  
**2.10** au lieu de 3.-

**Savon Lux**  
3 pièces de 150 g  
**2.75** au lieu de 3.75

**Savon-crème Nivea**  
3 pièces de 140 g  
**2.75** au lieu de 3.60



**Un apprentissage de commerce**

à la «Winterthur»... point de départ d'un bel avenir professionnel.

- \* La formation est multiple, le programme d'apprentissage moderne.
- \* Des objectifs précis sont fixés pour chaque étape de l'apprentissage.
- \* Des spécialistes avertis assurent la formation.
- \* A la «Winterthur», on peut compter sur des rapports de travail bien définis; les conditions d'engagement sont de tout premier ordre.
- \* L'apprentissage terminé, la plupart des apprentis restent au service de notre société.
- \* Après l'apprentissage, la «Winterthur» offre de multiples possibilités d'avancement dans de nombreux secteurs

grâce à son ouverture sur l'avenir et à son activité internationale. Qui se perfectionne et s'engage activement peut faire carrière chez nous.

Voilà pourquoi votre fils ou votre fille devrait maintenant s'annoncer.

Dans les semaines à venir, nous nous entretiendrons avec les jeunes gens qu'intéresse un apprentissage de commerce à la «Winterthur».

L'inscription, accompagnée d'un curriculum vitae manuscrit et d'une copie des certificats scolaires, doit être envoyée à l'adresse suivante:

« WINTERTHUR »-VIE  
Ass. Familiale  
M. Düscher, agt général  
NEUCHÂTEL, St-Honoré 2  
41145-40

**Véhicules à moteur**

Pour cause de double emploi

**à enlever**

pour un prix exceptionnel

**RENAULT 20 TS**

blanche, 47.000 km, année 1980, 5 vitesses. Tél. (038) 24 50 70, heures de bureau. 41952-42

**FORD Escort 1,3**

Voiture de l'année 1981, 20.000 km. Prix à discuter. Tél. 33 49 91, repas. 41895-42

**ACHAT TOUTES VOITURES DES 1973 PAIE IMMÉDIAT - CASH - TEL. 021 / 56 21 86 (08 00 h - 21 00 h) AUTO KLOTI PUIDOUX-CHEMBRES**

41181-42

A vendre

**bus Renault**

estafette 8 places, bon état, 67.000 km. Expertisé décembre 81, Fr. 6000.-. Tél. (038) 55 28 14. 42737-42

**GOLF GTI**

modèle 82, neuve, vert foncé métallisé, vitres teintées. Livrable immédiatement, gros rabais. Tél. (038) 24 27 72. 41951-42

**DTMX 125**

préparée enduro + nombreuses pièces de rechange + 1 jeu de pneus. 12.000 km, Fr. 1.500.-. Tél. 31 49 02 (heures des repas). 41933-42

A vendre

**Porsche 924**

90.000 km. Expertisée. Tél. (038) 25 63 10. 41724-42

**Peugeot 104 GL6**

1977, vert métallisé, 45.000 km. Expertisée. Tél. 24 24 42, le matin. 42809-42

**AUTO-LOCATION**

33 11 44

**AUTO-LOCATION**

33 11 44

**AUTO-LOCATION**

33 11 44

**GARAGE DU ROC**

Hauterive (NE) 42795-42

**M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie**  
GARAGE DU LITTORAL Pierre-à-Mazel 51  
CONCESSIONNAIRE DEPUIS 1931 **PEUGEOT**

PEUGEOT 304 GL break	1978	Fr. 35.000.-
PEUGEOT 304 SLS	1976	Fr. 5.800.-
PEUGEOT 305 GLS	1978	31.000 km
PEUGEOT 305 SR break	1979	30.000 km
PEUGEOT 305 SR	1970	46.000 km
PEUGEOT 504 TI sp suisse	1979	Fr. 8.800.-
PEUGEOT 504 coupé TI	1979	48.000 km
PEUGEOT 504 L	1977	50.000 km
PEUGEOT 504 Fam.	1978	57.000 km
PEUGEOT 604 SL aut.	1976	Fr. 8.900.-
VW SCIROCCO TS	1976	Fr. 8.800.-
MERCEDES 230	1973	Fr. 7.800.-
RENAULT R12 break	1978/10	Fr. 57.000 km
RENAULT R6 TL break	1974	59.000 km
CITROËN CX 2400 Pallas	1977	30.000 km
OPEL MANTA Berlinetta	1977	64.000 km
FORD TAUNUS 1600	1977	37.000 km
BMW 2002	1974	Fr. 7.500.-
		Fr. 5.800.-

Livrables tout de suite - garanties - reprises ouvert le samedi de 9 h à 16 heures

Tél. (038) 25 99 91 42869-42

**Actions viande fraîche**

- Bouilli 100 g **1.15**
- Ragoût de bœuf 100 g **1.40**
- Viande hachée de bœuf 100 g **1.10**

**Super-Centre Centres Coop + principaux magasins**

URGENT

**FORD TRANSIT 2000**

8000 km, parfait état. Expertisée, prix intéressant. Tél. (038) 24 18 42. 42847-42

A vendre

**Honda Civic**

modèle 79, environ 42.000 km. Expertisée le 5.81. Prix à discuter. Tél. (038) 57 14 07, repas. 41750-42

A vendre

**DS super**

1970, parfait état mécanique. Expertisée. 135.000 km, Fr. 850.-. Tél. (038) 55 24 70. 42876-42

La publicité rapporte à ceux qui en font!

# INFORMATIONS SUISSES

SUITE

## Radio et TV locales : grande controverse

Le résultat de la procédure de consultation devrait être présenté au Conseil fédéral dans le courant du mois de février.

### BASE LÉGALE : UN CERTAIN « FLOU ARTISTIQUE »

L'ordonnance actuelle, qui date de 1977, régle les conditions auxquelles est soumise la diffusion de programmes de radio-TV locales par câble. Elle avait notamment permis la mise sur pied d'émissions de radio et de télévision locales à Renens (VD) et Sion.

Le projet de nouvelle ordonnance, en revanche, autorise la diffusion d'émissions sans fil, par conséquent par le canal des ondes pendant la phase d'essais au moins. Ces essais devraient permettre d'acquiescer une plus grande expérience dans le domaine en prévision du texte de loi définitif sur la question. La commission fédérale d'experts pour une conception globale des médias (CFEPCM) qui a rédigé le projet, n'est pas parvenue à un avis commun sur la question très controversée du financement publicitaire et propose deux variantes, l'une avec financement publicitaire, l'autre sans.

Le Conseil fédéral se trouve, dans le domaine des médias, dans un certain « flou artistique » pour ne pas dire dans le vide légal le plus complet. Après le deuxième refus populaire de l'article constitutionnel radio-TV en 1976, l'exécutif fédéral a publié un message en vue d'un article constitutionnel « troisième manière ». Or, ce projet n'en est qu'au stade de l'examen par la commission et ce n'est au plus tôt qu'en automne qu'il sera examiné par le Conseil des Etats, chambre prioritaire en l'occurrence. La troisième votation populaire sur le sujet ne pourra donc avoir lieu avant 1984.

D'autre part, on attend pour les premiers mois de l'année le rapport final de la commission fédérale pour une conception globale des médias, qui avait pour mission de définir les grandes orientations du « nouvel ordre suisse » des médias.

C'est ainsi qu'à l'échéance de l'ordonnance sur la radio-TV par câble, soit en juin 1981, le CF se trouvait dépourvu de base constitutionnelle pour légiférer dans le domaine des médias. Le projet de nouvelle ordonnance ayant suscité de grandes controverses, il se vit contraint de prolonger la précédente ordonnance jusqu'en juin 1982, et chargea la Commission fédérale pour une conception globale des médias de rédiger le nouveau projet.

D'autre part, la multiplication à l'étranger des radios dites « libres », à rayon de diffusion local, ainsi que l'apparition aux limites des frontières de stations de radios « arrosants » la Suisse, comme Radio 24 et Radio Mont-Blanc, ont amené le CF à proposer ce projet qui aura également pour vertu de répondre aux 106 demandes de concessions pour des émissions de radio et de télévision locales formulées en Suisse auprès du DFTCE.

### LE « NEUD GORDIEN » DE LA PUBLICITE

Pour la quasi-totalité des groupes,

cantons, partis et associations consultés, les principaux critères de jugement du projet sont presque toujours ceux de la situation légale, de la publicité et des directives de programme.

Parmi les partis politiques nationaux, les opinions favorables prédominent. Seul le PSS est d'avis que le projet favorise moins la communication locale que l'exploitation de nouveaux marchés par certains groupes, et que la phase d'essai risquée, pour cette raison, de s'avérer irréversible. Le PSS serait favorable à une solution qui accorde le droit pour les organismes de radios locales de prendre part aux émissions locales et régionales de la SSR. Le PSS se prononce contre la publicité dans les stations de radios-TV locales, le financement par la taxe lui semblant un meilleur moyen.

En revanche, l'UDC, le PRD (à la radio seulement), le PDC (au moins pour la couverture des frais), ainsi que l'ADI et le Parti libéral se déclarent favorables au financement publicitaire. Le PDT et les POCH proposent une organisation coopérative des médias locaux et s'opposent aux diffuseurs commerciaux. Le PRD appuie une disposition transitoire au lieu d'une ordonnance sur les essais, tandis que le PdT penche pour un projet de loi au lieu de l'ordonnance projetée.

Les radicaux suisses sont contre des directives de programme, car il n'existe rien de semblable pour la presse. Sur ce point, l'opinion du PDC est tout autrement indiquée plus précises concernant les programmes sont indispensables.

### COOPÉRATIVES CONTRE STATIONS

De même, l'opinion des organisations du monde du travail est très contrastée. L'USS demande que soit d'abord mise en vigueur la nouvelle loi sur la radio-télévision, se prononce contre la publicité et pour une organisation coopérative des futurs diffuseurs. L'Union suisse des paysans (USP) donne, quant à elle, son accord au financement publicitaire et demande qu'une attention particulière soit portée, lors de l'autorisation de programmes locaux, aux régions rurales. L'Union centrale des associations patronales (UCAP) souhaite, en lieu et place d'une phase d'essais, une disposition transitoire et se déclare opposée à la publicité.

L'USAM préférerait également un financement sans publicité et demande que, à défaut de cela, des mesures soient prises pour empêcher l'accaparement des émetteurs de radios-TV locaux par les grands trusts financiers. Le Vorort prêche également pour une ordonnance transitoire et approuve la publicité. La collaboration des éditeurs de journaux serait, selon lui, seul à même d'éviter l'accaparement unilatéral du marché publicitaire par les futurs émetteurs de radio-TV locales.

La Fédération des sociétés suisses d'employés (FSSE) est, quant à elle, opposée à la publicité. Dans l'éventualité contraire, elle se déclare opposée à accorder à la SSR le droit de diffuser de la publicité sur ses programmes radio et critique le manque de critères précis

pour l'autorisation de diffusion.

Dans les 3 groupes des médias : éditeurs, journalistes et employés, consommateurs; des craintes pour la presse écrite.

L'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) souligne d'abord le nécessaire maintien de la pluralité de la presse suisse, qui tire l'essentiel de ses recettes de la publicité. Elle se déclare, par conséquent, opposée à la publicité dans les radios-TV locales et espère que les essais de radiodiffusion locale seront entrepris avec l'assentiment et la collaboration de la presse.

Mêmes craintes à l'Union romande de journaux (URJ) qui juge très risquée pour la presse l'apparition de radios locales. Au cas où, cependant, « ce nouveau média, dont le besoin n'est pas démontré et qui ne remplacerait jamais la presse écrite » était autorisé, l'URJ, tout comme la Fédération romande de journaux (FRJ), souhaiterait que la presse y soit associée.

Les syndicats du secteur des médias doutent également du besoin réel en radios-TV locales et considèrent leur introduction comme prématurée. De plus, aussi bien la Fédération suisse des journalistes (FSJ) que l'Union suisse des journalistes (USJ) et le Syndicat des mass médias (SSM) sont contre le financement publicitaire. La FSJ et le SSM préféreraient que la SSR s'occupe de la diffusion de programmes locaux et le SSM, rejointe en cela par l'USJ, pense que les éventuels diffuseurs devraient être des organismes publics, coopératifs par exemple.

L'USJ est, en revanche, opposée à l'idée de médias gratuits offerts en pâture aux citoyens et plaide pour un financement par taxes ou subventions publiques. La FSJ exprime, pour sa part, des réticences sur la forme choisie pour le projet, celle de l'ordonnance, et propose d'attendre le rapport final de la commission d'experts pour une conception globale des médias. C'est également l'avis du SSM qui propose la reconduction de l'ordonnance actuelle sur la diffusion par câble jusqu'à la clarification de la situation légale des médias.

Le syndicat des travailleurs de la radio-télévision (STRT) espère, de son côté, qu'aucun essai ne sera autorisé qui compromette l'ordre actuel dans les médias et qui puisse porter préjudice au futur texte constitutionnel. Le STRT est contre la publicité dans les médias locaux, qui devraient, selon lui, être considérés comme des services publics.

La SSR, par la voix notamment de son directeur général, se déclare con-

vaincue que les expérimentations qui ont eu lieu à l'étranger sont suffisantes et que, par conséquent, des essais de radios-TV locales en Suisse ne sont pas nécessaires. Elle doute, d'autre part, que le CF dispose de la base légale suffisante pour légiférer sur le sujet. Opposée à la publicité, la SSR déclare se réserver le droit de demander également la possibilité de diffuser de la publicité sur ses programmes radio.

L'entreprise des PTT a, elle aussi, été associée à la consultation, concernant, en particulier, les possibilités techniques du projet. Selon le département technique des PTT, la diffusion de programmes locaux de télévision se heurte à de grosses difficultés techniques. Il n'existe, en effet, pratiquement plus aucun canal disponible. Même problème pour ce qui concerne les canaux radios. Les PTT ne peuvent, en effet, pas garantir que la prochaine conférence de l'Union internationale des télécommunications (UIT) de 1983/84 assurera à la Suisse un plus grand nombre de canaux disponibles.

Vingt-quatre cantons au total ont donné leur avis sur le projet fédéral. Parmi eux, 9 se prononcent pour le financement publicitaire (NE, TI, SO, VD, NW, SH, BL, BS). Les deux cantons bâlois se prononcent pour leur part pour une organisation des émissions locales par le biais de concordats inter-cantonaux. La plupart des cantons réclament également le droit de participer tant à la procédure d'autorisation qu'au contrôle des futures stations.

### PÊLE-MÊLE

Le jeune skieur étranger qui a trouvé la mort mardi en faisant du ski « sauvage » hors des pistes de Crans-Montana a été identifié. Il s'agit de M. Rodolfo Espinoza Lasoasa, 24 ans, domicilié à Saragosse.

Le juge fédéral valaisan Henri Fragnière a annoncé sa démission pour le 30 juin prochain. C'est ce qu'a indiqué, mercredi le secrétaire de l'Assemblée fédérale en faisant état d'une lettre que M. Fragnière a adressée à la présidente du Conseil national.

La Société suisse des voyageurs de commerce (SSVC) a un nouveau président. Il s'agit de M. Michel Amey, de Fribourg qui succède à M. Peter Graf de Stäfa (ZH).

## La Société suisse des officiers et la paix

BERNE (ATS). - Les « thèses de la Société suisse des officiers concernant la paix », communiquées mercredi à la presse, sont le résultat des travaux d'un groupe d'études ad hoc de la société. Divers aspects de la notion de paix y sont abordés parmi lesquels les rapports entre la paix et l'Etat, la paix et la neutralité, la paix et la liberté.

Après avoir souligné que la notion de paix recouvre de très nombreux aspects (thèse 1), le texte de la Société suisse des officiers affirme que « la notion de paix est aujourd'hui galvaudée dans les débats philosophiques, spirituels et politiques. Selon l'opinion de potentats communistes, la « paix » peut également englober des actes de guerre, pour autant que ceux-ci soient nécessaires à la défense ou à la réalisation du socialisme. » (thèse 2).

Les officiers suisses insistent d'autre part à plusieurs reprises sur la notion de

« défense nationale crédible ». C'est elle, soulignent-ils, « qui a épargné la guerre à notre pays » et qui « est une des composantes principales du maintien de la liberté d'action, liberté d'action qui permet seule de mener une politique de paix ».

Par ailleurs, la thèse N° 11 affirme qu'« il est faux d'opposer nos dépenses d'armement à notre aide au développement ». « Favoriser l'aide au développement (...) et assurer la paix ne sont pas les deux termes d'une alternative, mais bien des objectifs complémentaires ».

Sur le plan diplomatique, la Société suisse des officiers estime que notre pays « doit développer ses actions de bons offices (...) en vue de parvenir à un désarmement général, à un contrôle du désarmement et à la mise en place de moyens efficaces sur le plan international permettant de résoudre les crises sans violence. »

## Berne et la conquête de l'espace

Dans ce pays réputé pour son esprit terre à terre, le premier message du Conseil fédéral que la presse parlementaire aura eu en 1982 à se mettre sous la dent, ou plutôt sous la plume, a trait à la conquête de l'espace. Mercredi en effet, le gouvernement a rendu public son message concernant la phase de production des lanceurs européens ARIANE, document d'ailleurs approuvé l'an dernier déjà, le 18 novembre plus précisément. De quoi s'agit-il?

La Suisse figure au nombre des Etats ayant participé, dans le cadre de l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO), puis de l'Agence spatiale européenne (ESA) qui lui a succédé en 1975, à la création et à la mise au point de la fusée ARIANE, conçue pour mettre sur orbite autour de notre planète des satellites, de télécommunications notamment. Comme la grande presse l'a annoncé, les essais aux cours desquels la fusée a été mise au point se sont achevés avec succès à la fin de l'an dernier. La signification de l'opération apparaît d'emblée quand on sait qu'ARIANE, avec une masse au décollage de 208 tonnes et une hauteur de près de 50 mètres, est capable, au stade actuel de son

développement, de placer en orbite géostationnaire des satellites d'une tonne. L'Agence spatiale européenne est une organisation tournée vers la recherche et le développement, donc peu préparée à assurer la réalisation, désormais possible, du lancement dans les conditions économiques et industrielles voulues. Telle est la raison pour laquelle a été créée en mars 1980 une nouvelle organisation, ARIANESPACE, société anonyme de droit privé, qui assurera la production et la commercialisation de nouvelles séries de la fusée.

Le message propose aux Chambres d'approuver cette création, qui constitue une modification importante de l'acte international approuvé par notre pays en 1974, et par lequel celui-ci a pris part au programme ARIANE jusqu'ici. Les actionnaires d'ARIANESPACE sont les sociétés industrielles engagées dans la production d'ARIANE. En ce qui concerne notre pays, qui participe à l'opération à raison de 2,7 %, ce sont la Compagnie industrielle radiotechnique (CIR), dont le siège est à Berne et la fabrique à Gals (BE), à côté de Thielle, Contraves, la Fabrique Fédérale d'Avions et l'Union de Banques Suisses. Etienne Jeanneret

# BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL		5 jan.	6 jan.
Banque nationale	610	d	610
Credit Fonc. neuchâtd.	575	d	600
La Neuchât. ass. g.	500	d	500
Gardy	30	d	30
Cortallod	1375	d	1390
Cossonay	1200	d	1200
Chaux et ciments	650	d	650
Dubied port.	185	d	185
Dubied bon.	150	d	150
Ciment Portland	2900	d	2900
Interfood port.	5300	d	5300
Interfood nom.	1400	d	1400
Interfood bon.	400	d	400
Navigation N'el priv.	65	d	65
Hermès port.	300	d	300
Hermès nom.	68	d	70

LAUSANNE		5 jan.	6 jan.
Banq. cant. vaudoise	580	d	585
Réob. port.	820	d	825
Credit Fonc. vaudois	890	d	910
Ateliers constr. Vevey	990	d	970
Editions Rencontre			
Innovation	335	d	350
Rinsoz & Ormond	370	d	370
La Suisse-vie ass.	3900	d	3850
Zyma	900	d	900

GENÈVE		5 jan.	6 jan.
Grand-Passage	355	d	350
Charmilles port.	375	d	375
Physique port.	135	d	135
Physique nom.	115	d	120
Astra	19		18
Monte-Edison	25		23
Olivetti priv.	3.10	d	3
Fin. Paris Bas	63	d	63
Schlumberger	98.25	d	93.50
Swedish Match	37.50	d	38
Elektrolux B	27	d	27
SKFB	49.50	d	49

BÂLE		5 jan.	6 jan.
Pirelli Internat.	223	d	225
Bâloise Holding port.	550	d	550
Bâloise Holding bon.	1015	d	1000
Ciba-Geigy port.	1285	d	1255
Ciba-Geigy nom.	546	d	542
Ciba-Geigy bon.	970	d	953
Sandoz port.	4125	d	4075
Sandoz nom.	1520	d	1490
Sandoz bon.	515	d	515
Hoffmann-L.R. cap.	73000	d	72750
Hoffmann-L.R. jce.	63500	d	63000
Hoffmann-L.R. 1/10	6325	d	6300

ZURICH		5 jan.	6 jan.
Swissair port.	690	d	688
Swissair nom.	650	d	645
Banque Leu port.	4150	d	4200
Banque Leu nom.	2475	d	2500
Banque Leu bon.	580	d	577
UBS nom.	3125	d	3090
UBS bon.	105.50	d	104
SBS port.	325	d	322
SBS nom.	206	d	205
SBS bon.	243	d	239
Credit Suisse port.	2010	d	1980
Credit Suisse nom.	383	d	382
Baqe hyp. com. port.	420	d	420
Baqe hyp. com. nom.	440	d	440
Banque pop. suisse	980	d	950
Banq. pop. suisse bon.	92	d	91.50
ADIA	2200	d	2150
Elektrowatt	2200	d	2190
Financière de presse	2730	d	2710
Holderbank port.	640	d	632
Holderbank nom.	552	d	550
Landis & Gyr	1060	d	1040
Landis & Gyr bon.	105	d	105
Motor Colombus	450	d	450
Moerwepick port.	2870	d	2850
Moerwepick nom.	145	d	145
Italo-Suisse	1450	d	1420
Oerlikon-Bührle port.	1450	d	1420
Oerlikon-Bührle nom.	335	d	325
Reassurance port.	6600	d	6450
Reassurance nom.	2775	d	2780
Reassurance bon.	1065	d	1060
Winterthur ass. port.	2730	d	2710
Winterthur ass. nom.	1440	d	1440
Winterthur ass. bon.	2220	d	2215
Zurich ass. port.	16100	d	16000

Zurich ass. nom.	9000	d	8900
Zurich ass. bon.	1345	d	1340
Atel	1360	d	1360
Saurer	480	d	480
Brown Boveri	1100	d	1090
El. Laufenbourg	2675	d	2650
Fischer	480	d	490
Jelmoli	1320	d	1300
Hero	2500	d	2500
Nestlé port.	3200	d	3175
Nestlé nom.	1925	d	1910
Roco port.	1175	d	1175
Alu Suisse port.	675	d	655
Alu Suisse nom.	266	d	263
Alu Suisse bon.	63	d	62
Sulzer nom.	1900	d	1925
Sulzer bon.	252	d	248.50
Von Roll	446	d	440

ZURICH (Etrangers)		5 jan.	6 jan.
Alcan	41.50	d	40.50
Am. Metall Glimax	87.75	d	83.50
Am. Tel & Tel	105	d	104.50
Beatrice Foods	32	d	32
Burroughs	61.25	d	58.50
Canadian Pacific	62.50	d	61
Caterp. Tractor	97.50	d	96.25
Chrysler	6.75	d	6.50
Coca Cola	62.25	d	61
Control Data	65.50	d	62
Corning Glass Works	93.25	d	92
C.P.C. Int.	62.75	d	61
Dow Chemical	47	d	44.75
Du Pont	69	d	67.25
Eastman Kodak	131	d	128
EXXON	37.75	d	37.25
Fluor	55	d	53
Ford Motor Co	31.75	d	30.75
General Electric	105.50	d	103
General Foods	56.75	d	54
General Motors	72	d	70
General Tel. & Elec.	57.25	d	57
Goodyear	37.75	d	37.25
Homestake	67.25	d	66.25
Honeywell	129.30	d	125.50
IBM	105	d	102.50
Inco	26.50	d	25.50
Int. Paper	70.25	d	69.50
Int. Tel. & Tel.	53.50	d	52.50
Kennecott	37.75	d	37
Litton	103	d	100.50
MMM	97.50	d	96.75
Mobil Oil	44.50	d	43.75
Monsanto	126.50	d	125
Nation. Cash Register	79.75	d	76.50
National Distillers	43	d	42
Philo Morris	90.25	d	89.50
Phillips Petroleum	71.75	d	69
Procter & Gamble	145	d	140.50
Sperry Rand	62.75	d	60
Texasco	59.25	d	58.25
Union Carbide	91.50	d	88.50
Univacal	13	d	12.75
US Steel	54.50	d	53
Warner-Lambert	39.75	d	38.75
Woolworth F.W.	33.75	d	33.50
Xerox	75	d	71.75
AKZO	17	d	16.75
Anglo Gold I	150	d	150.50
Anglo Amer. I	23	d	22.75
Machines Bull	8	d	8
Italo-Argentina			
De Beers I	12.25	d	12.50
General Schopping	382	d	380
Imperial Chem. Ind.	9.50	d	9.75
Pichiney-U.-K.	60.50	d	60
Philips	15	d	14.50
Royal Dutch	32.50	d	31.25
Unilever	109	d	108.50
B.A.S.F.	107	d	106
Degussa	192	d	190
Farben Bayer	91.50	d	91.75
Hoechst-Farben	96.50	d	96.50
Mannesmann	120	d	120.50
R.W.E.	135	d	135
Siemens	164	d	162.50
Thyssen-Hutte	57.75	d	58.50
Volkswagen	107	d	106

FRANCFORT		5 jan.	6 jan.
A.E.G.	134	d	133.50
B.A.S.F.	190.70	d	191.80
B.M.F.	285	d	284
Deutsche Bank	263.70	d	263.50
Dresdner Bank	132.50	d	133.60

Farben Bayer	114.90	d	114.70
Hoechst-Farben	121.60	d	122
Karstadt	185	d	185
Kaufhof	140	d	140
Mannesmann	150.50	d	151
Mercedes	248	d	243

## OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

## UNE DÉCORATRICE

au bénéfice d'un certificat de capacité avec beaucoup de goût pour la confection dame.

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone avec la Direction au (038) 25 30 13.



NEUCHÂTEL 42871-36

## Nos vendeuses par téléphone

aiment beaucoup travailler chez nous. Nous sommes une entreprise suisse qui travaille spécialement pour la protection de l'environnement. Si vous pouvez consacrer 3 heures par jour à pouvoir travailler sans être dérangé cela peut être le travail à domicile que vous cherchez depuis longtemps. Téléphonnez-nous. Madame Arnoulet vous donnera volontiers des renseignements supplémentaires au tél. (038) 53 13 08.

On cherche

## JEUNE VENDEUSE (EUR)

si possible qualifiée, agréeable. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à la Fromagerie Bill, rue du Trésor, 2000 Neuchâtel. Téléphone (038) 25 26 36.

## Carreleur - maçon bricoleur

SOIGNEUX s'exprimant en français, avec permis de conduire, serait engagé tout de suite. Avantages sociaux. Faire offres manuscrites à

**comipa mobile sa**  
18, rue de la Gare  
2024 Saint-Aubin.

Atelier d'horlogerie à Colombier engagé

## ouvrières

en atelier à la demi-journée et à la journée complète.  
Tél. (038) 41 10 70.

Aurora-service cherche

## 1 électro-mécanicien

S'adresser Ecluse 31,  
Tél. 24 20 34.

Entreprise d'installations électriques cherche jeune

## MONTEUR ÉLECTRICIEN

sachant travailler seul, possédant un permis de conduire (éventuellement voiture à disposition). Pour personne capable, possibilité d'exécuter des travaux de concession A en téléphone. S'adresser à l'entreprise O. Jeanfavre S.A., route de Lausanne 14, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, Tél. (021) 32 43 43 (à 7 h 30 ou 13 h 30).

On cherche

## sommelière

connaissant les deux services, 2 horaires. Hôtel de la Croix-d'Or 2054 Chézard, Tél. 53 20 88.

Afin de compléter notre effectif dans la section des assurances de personnes et de dommages, nous cherchons une

## correspondancièr

L'activité principale comprend :

- renseignements à la clientèle et au service externe
- correspondance française
- travaux administratifs divers.

Cette occupation variée et indépendante exige :

- un certificat d'apprentissage de commerce, si possible dans la branche assurance (assurance accidents et responsabilité civile)
- quelques années de pratique
- le français comme langue maternelle avec connaissances de l'allemand (parlé)
- un savoir-vivre agréable, une disposition à collaborer avec notre personnel.

Avons-nous éveillé votre intérêt ? Si oui, adressez vos offres à :



ZURICH ASSURANCES

Sous-direction de Berne  
Eigerstrasse 2 42834-36

## Restaurant de l'Hippocampe

Bar-Dancing « Chez Gégène »  
Bevaix

engage, pour le 15 février 1982

## UN CUISINIER

Prière de téléphoner au (038) 46 18 44.

armourins

Nous cherchons pour entrée immédiate

## TÉLÉPHONISTE

Horaires : tous les samedis de 8 h à 17 h. Les personnes intéressées prendront contact par téléphone au (038) 25 64 64 avec le chef du personnel, M. P. Meyer.



engage tout de suite ou pour date à convenir

## sommelier (ère)

suisse ou permis B.  
tél. (038) 25 29 77.

armourins

Restaurant des Armourins cherche pour entrée immédiate

## SOMMELIÈRE EXTRA

pour 2 jours par semaine. Sans permis s'abstenir. Les personnes intéressées prendront contact par téléphone au (038) 25 64 64 avec M. P. Meyer.

On cherche homme permis conduire

## bricoleur

pour entretien terrain sport. Place stable.  
Tél. 33 53 10.

Médecin cherche pour printemps 1982

## AIDE MÉDICALE

travail à temps partiel. Ecrire sous chiffres 91-525, à ASSA Annonces Suisses S.A., av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Bar-restaurant cherche

## sommelière

et

## barmaid

Tél. 25 20 21.

Restaurant centre ville cherche

## sommelières

Tél.

25 28 61.

Cinéma de Neuchâtel cherche

## caissière

Faire offres manuscrites sous chiffres BC 0003 au bureau du journal.

Bœuf bouilli (prin)

le kg

10.-

Truites fraîches vidées

le kg

9.80

Fromage à raclette Fontal

les 100 g

1.-

Oranges sanguines

le kg

1.45

Boucherie 2<sup>me</sup> étage  
Poissonnerie 2<sup>me</sup> étage

Service commande par téléphone (038) 25 64 64 int. 284.

42872-10

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

Bureau d'architecture cherche pour le 15 février ou date à convenir

## secrétaire

à temps complet, ayant quelques années de pratique et capable de travailler de manière indépendante. Adresser offres écrites à CG 0026 au bureau du journal.

Cherchons pour entrée immédiate

## employée de bureau à mi-temps

principalement pour travaux de facturation. Frischer Electronic S.A. 9, rue du Trésor 2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 51 61.

On cherche

## représentants (es)

pour articles connus et de grande consommation. Débutants(es) recevront bonne formation. Excellente condition.

Tél. (026) 6 29 19.

## AVIS DIVERS

Hôtel-rôtisserie de la Gare  
2205 Montmollin  
Tél. 31 11 96

**JEAN BOTTINELLI**  
LITERIE complète  
y compris toute la gamme BICO  
E.puration des plumes  
Neubourg 5 - NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 26 43  
Service à domicile

14067-10

**Samedi 9 janvier - petit Nouvel-An**

Menu : Feuilleté de coquilles Saint-Jacques ou assiette valaisanne  
Consommé au chery  
Contre-filet de bœuf sauce marchand de vin  
Garniture de légumes  
Pommes croquettes  
Plateau de fromages  
Surprise glacée

Soirée animée avec l'accordéoniste Gilbert Schwab, vedette de disques, de la radio et de la télévision. Danse - cotillons - serpents Fr. 55.— Réservez vos tables s.v.p.

42747-10

**aux Gourmets**  
SPÉCIALITÉS DE TOUS PAYS

Offre spéciale pour le petit Nouvel-An !

## Foie gras frais

d'oie 100 g 18.— ; de canard 100 g 16.—

**Cabris et Lapin frais de France**

42878-10

DÈS MAINTENANT

Méthodes actives

école-club migros

Loisirs créatif

INSCRIVEZ-VOUS : Ecole-Club Migros, rue du Musée 3, 2001 Neuchâtel

(038) 25 83 48

saut à ski

# La Tournée des quatre tremplins a pris fin hier à Bischofshofen

## L'Autrichien Neuper a rassuré son public L'Allemand de l'Est Deckert vainqueur final

Trop, c'est trop ! Un Finlandais, Matty Nykaenen, à Oberstdorf, un Norvégien, Roger Ruud, à Garmisch-Partenkirchen, un Allemand de l'Est, Manfred Deckert à Innsbruck (à égalité avec un autre Norvégien, Per Bergerud), avaient gagné les trois premiers concours de la célèbre Tournée des quatre tremplins. En cette année de championnats du monde — ils auront lieu fin février à Holmenkollen — le public autrichien commençait à douter de ses « aigles ». Il aura quitté le tremplin de Bischofshofen, sous la pluie et dans le brouillard, complètement rassuré : les Autrichiens ont fait un retour en force au premier plan lors de cet ultime concours de la tournée, puisque Hubert Neuper, le vainqueur des deux précédentes éditions, s'y est en effet imposé et qu'Armin Kogler a pris la troisième place. Entre les deux Autrichiens, le jeune Norvégien Halvor Asphol a confirmé que les sauteurs scandinaves seraient redoutables sur leur tremplin d'Holmenkollen. Ce d'autant que Per Bergerud a terminé au quatrième rang, devant Manfred Deckert.

Ce dernier, qui a quelque peu « assuré » à Bischofshofen, surtout dans la première manche (12<sup>me</sup> seulement), a comme prévu remporté cette 30<sup>me</sup> édition de la Tournée des quatre tremplins, qui aura été marquée par des conditions atmosphériques difficiles.

NORVÉGIENS BRILLANTS

Vice-champion olympique à Lake Placid sur le petit tremplin, Deckert (21 ans), un sauteur de Klingenthal, a finalement devancé de 36 points Roger Ruud et de plus de 40 points un autre Norvégien, Per Bergerud. Quatrième, l'Allemand de l'Ouest Christoph Schwarz a justifié les espoirs de la jeune équipe dirigée par l'ancien entraîneur suisse Ewald Roscher, tandis que Halvor Asphol remait le cinquième rang final. Un remarquable résultat d'ensemble pour l'équipe norvégienne, qui a classé trois hommes parmi les cinq premiers. Premier Autrichien, Hubert Neuper a terminé au sixième rang.

RÉGULARITÉ

À Bischofshofen, Hubert Neuper s'est imposé sur sa régularité. Lors de la première manche, c'est en effet

Asphol qui avait réussi le meilleur bond à 105 m 50, devant Bergerud (104 m) et Neuper (103). Deckert, qui avait atterri à 99 m 50 n'occupait alors que la douzième place. Mais l'Allemand de l'Est, visiblement, cherchait avant tout le succès final dans la tournée. Cela ne l'empêchait pas dans la deuxième manche de réussir le meilleur bond, à 103 m 50, ce qui lui permettait de remonter en cinquième position, tout en confortant sa victoire au classement général. Quant à Neuper, avec un nouveau saut impeccable à 102 m 50, il arrachait la victoire devant Asphol, lequel devait « se contenter » d'un bond à 101 mètres.

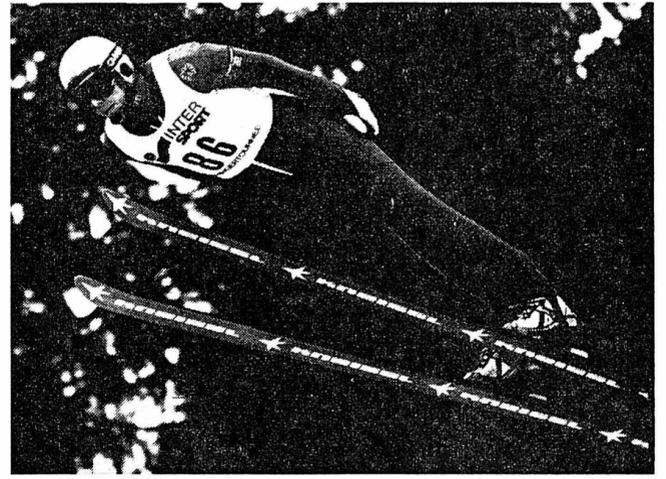
AFFIRMATION DE LA RFA

Outre la valeur d'ensemble de l'équipe de Norvège, le retour au premier plan de la RDA avec Manfred Deckert bien sûr, mais aussi Klaus Ostwald, la confirmation du talent des Autrichiens, cette 30<sup>me</sup> Tournée austro-allemande des qua-

tre tremplins aura également marqué l'affirmation des jeunes sauteurs ouest-allemands. Avec des garçons comme Joachim Ernst, Christoph Schwarz et autres Andreas Bauer, qui accusent tous moins de vingt ans, l'avenir appartient indéniablement à l'équipe de RFA.

Elle aura par contre confirmé le déclin de la formation helvétique. À Bischofshofen, Hansjoerg Sumi, qui reste le « meilleur » Suisse, a une fois de plus plongé dans les profondeurs du classement et il fut le seul — 41<sup>me</sup> de la première manche — à se qualifier pour la deuxième manche.

Au classement final, Sumi, malgré un départ encourageant à Oberstdorf (15<sup>me</sup>), n'aura cessé de rétrograder au fil des concours. Une situation qui devient préoccupante pour les entraîneurs von Gruningen et Steiner, même si les sauteurs suisses ont encore près de deux mois pour tenter de refaire surface avant les championnats du monde.



RASSURANT. - Les Autrichiens commençait à douter. Mais grâce au succès d'Hubert Neuper à Bischofshofen, ils sont maintenant rassurés.

### Tous les classements

**Dernier concours à Bischofshofen :** 1. Neuper (Aut) 240,0 p (103 + 102,5 m); 2. Asphol (No) 238,4 (105,5 + 101); 3. Kogler (Aut) 237,8 (102 + 102,5); 4. Bergerud (No) 237,1 (104 + 100,5); 5. Deckert (RDA) 232,0 (99,5 + 103,5); 6. Ostwald (RDA) 227,4 (100,5 + 101); 7. Hirner (Aut) (100,5 + 98) et Holmen-Jensen (No) (97 + 101,5) 225,2; 9. Bremseth (No) 225,0 (102 + 98,5); 10. Buse (RDA) 224,4 (102 + 97,2); 11. Ernst (RFA) 223,0 (99 + 101); 12. Schwarz (RFA) 222,0 (99 + 99); 13. Groyer (Aut) 221,8 (101 + 94); 14. Bauer (RFA) 221,5 (95 + 103); 15. Ylianttila (Fin) 218,4 (94 + 100). **Puis:** 41. Sumi (S) 198,3 (92 + 93).

**Classement final de la Tournée des quatre tremplins 1981/82 :** 1. Deckert (RDA) 951,4; 2. Ruud (No) 915,4; 3. Bergerud (No) 907,9; 4. Schwarz (RFA) 904,5; 5. Asphol (No) 897,8; 6. Neuper (Aut) 897,3; 7. Bauer (RFA) 894,5; 8. Holmen-Jensen (No) 890,8; 9. Groyer (Aut) 889,2; 10. Kogler (Aut) 879,7; 11. Nykaenen (Fin) 877,7; 12. Ostwald (RDA) 875,0; 13. Buse (RDA) 874,2; 14. Saeter (No) 867,2; 15. Ylianttila (Fin) 866,8. **Puis les Suisses:** 25. Sumi 827,2; 54. Egloff 551,6; 57. Bonetti 477,0; 63. Glas 458,7.

**Positions en Coupe du monde, individuels :** 1. Deckert (RDA) 76 p; 2. Ruud (No) 72; 3. Bergerud (No) 55; 4. Neuper (Aut) 44; 5. Nykaenen (Fin) 36; 6. Saeter (No) 35; 7. Groyer (Aut), Schwarz (RFA) et Asphol (No) 33; 10. Bauer (RFA) 29. **Puis:** 21. Sumi (S) 9. - **Par nations :** 1. Norvège 238; 2. Autriche 137; 3. RDA 116; 4. RFA 89; 5. Finlande 69; 6. Japon 19; 7. Italie 14; 8. Suisse et Yougoslavie 9.



LE « DATSUN DEALER TEAM ». - De gauche à droite: Philippe Roux, Ugo Rattazzi, Mario Luini et Michel Wyder.

automobilisme

### Les Suisses au « Monte »

## Datsun: des moyens... et des hommes

Parmi les équipages suisses qui vont s'élancer de Lausanne pour le 50<sup>me</sup> rallye Monte-Carlo, il en est deux, qui par leur organisation, leur budget et leurs ambitions constituent un cas à part. Le « Datsun Dealer Team » ou l'équipe des distributeurs suisses de la marque japonaise, commencera son activité à l'occasion de cette première manche du championnat du monde de la spécialité. Avec Mario Luini - Michel Wyder et Philippe Roux - Ugo Rattazzi, l'équipe organisée par Sandro Plastina a placé la barre assez haut.

EXPÉRIENCE

On retrouve donc, dans cette nouvelle équipe, une base qui a déjà fait ses preuves dans la classique hivernale avec les Daihatsu. Philippe Roux est le « grand » nouveau tout comme son navigateur Ugo Rattazzi, champion de Suisse en titre aux côtés de Jean-Marie Carron. Les voitures sont préparées à Lausanne par Sandro Plastina dont on connaît le sérieux et l'efficacité, que ce soit dans son atelier ou sur le terrain.

Bien que les deux voitures seront des Datsun 160 J, il ne s'agira pas

des modèles 2000 cmc dont Jean-Claude Béring (à deux reprises) et Mario Luini (une fois) ont pu disposer l'an dernier. Les voitures qui prendront le départ du stade olympique de la Pontaise seront mues par un moteur de 1600 cmc développant 140 chevaux.

DES AMBITIONS

Avec une infrastructure presque «pro», avec la collaboration étroite de Michelin pour l'équipement en pneumatiques, les équipages ont des ambitions. Avec leur voiture de groupe 2, Luini - Wyder et Roux - Rattazzi louchent près de la quinzième place. Un pronostic peut-être «ambitieux», les voitures (moteur avant, traction arrière) pouvant connaître certains problèmes de motricité en cas de neige... La neige qui s'annonce d'ores et déjà présente au rendez-vous.

Il sera donc intéressant de suivre de très près le comportement des deux voitures qui seront, c'est certain, parmi le peloton assez important cette année des équipages qui chercheront à être le meilleur de notre pays...

J.-C.S.

ski

### Pas d'entraînement à Pfronten

En raison de fortes chutes de pluie, l'entraînement en vue de la descente féminine de Coupe du monde de Pfronten n'a pas pu se dérouler mercredi. Toutefois, la météo annonce un net refroidissement de la température, si bien que deux descentes d'entraînement ont été programmées pour aujourd'hui et une troisième pour vendredi, avant la course fixée à 12h00. Au cas où ce programme ne pourrait être tenu, le slalom géant prévu samedi sera avancé au vendredi.

### Report à Morzine

Un manque de visibilité, des chutes de neige sur le haut de la piste et un vent violent ont empêché mercredi le déroulement d'un premier entraînement chronométré de la descente masculine de Coupe du monde, qui doit avoir lieu samedi à Morzine - Avoriaz. Toutefois, les skieurs ont pu faire une reconnaissance.

### Ambuehl vainqueur à Neukirch

Grâce à une fin de course remarquable, le Davosien Joos Ambuehl a remporté les 15 kilomètres de Neukirch avec 19 secondes d'avance sur le Tchecoslovaque Ladislav Svanda. En classant encore Konrad Halenbarter au troisième rang, Daniel Sandoz au quatrième et Alfred Schindler au cinquième, les Suisses ont nettement dominé leurs plus dangereux rivaux, les Tchecoslovaques.

RÉSULTATS

1. Ambuehl (S) 51'06"5; 2. Svanda (Tch) 51'25"81; 3. Halenbarter (S) 51'31"9; 4. Sandoz (S) 51'50"2; 5. Schindler (S) 52'08"4; 6. Becvar (Tch) 52'09"6.

### Exclusion de Bohumir Zeman

A cause d'un différend avec son entraîneur Vlastimil Horak, et avec sa fédération, Bohumir Zeman a été exclu de l'équipe nationale tchecoslovaque. L'an dernier, le Tchèque avait obtenu son meilleur résultat dans le combiné d'Oberstaufen / Kitzbuehel, où il avait terminé 4<sup>me</sup> derrière Phil Mahre, Plank et Stenmark. Zeman est âgé de 24 ans et demi. En Coupe du monde, il avait obtenu un 3<sup>me</sup> rang lors du slalom géant de Mont-Saint-Anne en 1980.

bob

### Championnat de Suisse

## Schaerer devant Hildebrand

Erich Schaerer a pris la tête du prologue du championnat de Suisse, à Saint-Moritz. Au terme des deux premières manches, il précède de trois centièmes de seconde seulement Hans Hildebrand, lequel a réussi lors de sa première descente le meilleur temps de la journée en 1'13"78. Quant à Silvio Giobellina, il occupe pour l'instant la troisième place. Voici les positions après deux manches: 1. Erich Schaerer / Max Rugg (Herr-

liberg) 2'28"49 (1'14"07 + 1'14"42); 2. Hans Hildebrand / Ueli Baechli (Zurich) 2'28"52 (1'13"78 + 1'14"74); 3. Silvio Giobellina / Heinz Stettler (Leyzin) 2'29"56 (1'14"75 + 1'14"81); 4. Ralph Pichler / Urs Leuthold (Herrliberg) 2'29"78 (1'14"96 + 1'14"82); 5. Hansjoerg Aepli / Hans Maerchi (Baden) 2'30"74 (1'15"37 + 1'15"37). - 23 équipages en lice.

hockey sur glace

### En première ligue aussi, c'est la reprise

## Groupe 3 : Fleurier et Ajoie ont un pied en finale

La fête est finie. Il faut se remettre à l'ouvrage en première ligue aussi. Joueurs et entraîneurs ont d'ailleurs hâte de reprendre le collier.

Dans le groupe 3, les hostilités vont reprendre ce week-end sur une situation déjà bien éclaircie. Certes, les billets de finalistes ne sont pas encore attribués, mais Fleurier et Ajoie, les plus ambitieux de cette subdivision, ont pris une sérieuse option et, même s'ils ne sont pas à l'abri de faux pas, on peut estimer qu'ils ont tous deux un pied en finale. Reconnaissons que tant Fleurier qu'Ajoie réunissent les qualités pour bien faire.

Toutefois, il existe toujours une certaine menace que les deux prétendants se gardent bien de minimiser, sept matches pouvant suffire à tout faire basculer. Gageons que l'adversité ne va pas manquer!

YVERDON: PAS UTOPIQUE

En queue de peloton, la lutte contre la relégation se circonscrit entre Yverdon (dernier) et Thoune/Steffisbourg, Saint-

Imier ayant clairement démontré qu'il avait de quoi s'écarter de cette zone désagréable. Yverdon connaît mille soucis mais, pour le moment, il est encore en mesure de sauver sa peau, trois points ne constituant pas un écart décisif. Que les hommes de Lienhard s'arment de courage et se battent main dans la main. Le sauvetage n'est pas utopique.

Yverdon aura précisément demain soir, vendredi, une excellente occasion de prouver qu'il a bien l'intention de conserver sa place en première ligue: Thoune/Steffisbourg, en effet, l'attend dans l'Oberland. Or, Thoune est la seule équipe qu'Yverdon ait battue jusqu'ici. La formation vaudoise répètera-t-elle cet exploit? On le lui souhaite sincèrement. Un tel succès aurait la vertu de redonner au «vert et blanc» la pointe de moral qui leur manque sans doute dans les circonstances présentes, et Grimaitre et ses coéquipiers pourraient alors peut-être terminer en beauté. Quand on dispose des installations qui sont celles des

Yverdonnois, on doit tout mettre en œuvre pour subsister.

Sautons au sommet. Fleurier, redoutable chef de file, se rend à Saint-Imier, entraînant dans son sillage une cohorte de partisans qui savent apprécier leur chance. Au premier tour, la formation des frères Giambonini s'était imposée face aux représentants de l'Erguel. Il devrait en aller de même cette fois, mais peut-être plus difficilement. Habile dans le jeu de la contre-attaque, Saint-Imier attend le «leader» de pied ferme! Nombreux sont les clubs qui souhaitent un faux pas du chef de file, et le plus tôt possible. Apparemment, cela ne devrait pas être pour cette fois, quoique...

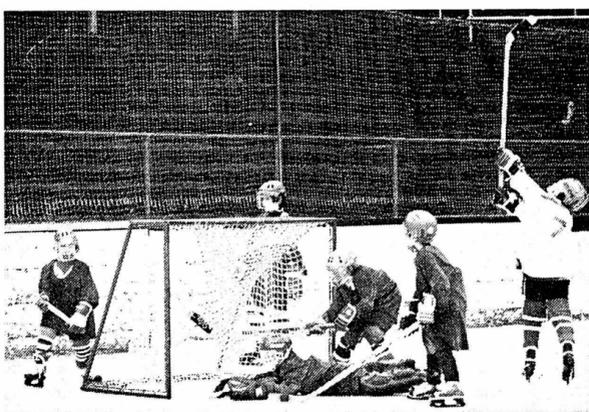
Ajoie, pour sa part, attend Adelboden. À l'aller, dans l'Oberland, la troupe de Jacques Noël s'était montrée sans pitié. Elle devrait renouveler son succès, d'autant qu'elle aura, cette fois, l'avantage territorial. Dans la forme qu'elle tient présentement, la formation jurassienne devrait s'imposer sans coup férir, d'autant que son

hôte n'est pas des plus convaincants à l'extérieur.

Battu à Adelboden précisément, Moutier a dû rentrer dans le rang, après une prometteuse série de succès. Le passage de Lyss en son fief lui donnera sans doute l'occasion de renouer avec la victoire, encore que Lyss ne soit pas à sous-estimer. L'équipe lyssanaise espère encore faire partie du duo de finalistes et l'on doit s'attendre à ce qu'elle livre une rude bataille aux Prévôtis. L'explication s'annonce particulièrement serrée et Moutier ne prendra pas sa revanche sans suer.

Neuchâtel-Sports Young Sprinters est attendu par un Wiki particulièrement bien placé pour inquiéter — voire remplacer — l'un des candidats finalistes. La tâche des gars de Beaulieu s'annonce donc spécialement délicate, pour ne pas dire plus! Les Neuchâtelois, qui ont mal terminé 1981, aimeront entamer la nouvelle année sur une note rose. Ils ne calculeront pas leurs efforts pour atteindre leur objectif; mais trouveront-ils dans la solide défense bernoise les failles qui leur permettront de l'emporter ou, du moins, d'arracher un point? Pourquoi pas, après tout... D. L.

## Tournoi des écoliers : un début prometteur



GOAL ! - L'attaquant de Montréal (clair) vient de battre le gardien des Pic-Pucks sous l'œil consterné de ses coéquipiers. Le marqueur laisse éclater sa joie...

Le sixième Tournoi des écoliers de la ville de Neuchâtel a connu un début en fanfare, hier matin. Malgré une pluie fine — elle n'a pas entravé le déroulement des joutes — la bonne humeur était au rendez-vous pour les huit rencontres au programme. Sous l'œil intéressé de nombreux parents et amis, chacun s'est donné «à fond» pour faire triompher ses couleurs. Relevons le «fair play» de toutes les équipes, peu de pénalités ayant été infligées aux joueurs par des arbitres dont le bénévolat n'est pas le moindre des mérites.

Chez les petits (catégorie II, 12 ans et plus jeunes), Minnesota fait un peu figure d'épouvantail après son «carton» face aux Pic-Pucks. Mais Mon-

tréal n'a pas encore dit son dernier mot, puisqu'il a également remporté son match contre Les Pic-Pucks.

Chez les grands (cat. II, 13 à 16 ans), ce sont Les Risoux qui tiennent le haut du pavé, puisqu'ils sont les seuls à ne pas avoir concédé la moindre unité et cela dans le groupe rouge. Dans le groupe jaune, les Métal Hurlant ont partagé l'enjeu avec Nine-Sprinters avant de défaire les Islanders N.-Y. Ils sont donc installés en tête du tableau. Mais on attend avec impatience leur deuxième confrontation avec les Nine-Sprinters qui décidera probablement de la première place du groupe, dont le droit à la grande finale, vendredi

### La situation

1. Fleurier	11	9	0	2 66-42 18
2. Ajoie	11	8	1	2 67-41 17
3. Wiki	11	6	2	3 70-50 14
4. Lyss	11	6	1	4 66-52 13
5. Adelboden	11	5	2	4 52-45 12
6. Moutier	11	5	1	5 53-39 11
7. Neuchâtel	11	5	0	6 54-63 10
8. St-Imier	11	2	2	6 47-56 8
9. Thun	11	2	1	8 36-69 5
10. Yverdon	11	1	0	10 53-98 2

Demain soir : Thoune/Steffisbourg - Yverdon. - Samedi : Ajoie - Adelboden; Saint-Imier - Fleurier; Moutier - Lyss; Wiki - Neuchâtel-Sports Young Sprinters à Worb.

### Les résultats d'hier

Catégorie I : Les Pic-Pucks - Montréal 2-7 (0-3 1-1 1-3); Les Pic-Pucks - Minnesota 1-17 (0-5 1-8 0-4). - Classement : 1. Minnesota 1/2 (+16); 2. Montréal 1/2 (+5); 3. Les Pic-Pucks 2/0 (-21).

Catégorie II : groupe rouge : Les Buri's - Les Mordillo 2-2 (0-1 1-1 1-0); Les Nuls - Les Risoux 2-8 (0-2 0-4 2-2); Les Buri's - Les Nuls 4-0 (2-0 1-0 1-0); Les Mordillo - Les Risoux 0-11 (0-6 0-3 0-2). - Classement : 1. Les Risoux 2/4 (+17); 2. Les Buri's 2/3 (+4); 3. Les Mordillo 2/1 (-11); 4. Les Nuls 2/0 (-10). Groupe jaune : Les Métal Hurlant - Islanders N.-Y. 9-2 (2-1 4-1 3-0); Les Métal Hurlant - Nine-Sprinters 2-2 (1-0 0-1 1-1). - Classement : 1. Les Métal Hurlant 2/3 (+7); 2. Nine-Sprinters 1/1; 3. Islanders N.-Y. 1/0 (-7).

### Programme d'aujourd'hui

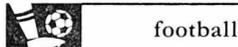
7 h : Nine-Sprinters - Islanders N.-Y.; 7 h 45 : Les Mordillo - Les Nuls; 8 h 30 : Islanders N.-Y. - Les Métal Hurlant; 9 h 25 : Minnesota - Montréal; 10 h 05 : Les Buri's - Les Risoux; 10 h 50 : Montréal - Les Pic-Pucks; 11 h 30 : 1<sup>er</sup> groupe rouge - 3<sup>me</sup> groupe rouge; 12 h 15 : 2<sup>me</sup> groupe rouge - 4<sup>me</sup> groupe rouge.

### Les compteurs

La situation après 11 matches : 1. Turler, Young Sprinters, 31 pts (19 buts/12 passes). 2. Schenk S., Wiki, 30 (12/18). 3. Stauffer, Saint-Imier, 22 (19/3). 4. Berdat C., Ajoie, 21 (11/10). 5. Testori, Yverdon, 19 (14/5). 6. Grimaitre, Yverdon, 18 (11/7) et Kohler W., Moutier, 18 (13/5). 8. Giambonini R., Fleurier, 17 (11/6) et R. Wittwer, Lyss, 17 (10/7). 10. Rettemund, Wiki, 16 (9/7) et Steiner, Ajoie, 16 (8/8).

### Murray encore trois ans à Kloten

Après de longues discussions, le HC Kloten (LNA) et son entraîneur canadien Andy Murray (32 ans) ont décidé de prolonger le contrat qui les lie de trois ans, soit jusqu'à la fin de la saison 1984/85. Le club zuricois espère ainsi pouvoir instaurer dans la conduite de l'équipe la continuité qui faisait défaut ces dernières années. Andy Murray est arrivé à Kloten au cours de cette saison, en remplacement de Danny Malone.



football

Que se passe-t-il en Italie ?

## Période euphorique pour Fiorentina

L'interruption due aux fêtes de la Nativité et de fin d'année n'aura pas porté préjudice à Fiorentina qui continue de connaître une période euphorique.

Confrontés à un autre favori, les Toscans ont réalisé une excellente opération. Bertoni et Graziani ont été les bourreaux d'Inter qui, il faut le relever à sa décharge, était privé de Bagni et Beccalossi. D'autre part, les «bleu et noir» durent encore faire entrer en cours de partie leur... troisième gardien, Cipollini, qui remplaçait Bordon, blessé. Ce qui n'empêche pas que la victoire de l'actuel chef de file (4-2) n'a jamais été mise en doute.

Mais Fiorentina n'a pas encore fait le vide. Juventus, grâce à un succès — en l'absence de Gentile et Bettega, sans parler de la blessure de Tardelli en cours de match — acquiesce quelque peu difficilement aux dépens d'Udinese (but de Galderisi), demeure toujours à une longueur. Une distance qui reste théoriquement celle de Rome, bien que battue à Naples. L'équipe de la capitale entama pourtant ce derby

avec la ferme intention de vaincre le signe indien qui veut qu'elle perde depuis une douzaine d'années au pied du Vésuve. Avec quatre attaquants, elle fit jeu égal avec son adversaire, mais elle commit par la suite l'erreur de vouloir préserver le match nul et, finalement, elle dut s'incliner alors qu'il ne restait que dix minutes (but de Citterio). Les Parthénopeens conservent ainsi la cinquième place qu'ils continuent de partager avec l'étonnant Avellino. Ce dernier doit pour beaucoup ce rang flatteur à son Brésilien Juary, qui fut l'auteur du seul but de la rencontre qui opposait son équipe à celle de Côme.

Pour ne pas demeurer en reste avec les autres formations du Sud, Catanzaro s'est lui aussi imposé, et de manière indiscutable, face à son hôte Cesena (3-0).

### REVEIL DE MILAN

1982 sera-t-elle l'année de Milan ? N'anticipons pas trop, mais constatons pourtant que les «rouge et noir» ont bien entamé l'an nouveau et, grâce à un but de Battistini qui

leur a permis de battre Cagliari, ils se retrouvent à l'antépénultième rang en compagnie de Cesena et de Bologne, la formation de la capitale de l'Émilie ayant été, pour sa part, contrainte au partage par son visiteur Gênes, qui doit une fière chandelle à son gardien Martina. A noter enfin le point précieux acquis par Turin lors de son déplacement à Ascoli.

## Echos du « Mundial »

● Les internationaux de Real Sociedad de San Sebastian, champion d'Espagne en titre et actuel «coleader» avec Barcelone et Real Madrid, souhaiteraient que l'entraîneur national, Jose-Emlilio Santamaría, fournisse au vite la liste des vingt-deux joueurs sélectionnés pour le « Mundial ». Arcónada, Alonso, Zamora, Lopez Ufarte et Satrus Teguï se sentiraient ainsi vite en confiance.

● Tous les examens du contrôle antidopage seront faits à l'Institut de médecine sportive de Madrid. 34 médecins ont été désignés dans les 14 villes-sièges du « Mundial » par le D<sup>r</sup> Teodoro Delgado, responsable suprême du service médical du « Mundial ».

● Les tests médicaux que les « probables » espagnols devraient subir les 11 et 12, ainsi que les 25 et 26 janvier prochains, ont été reportés au mois de février, en raison du calendrier chargé. Le D<sup>r</sup> Jorge Guillen, médecin de l'équipe nationale, se remet d'une fracture du péroné survenue durant le stage précédent Espagne-Belgique.

● Les primes des joueurs espagnols participant au « Mundial » n'ont pas encore été fixées. Pablo Porta, président de la Fédération, assure qu'elles ne seront discutées qu'à l'issue des trois matches de préparation que l'Espagne doit encore jouer au printemps. Porta se contente d'affirmer qu'elles seront «similaires» à celles versées par les autres grandes nations du football (Brésil, RFA et Angleterre). Les joueurs espagnols sont, toutefois, déjà assurés de toucher collectivement 50 millions de pesetas (900.000 fr. suisses) de la firme sportive ayant décroché l'exclusivité de l'équipement vestimentaire de l'équipe nationale. S'ils se qualifient pour le second tour, la somme serait augmentée de 8 mio de pesetas (140.000 fr.), plus encore une fois la même somme en cas de qualification pour les demi-finales. Enfin, neuf autres millions de pesetas s'ajouteraient en cas de finale, et la somme pourrait même atteindre 100 mio de pesetas, soit 1 million 800.000 fr. suisses.

Le tournoi en salle de Genève débute ce soir

## Neuchâtel Xamax : un peu tôt...

Aussi bizarre que cela puisse paraître, la patinoire des Vernets va accueillir... des footballeurs, aujourd'hui et demain, à l'occasion du premier tournoi international de Genève en salle. Cinq équipes sont inscrites : Monaco, Saint-Etienne, Zurich, Servette et Neuchâtel Xamax. Elles évolueront sur un gazon synthétique posé à même la glace, un matériau nommé « poligras », et importé de Berlin pour la circonstance.

### UN PEU TÔT

Pour Neuchâtel Xamax, ce tournoi arrive un peu tôt, en ce sens que les hommes de Gress n'ont pas encore repris l'entraînement. Ils se déplaceront à 16 joueurs dans la cité de Calvin : Engel, Matile (gardien remplaçant), Forestier, Trinchero, Perret, Sarrasin (rétabli), Moret, Luthi, Morandi (rétabli), Givens, Pellegrini, de Coulon, Lehnerr, Hofer, Chopard et Boillat (deux jeunes évoluant en ligue C). Manquent à l'appel : Bianchi et Hasler (souffrant des adduc-

teurs), Kuffer et Wutrich (raisons professionnelles), ainsi qu'Andrey (vacances).

Le règlement stipule que chaque équipe évolue à sept joueurs (gardien compris), mais que les changements volants sont autorisés. C'est la raison pour laquelle les Neuchâtelois se rendent à Genève en nombre. L'expérience est intéressante. Elle permettra de tester la condition physique de chacun au lendemain des fêtes.

### À CANNES

En ce qui concerne la reprise de l'entraînement proprement dit, elle a été fixée aux alentours du 20 janvier. Les «rouge et noir» partiront ensuite le 27 janvier pour Cannes, où ils suivront un camp d'entraînement jusqu'au 6 février. Là-bas, des matches amicaux sont prévus le 2 contre Marseille et le 4 contre Monaco ou Cannes.

Puis la préparation de Neuchâtel Xamax se poursuivra avec des matches contre Fribourg (le 7), un adversaire à désigner (le 13),

et Zurich (le 20). De plus, on étudie la possibilité d'affronter un club allemand de Bundesliga avant la reprise du championnat de Suisse, le 27 février. Car une semaine plus tard, le 3 mars, ce sera la grande aventure hambourgeoise...

Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour l'heure, place au premier tournoi international de Genève en salle ! Les feux seront ouverts ce soir, à 19 h 15, avec le match Servette - Neuchâtel Xamax. Une belle entrée en matière...  
Fa. P.

### Saint-Etienne

avec Gardon et Nielsen

Le Danois Benny Nielsen et Bernard Gardon, les deux joueurs de l'AS Saint-Etienne récemment blessés, participeront aujourd'hui et demain au premier tournoi international en salle de Genève, ont révélé les dirigeants du club stéphanois. Nielsen s'était blessé face à Sochaux lors du dernier match de championnat avant la trêve, tandis que Gardon souffrait d'une entorse.

## pronostics SPORT-TOTO pronostics

1. Arosa (1<sup>er</sup> rang) - Langnau (2). — Arosa affiche une excellente forme et continuera probablement sur cette bonne lancée. X 1 1
2. SC Berne (6.) - Davos (5). — Dans ce match capital contre Davos, le public bernois attend une bonne performance de son équipe favorite; mais le SCB réussira-t-il à se surpasser? X 1 2
3. Fribourg (3.) - CP Zurich (8). — Fribourg est d'emblée favori lorsqu'il évolue sur la patinoire des Augustins. 1 1 X
4. Klotten (4.) - Bienne (7). — Bienne vient d'engager un nouvel entraîneur. Ce changement portera-t-il déjà ses fruits ou la crise qu'a traversée le club sceldanais a-t-elle des raisons plus profondes? X 1 2
5. Arsenal (8.) - Liverpool (12). — Alors que le FC Liverpool n'a pas encore trouvé sa forme d'antan, Arsenal continue de consolider sa position au classement. 1 1 X
6. Everton (11.) - Southampton (5). — Sous la conduite de Kevin Keegan, Southampton entame ce match difficile à chances égales avec le club recevant. X 1 2
7. West Ham United (10.) - Tottenham

- Hotspur (6.). — Cette partie entre les deux clubs londoniens s'annonce équilibrée et, de ce fait, il vaut mieux prévoir toutes les possibilités. X 1 X 2
8. Wolverhampton Wand. (17.) - Leeds United (15.). — Les locaux ne devraient pas avoir de problème face à leur adversaire, peu convaincant à l'extérieur. 1 1 X
9. Ascoli (8.) - AS Rome (3.). — Grâce à une solide défense, l'équipe locale saura faire front aux Romains et les occasions de buts seront donc rares. Match nul probable. X X X
10. Internazionale (4.) - Bologne (12.). — Les Milanais n'auront pas de difficulté contre Bologne, faible à l'extérieur. 1 1 1
11. Naples (5.) - Juventus (2.). — Rencontre équilibrée où il faut prévoir un résultat à «italienne», c'est-à-dire un match nul. X X X
12. Turin (15.) - Milan (13.). — Après avoir connu des jours meilleurs, ces deux «teams» en sont réduits à lutter pour tenter de s'éloigner de la dangereuse zone de relégation. X 1 2
13. Udinese (10.) - Fiorentina (1<sup>er</sup>). — Tous deux visent le match nul. X X X

La Liste des tendances

1. Arosa	—	Langnau	1 X 2
2. SC Berne	—	Davos	6 2 2
3. Fribourg	—	CP Zurich	4 3 3
4. Klotten	—	Bienne	6 2 2
5. Arsenal	—	Liverpool	5 3 2
6. Everton	—	Southampton	4 4 2
7. West Ham United	—	Tottenham H.	5 3 2
8. Wolverhampton W.	—	Leeds United	3 4 3
9. Ascoli	—	AS Rome	5 3 2
10. Internazionale	—	Bologne	3 4 3
11. Naples	—	Juventus	6 2 2
12. Turin	—	Milan	3 5 2
13. Udinese	—	Fiorentina	4 4 2
			3 3 4

1. Arosa	—	Langnau	1 X 2
2. SC Berne	—	Davos	6 2 2
3. Fribourg	—	CP Zurich	4 3 3
4. Klotten	—	Bienne	6 2 2
5. Arsenal	—	Liverpool	5 3 2
6. Everton	—	Southampton	4 4 2
7. West Ham United	—	Tottenham H.	5 3 2
8. Wolverhampton W.	—	Leeds United	3 4 3
9. Ascoli	—	AS Rome	5 3 2
10. Internazionale	—	Bologne	3 4 3
11. Naples	—	Juventus	6 2 2
12. Turin	—	Milan	3 5 2
13. Udinese	—	Fiorentina	4 4 2
			3 3 4

tennis

## Classements finals du Grand prix

## Ivan Lendl devant John McEnroe

Le Tchèque Ivan Lendl, en tête du classement du Grand prix depuis le 19 août 1981, a finalement remporté le bonus de 300.000 dollars qui récompense le joueur qui termine à la première place, les Internationaux d'Australie ayant mis un terme au Grand prix de l'an passé.

Lendl s'est adjugé la bagatelle de neuf tournois. Avec 2413 points pour 20 tournois joués, il précède l'Américain

John McEnroe (2095) et son compatriote Jimmy Connors (1717). Viennent ensuite les Argentins Jose Luis Clerc et Guillermo Vilas et le Suédois Bjorn Borg, qui n'a joué que neuf tournois en 1981.

Les huit joueurs qualifiés pour le «masters», qui aura lieu au Madison Square Garden de New-York du 13 au 17 janvier, sont les suivants: Ivan Lendl, John McEnroe, Jimmy Connors, Jose Luis Clerc, Guillermo Vilas, Roscoe Tanner, Eliot Teltscher et Vitas Gerulaitis, Borg ayant décidé depuis plusieurs mois de renoncer à cette épreuve.

Trentième de ce classement du simple, avec 442 points en 21 tournois, le Suisse Heinz Gunthardt termine premier en double, ainsi qu'on le sait depuis les Internationaux d'Australie. Il précède les Américains John McEnroe et Ferdi Taygan. En double par équipes, le Zurichois est troisième avec Taroczy et cinquième aux côtés de McNamara.

### CLASSEMENTS FINALS

Simple : 1. Lendl (Tch) 2413 pts / 20 tournois; 2. McEnroe (EU) 2095 / 14; 3.

Connors (EU) 1717 / 15; 4. Clerc (Arg) 1514 / 14; 5. Vilas (Arg) 1473 / 17; 6. Borg (Sue) 1159 / 9; 7. Tanner (EU) 1100 / 20; 8. Teltscher (EU) 1070 / 17; 9. Gerulaitis (EU) 1050 / 16; 10. Noah (Fra) 965 / 20; 11. Mayer (EU) 954 / 13; 12. Edmondson (Aus) 902 / 28; 13. Kriek (Afs) 841 / 16; 14. Gottfried (EU) 788 / 22; 15. Pecci (Par) 772 / 20; 16. McNamara (Aus) 764 / 18; 17. Taroczy (Hon) 751 / 18; 18. Fibak (Pol) 746 / 19; 19. Mayer (EU) 723 / 16; 20. Smid (Tch) 692 / 27; puis : 30. H. Gunthardt (Sui) 442 / 21.

Double : 1. Gunthardt 537 / 28; 2. McEnroe 487 / 14; 3. Taygan (EU) 471 / 30; 4. Fleming (EU) 402 / 12; 5. Stewart (EU) 379 / 23; 6. McNamara 369 / 16; 7. Denton (EU) 339 / 28; 8. Ramirez (Mex) 319 / 18; 9. Curren (Afs) 314 / 24; 10. Edmondson 298 / 29.

Double, équipes : 1. Fleming / McEnroe 362; 2. Curren / Denton 300; 3. Gunthardt / Taroczy 267; 4. Gildemeister / Gomez 245; 5. Gunthardt / McNamara 164; 6. McNamara / McNamara 162.

## Birmingham : c'est bien parti pour Heinz Gunthardt/Taroczy

Le Suisse Heinz Gunthardt et le Hongrois Balasz Taroczy ont fait très forte impression lors de leur premier match du championnat du monde de double de la WCT à la Birmingham, doté de 200.000 dollars. Ils ont en effet déclassé les frères indiens Vijay et Anand Amritraj 6-1 6-1 6-1.

Dans l'autre groupe, les Américains Sherwood Stewart et Ferdi Taygan se sont également imposés en trois sets face aux Britanniques John Lloyd et Christopher Mottram, mais avec nettement plus de difficultés (7-5 7-6 7-5).

### IMPORTANT

Le large succès de Gunthardt/Taroczy revêt une certaine importance dans la mesure où, en cas d'égalité après les rencontres éliminatoires, la différence de sets ou même de jeux entrerait en ligne de compte. Les deux meilleures équipes de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales. Les résultats :

Groupe A : Sherwood Stewart/Ferdi Taygan (Eu) battent John Lloyd/Christopher Mottram (Gb) 7-5 7-6 7-5. — Groupe B : Heinz Gunthardt/Balasz Taroczy (Sui/Hon) battent Vijay et Anand Amritraj (Inde) 6-1 6-1 6-1.

la fête des prix continue!

ROBES 139.- 59.-

MANTEAUX 239.- 139.-

CHEMISIERS 59.- 19.-

PANTALONS 79.- 19.-

JUPES 59.- 19.-

CAPES 298.- 129.-

pour elle mode féminine

L'ENFANT PRODIGE

Neuchâtel Terreaux 1 42835-10

Un miracle de la nature

7 millions d'amandiers en fleurs

MAJORQUE

Un grand succès. Vois spéciaux.

1 semaine «Perla» 7 au 14 février 14 au 21 février 21 au 28 février

Fr.575.-

Vol au départ de Genève, Bâle et Zurich, pension complète, piscine à l'eau de mer chauffée et tennis. Excellente cuisine.

universal

Réservations: Rue Marterey 5 Helligkreuz 36 1005 Lausanne 9490 Vaduz Tél. 021 / 20 60 71 Tél. 075 / 6 11 88 et dans toutes les agences de voyages.

COUPON pour un prospectus 1982 gratuit

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Np+Lieu: \_\_\_\_\_ 212

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Poissonnerie MIGROS

Filets de limande-sole 1 15 les 100 g (au lieu de 1.30)

Cabillaud entier 0.95 les 100 g

marin centre

**BOUILLI**

sans os

les 100 g, Fr.

**1.30**

**RAGOÛT DE BŒUF**

sans os

les 100 g, Fr.

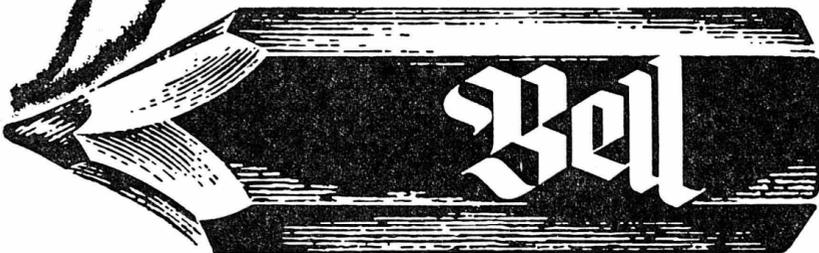
**1.50**

**VIANDE HACHÉE**

de bœuf

les 100 g, Fr.

**1.25**



**CHERCHEZ LE MOT CACHÉ**

X	U	O	H	R	E	T	N	O	M	M	E	B	B	A
L	T	S	O	O	S	R	E	V	O	D	U	A	H	C
C	A	U	N	O	S	I	V	N	T	R	U	U	I	P
O	G	N	I	O	L	P	A	E	E	E	M	M	I	O
E	E	S	T	L	E	R	I	E	T	I	S	T	A	L
O	O	S	E	E	C	G	T	T	D	N	T	F	E	S
N	B	T	I	H	R	P	A	I	A	O	A	G	F	H
P	O	S	I	O	M	N	F	N	R	L	A	T	E	O
N	A	E	C	O	E	I	E	N	L	I	G	C	P	
V	S	R	C	U	C	I	S	A	I	O	A	T	A	O
E	E	S	A	A	R	Q	A	T	U	T	I	R	E	R
N	E	R	T	B	U	I	E	N	O	T	A	P	E	O
T	N	I	T	E	O	R	T	D	N	S	A	C	S	U
E	O	E	T	E	B	L	A	E	O	O	E	T	R	E
N	P	O	E	M	E	R	E	L	E	L	M	I	E	L

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors dix lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un animal. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Abbé - Bête - Bure - Chaud - Dumas - Escompte - Etat - Espionnage - Houx - Hospitalité - Humidification - Loin - Lanterneau - Légalité - Miel - Monter - Monarchie - Monnaie - Obscurité - Octante - Offset - Oeilleton - Oise - Ost - Oison - Parabole - Parasol - Pittoresque - Poème - Radotage - Recel - Roue - Rouge - Vente - Verte - Vison - Vers.

(Solution en page radio)

**ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON**

Cour de l'Hôtel DuPeyrou, Neuchâtel - Tél. 25 79 33

Trimestre de printemps, du 11 janvier au 2 avril 1982

Prix par trimestre

**ATELIER ET COURS**  
Peinture - M. M. Biemann

a) sans modèle vivant - mercredi 16-18 h Fr. 65.-  
b) avec modèle vivant - mercredi 18 h 30-20 h 30 Fr. 90.-

**Modelage** - M. Marcel Mathys  
a) sans modèle vivant - vendredi 16-18 h Fr. 65.-  
b) avec modèle vivant - vendredi 18 h 30-20 h 30 Fr. 90.-

**Dessin** - MM. M. Biemann, Z. Saftic et M<sup>me</sup> F. Dumont  
a) avec modèle vivant - mardi 20-22 h Fr. 90.-  
b) avec modèle vivant - vendredi 14-16 h Fr. 90.-  
c) sans modèle vivant - mercredi 14-16 h Fr. 65.-

**Aquarelle** - M<sup>me</sup> Anne Monnier  
mercredi 8 h 15-10 h et 10-12 h Fr. 65.-

**Atelier polyvalent - graphisme** - M. Abel Rejchland  
lundi 10-12 h Fr. 65.-

**Perspective** - M. Saftic  
lundi 14-16 h et 16-18 h Fr. 65.-

**Céramique** - M. Jean-Pierre Devaud  
jeudi 8 h 15-12 h Fr. 180.-

**Histoire de l'art**  
Cours public par M. Louis de Marval  
**L'OPÉRA ITALIEN**  
12 conférences avec auditions et projections tous les mardis de 17-18 h dès le 12 janvier Fr. 50.-

tradition et qualité parce que seules les méthodes ont changé

Prix spécial publicité **4990.-**

Florence  
Chambre à coucher, exécution placage noyer, traité ébénisterie, teinté, comprenant:  
1 armoire 4 portes  
1 lit 160 x 190 cm, tête panneau plein, pied: 1/2 barreaux, 1/2 panneau plein  
2 chevets 1 tiroir  
1 commode 3 tiroirs, 1 miroir  
Fr. 4990.-

L'ensemble livré et installé

le géant romand du meuble

**Segalo**

ROMANIQUE CONFORT

**PESEUX**  
Grand-Rue 38 - Tél. (038) 31 13 33

Vendredi 8 janvier 1982

**Discothèque-Bar « SANDY »**

avec le disc-jockey Jean-Marc NODS - Tél. (038) 51 19 03

Les nouveaux tenanciers, M. et M<sup>me</sup> Guinnard-Grangier, vous informent qu'ils reprennent dès demain la « Discothèque-Bar SANDY », ils se feront un plaisir de vous offrir votre première consommation.

**micro-electric**

**Test gratuit de votre ouïe**

chaque mardi de 9 h à 12 h et chaque vendredi de 14 h à 17 h, chez

**MM. Comminot, Maîtres opticiens**

Rue de l'Hôpital 17 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 18 91

Micro-Electric Appareils Auditifs SA 1003 Lausanne

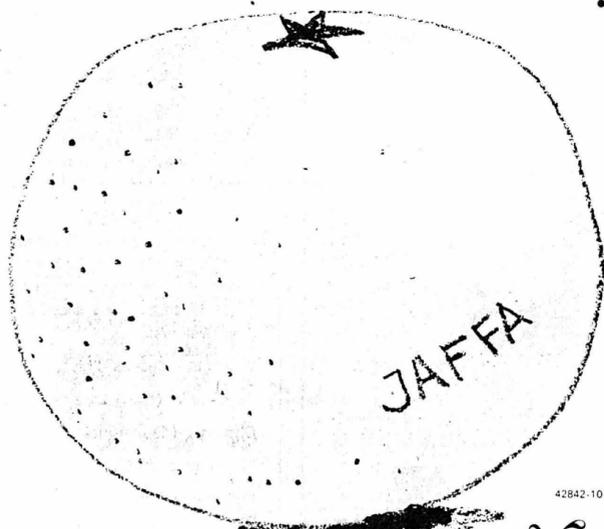
Jacques Balmer, ferblantier-installateur sanitaire à Boudevilliers informe sa fidèle clientèle que, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1982, il s'est associé avec Monsieur François Gabus domicilié à Fontainemelon.

**La nouvelle raison sociale est**

Jacques Balmer et François Gabus  
Ferblanterie Installations sanitaires Chauffages  
Maîtrise fédérale  
2043 Boudevilliers  
Tél. (038) 36 12 51 - 53 49 64.

Jacques Balmer ainsi que ses collaborateurs remercient leurs très estimés clients et espèrent la même fidélité à l'avenir.

Écriveaux en vente au bureau du journal



Effacez le souvenir de vos petits festins! Pour rester mince: mangez chaque jour un gros dodu. **Jaffa**



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom Rue NP/localité No

à adresser dès aujourd'hui à: Banque Procrédit 2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5

rapide simple discret

**coup de poing aux prix**

- Filets de merlans 100 g **-.60** au lieu de **-.80**
- Filets de dorsch 100 g **-.75** au lieu de **-.90**
- Truites fumées 100 g **1.50** au lieu de **1.85**

**Super-Centre Portes-Rouges**

**GRATUIT**

**ARCADES** TOUS LES SOIRS À 20 H 30 ET TOUS LES JOURS, SAUF MARDI, MATINÉE À 15 H  
25 78 78 **SAMEDI, DIMANCHE : Matinée à 15 h et 17 h 15** **2<sup>me</sup> SEMAINE**

FAVEURS SUSPENDUES 12 ANS

UN JOYEUX ET BON DÉPART POUR LA NOUVELLE ANNÉE

avec **PIERRE RICHARD** dans **GERARD DEPARDIEU**

**VA CHÈVRE**

LE NOUVEAU SUCCÈS COMIQUE AVEC SES JOYEUX ÉCLATS DE RIRE

un film de **FRANCIS VEBER**

**STUDIO** TOUS LES SOIRS, À 21 H TOUS LES JOURS, SAUF MARDI, À 15 H **5<sup>me</sup> SEMAINE**  
25 30 00

PLUS DE 11.000 SPECTATEURS ont vu le nouveau film de **WALT DISNEY**

**Rox et Rouky**

Un renard et un chien s'aimaient comme deux frères

LE FILM QUI AMUSERA TOUT NEUCHÂTEL

**ENFANTS ADMIS**

**LUX COLOMBIER** (à l'arrêt du tram)  
Jeudi à samedi 20 h 30 - 14 ANS  
Dimanche 14 h 30

**VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ**

un film de **BERNARD GIRAUD**

Dimanche et mercredi 20 h 30 - 18 ANS

**GUÊPES AUX FESSES** (Érotico-comique) 42884-10

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**PALACE** Tél. 25 56 66

PREMIÈRE 18 ans

*Elle s'endormait en classe et me réveillait la nuit...*

**BEAU PÈRE**

ALAIN SARDE présente

PATRICK DEVAERE et ARIEL BESSE

avec la participation de NATHALIE BAYE, NICOLE GARCIA, MAURICE RONET

UN FILM DE BERTRAND BLIER

TOUS LES JOURS à 15 h et 20 h 45

SAMEDI-DIMANCHE 2 MATINÉES : 15 h et 17 h 30

VENDREDI-SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15

**APOLLO** 25 21 12 CHAQUE JOUR 14 ans 25 21 12

1<sup>re</sup> VISION COULEURS

UN FILM ÉMOUVANT ET COURAGEUX SUR UN SUJET DIFFICILE, HÉLAS D'ACTUALITÉ

**MARLÈNE JOBERT**

JEAN-MICHEL FOLON

d'après le roman de FRANÇOISE PREVOST

**L'AMOUR NU**

un film de YANNICK BELLON

CHAQUE JOUR 17 h 45 12 ans

Un film qu'on ne peut pas oublier!

Un émouvant document humain...

**Best Boy**

Une histoire que tout le monde aimera!

OSKAR 1980

**bio** TOUS LES JOURS 20 H 45

samedi 15 h 00  
dimanche 1<sup>re</sup> VISION

27, faubourg du Lac Téléphone 25 88 88

en français 16 ans

**LE MYSTÈRE DE L'AMOUR**

Est-ce que la laideur a aussi droit à l'amour? Par exemple, que va-t-il advenir d'une femme qui n'a pas de chance physiquement et qui s'éprend à la folie d'un bel officier de garnison. SCOLA porte un regard sans concession sur la misère psychologique et morale des femmes rejetées pour leur physique.

**PASSION D'AMOUR**

Film fantastique. Un film qui sort de la norme. LE FIGARO: Ettore SCOLA a réussi une manière de chef-d'œuvre.

42900-10

18 h 30 Samedi-dimanche 17 h 30 v.o.s.-t.fr.-all. 2<sup>me</sup> semaine 16 ans

Un film fulgurant aux images prodigieuses, sur une musique irrésistiblement belle et jeune.

**LE FANTÔME DU PARADIS**

Il vendit son âme pour le rock'n roll.

UN FILM DE ETTORE SCOLA  
BERNARD GIRAUD et VALERIA D'OBICI  
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

MASSIMO GIROTTI  
LAURA ANTONELLI

**REX** TOUS LES SOIRS 20 H 45

Jeudi-vendredi 15 h  
samedi 15 h-17 h 30  
dimanche 15 h-17 h 30

Tél. 25 55 55 PREMIÈRE VISION 12 ans

**UNE FOLLE POURSUITE AUTOMOBILE À TRAVERS L'AMÉRIQUE, UN ÉCLAT DE RIRE TOUT AU LONG DU FILM**

Burt REYNOLDS - Roger MOORE - Farrah FAWCETT - Dom DELUISE - Dean MARTIN - Sammy DAVIS Jr. - Jackie CHAN

Un film de Hal NEEDHAM

**L'EQUIPEE DU CANNON BALL**

MAXIMUM SPEED 55

42899-10

**Levi's**

SANS MYSTÈRE

Le miel sauvage, de MORGA, 10 variétés, 10 saveurs différentes, que vous pouvez déguster avant d'acheter. Pour choisir juste, tout simplement.

Une spécialité de : Centre de santé BIONA

Au Friand Faubourg de l'Hôpital 1 Neuchâtel

Tél. (038) 25 43 52.

41141-10

Maculature en vente au bureau du Journal

**PALACE** 20 ANS **PALACE**

JEUDI-VENDREDI LUNDI-MARDI-MERCREDI

à 18 h 30 **CHALEURS DE FEMMES**

(SWEET CAKES) 1<sup>re</sup> POUR PUBLIC AVERTI

42870-10

**DECIBEL** 25 77 25 EN EXCLUSIVITÉ

HI-FI, TV, VIDÉO  
3 ANS DE GARANTIE  
AVEC DES PROFESSIONNELS

VENTE • LOCATION-VENTE  
REPRISE  
ESSAIS À DOMICILE

CETTE SEMAINE :  
A l'essai chez vous  
1 MAGNÉSCOPE (vidéo)  
**BLAUPUNKT**  
Fr. 1995.-  
Location-vente  
Fr. 79.- par mois.

**DECIBEL HARMONY**  
HI-FI TV VIDEO

A côté du Bio - Faubourg du Lac 31  
Neuchâtel - 038/25 77 25

**MAZOUT** produits Shell 42786-10

**Termoplan** 24 32 32

**SOS DETTES**

Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace.

GESTIFIN S.A.  
021/932445  
1083 Mézières

**Fust**

Reprise maximale pour votre aspirateur usagé à l'achat d'un appareil neuf. Demandez nos offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que ELECTROLUX, VOLTA, MIELE, HOOVER, ROTEL, SIEMENS, NILFISK, etc.

42784-10

**oati sa**

Entreprise générale de construction  
Maîtrises fédérales

Tél. 31 51 05  
Guillaume-Farel 11  
2003 Neuchâtel

Tél. 42 17 28  
Pré-Landry 31  
2017 Boudry

128022-10

À LA BOUTIQUE

**L'ESCARPIN**

SAINT-MAURICE 1 annonce ses NEUCHÂTEL

**FIN DE SÉRIES**

(GRAND CHOIX DE BOTTES)

42868-10

**STUDIO 34 SA**

Haute-Fidélité Vidéo  
Chavannes 16 Neuchâtel

Nous savons nous imposer sans faire de bruit

41443-10

**AVIS - AVIS**

**AMERICAN STORE**

**PESEUX** Tél. 31 98 50

Notre magasin va être transformé, nous vendons le

**70 %**

de notre stock à des prix super

**IMBATTABLES SUGGESTIONS**

Jeans velours (fin de série) Fr. 49.-  
Vestes et blousons d'hiver dès Fr. 49.-  
Jeans noirs (tube) 2 paires Fr. 59.-  
Chemises (de marque) dès Fr. 19.-  
Pull commando (adulte, pure laine) Fr. 49.-  
Pull breton (enfant) Fr. 19.-  
Bottes Western cuir (dame) Fr. 89.-  
Jeans enfants velours dès Fr. 19.-  
Veste pilote (enfant) Fr. 29.-  
Pull University Fr. 19.-

42906-10

# TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

## SUISSE ROMANDE

- 16.15 Point de mire
- 16.25 Vision 2  
A revoir : Escapades avec Pierre Lang
- 17.10 4,5,6,7... Babibouchettes
- 17.20 Il était une fois l'espace
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Le grand voyage des trains Grande-Bretagne : l'homme qui regardait passer les trains
- 18.55 Journal romand
- 19.10 Quadrillage
- 19.30 Téléjournal

## 20.05 Temps présent

Petits clients, gros marchés

## 21.10 Alice Cooper à Paris

Un événement que la visite à Paris de cette « rock star » américaine que l'on peut voir sur scène avec... un respectable boa constrictor.



Alice Cooper, un spécialiste du rock visuel, une sorte de rock-punk, en quelque sorte... (Photo TVR)

22.05 Téléjournal

## FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout
- 12.25 Minutes pour les femmes
- 12.30 Les visiteurs du jour  
Les invités d'Anne Sinclair
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Objectif «santé»
- 14.00 Fin
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 Un, rue Sésame
- 18.50 Ces chers disparus
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les paris de T F 1
- 20.00 T F 1 actualités

## 20.30 Commissaire Moulin

Le patron Scénario de Paul Andréota réalisé par Claude Boissol Le Commissaire Moulin, c'est bien sûr Yves Rénier qui aura à débrouiller une affaire difficile, dans laquelle est impliqué Pierre Chartier (Paul Le Person), homme sec et intrinséant

22.00 Au-delà de l'Histoire Les cathédrales de la préhistoire ces monuments étranges qui s'élevaient un peu partout en Europe appelés dolmens ou menhirs.

22.55 T F 1 dernière

## FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 J'ai la mémoire qui flanche
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Mon village à l'heure allemande (4)
- 14.00 Aujourd'hui Madame

## 15.05 La famille Adams

I. Pour John et Abigail Adams, il n'est pas facile de vivre sous l'occupation anglaise. Le massacre de Boston va décider John à agir

- 16.00 Les infodrames
- 16.50 Les arts florissants un ensemble qui fait revivre la musique ancienne.
- 17.20 La TV des téléspectateurs
- 17.45 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici
- 20.00 Antenne 2 journal
- 20.30 Affaire vous concernant « Afghanistan, une vallée contre un empire »

## 21.40 Les enfants du rock

Actualité sur le milieu du rock et de la pop music

- 22.40 Mutatis Un péril qui vient de la mer ?
- 23.15 Antenne 2 dernière

## FRANCE 3

- 18.30 F R 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31
- 20.00 Les jeux à Nancy

## 20.30 Main basse sur la ville

film de Francesco Rosi Les problèmes de la gestion municipale et de drame du logement.

- 22.05 Soir 3 dernière
- 22.30 Thalassa

## SVIZZERA ITALIANA

- 18.00 Per i più piccoli
- 18.05 Per i bambini
- 18.10 Per i ragazzi
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 Risate in corsia Dottor Figgis
- 19.15 Confronti
- 19.50 Il regionale
- 20.15 Telegiornale
- 20.40 Maria Stuarda, regina di Scozia film di Charles Jarrott
- 22.40 Grande Schermo Attualità cinematografica
- 23.00 Téléjournal

## SUISSE ALEMANNIQUE

- 16.00 Rendez-vous avec Eva Miezger
- 16.45 Pour les enfants
- 17.15 Télévision scolaire
- 17.35 Pause
- 17.45 La boîte aux histoires
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel Killer, un groupe rock suisse
- 18.35 Lamprecht... simplement 2<sup>ème</sup> épisode
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal et Sports en bref

## 20.00 Le complot

Scénario et réalisation de Dieter Wedel

- 21.35 Téléjournal
- 21.45 Die Folgen eines Zerfalls de Stanislav Bor
- 22.30 Bibi Bitter et le nounours Film pour les juniors à voir par les parents
- 23.00 Téléjournal

## ALLEMAGNE 1

- 10.03 Mr. Smith geht nach Washington - Amerik. Spielfilm - Regie: Frank Capra. 12.10 Bilanz. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 16.10 Tagesschau. 16.15 Das Jahr danach - «Ich hab' unheimlich Lampenfieber vor der Stadt». 17.00 Pan Tau ... und schöne Bescherung. 17.25 Wildschweinge-schichten - Mit Mais fing alles an. 17.40 Demnächst in diesem Kasten. 17.50 Tages-schau. 18.00 Abendschau. 18.30 Sand-männchen. 18.45 Der Alte aus der Toma-tengasse. 19.45 Landesschau. 20.00 Ta-gesschau. 20.15 Im Brennpunkt. 21.10 Sonderdezernat K1 - Das masureische Handtuch. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Kur in Travemünde - Von Karl Otto Mühl. 0.40 Tagesschau.

## ALLEMAGNE 2

- 10.03 Mr. Smith geht nach Washington - Film von Frank Capra. 12.10 Bilanz. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 16.30 Studienprogramm Chemie - Wege zum Produkt. 17.00 Heute. 17.10 Captain Futu-re (1) - Die Maschinenstadt. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Der Bastian - Ein hoff-nungsreicher Spinner. 18.57 ZDF - Ihr Pro-gramm. 19.00 Heute. 19.30 Michael Schanze - Hätten Sie heut' Zeit für uns? - Ein Abend mit jungen Künstlern. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Kennzeichen 'D - Deutsches aus Ost und West. 22.05 Aus-lesse beispielhafte Fernsehspiele: Iracema - Von J. R. Bodanzky u. O. Senna.

## AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Land und Leute. 10.00 Wie du und ich - Behinderter unter uns. 10.15 Oesterrei-chische Zeitgeschichte im Aufriß. 10.30 Pa-namericana - Begegnungen mit Peru, sei-nen Menschen, seiner Musik. 12.00 Hände hoch, der Meister kommt - Der missratete Sheriff. 12.15 Die Waltons - Die neue Sa-gemühle. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Schau genau - Ge-fahren erkennen - Unfälle verhüten. 17.30 Marco. Zeichentrickfilm. 17.55 Betthupferl. 18.00 Häferlguicker. 18.30 Wir. 19.00 Oes-terreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Das Lachen eines in Schwierigkeiten befindli-chen Mannes Filmische Ausein-andersetzung mit der Kulturrevolution und der Viererbande. 21.50 Der Präsident, der aus dem Feuer kam - Josef Holabek zum 75. Geburtstag. 22.35 Abendsport. 0.05 Nachrichten.

## Temps présent

Petits clients, gros marchés Suisse romande : 20 h 05

En Suisse, plus du sixième de la population est âgée de 0 à 12 ans. Ces quel-ques 1.100.000 enfants représentent un marché considérable.

Fabricants, commerçants et publicitaires, conscients de l'immense pouvoir d'achat de ses petits clients, avertissent tout en œuvre pour atteindre le plus rapidement cette cible particulièrement intéres-sante. A peine nés, ces consommateurs en herbe sont sollicités, par parents in-terposés, par les publicités qui ne manquent pas de vanter les nombreux pro-duits typiquement enfantins.

Dans le secteur du jouet, plus de 300 millions de francs sont dépensés chaque année en Suisse. Plus de 60.000 modè-les différents, contre 5000 seulement au terme de la seconde guerre mondiale, sont offerts sur le marché.

## La famille Adams

réalise par Paul Bogart Antenne 2 : 15 h 00

Ce feuilleton est la saga d'une grande famille américaine : les Adams, qui de 1750 à 1900 a contribué étroitement à l'indépendance et au destin de l'Amérique. C'est aussi une grande histoire d'Amour entre John Adams et Abigail, pionniers de la lutte pour la libération du joug anglais. John Adams et ses descen-dants ont occupé tour à tour les portefeuilles politiques du pays et les événe-ments qui forment l'histoire de la nation américaine.

## RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00), et à 12.30, 22.30. Liste noire de mi-nuit à 6.00. 6.00 Journal du matin, avec à : 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanum. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (Tél. 021 ou 022-21-75-77), avec à : 9.03 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 10.30 L'oreille fine, con-cours organisé avec la collaboration des con-tinués romands. Indice : Fils du peuple 11.30 Chaque jour est un grand jour, avec à : 12.20 Le croquis. 12.30 Journal de midi, avec à : 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacle première. 18.00 Journal du soir, avec à : 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 20.00 Lettres ou-vertes. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit : Huguette, Muget-te ou Georgette, de Gilbert Léautier. 22.50 Blues in the night. 24.00-6.00 Liste noire.

RADIO ROMANDE 2

- (S) Liste noire. 6.00 Journal du matin (RSR 1). 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Connaissances, avec à 9.05 Mission et démission de l'Occi-dent ; 10.00 Portrait de l'année. 10.58 Minute océanum. 11.00 Informations. 11.05 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 (S) Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse musique. 17.00 (S) Informations. 17.05 Hot line, avec à : 17.05 Rock line ; 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 pré-sente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) A l'Opéra, avec à 20.00 Concerts express ; 20.05 Début de l'Année Josef Haydn, né en 1732 ; Il Mondo della Luna. 23.00 Infor-mations ; 23.05 (S) Blues in the night (RSR 1). 24.00-6.00 Liste noire.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Inf. : 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bon-jour. 9.00 Agenda. 12.00 Semaine économi-que. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Rimsky-Korsakov, Glasounov, Moussorgsky et Khatchaturian. 15.00 Ulrich Beck au Studio 7. 16.05 Théâtre en dialecte. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Musique classique légère non-stop. 20.30 Consultation. 21.30 Causerie. 22.05 Nouvelles du jazz. 23.05 Oudies. 24.00 Club de nuit.

## DESTINS HORS SÉRIE MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : Mandrin manque d'être dénoncé au moment où il rentrait en Savoie.



1) Ce matin-là une patrouille d'Argoulets achevait sa ronde le long du Guiers, entend des gémissements qui proviennent d'un petit pré en bordure de la rivière. Un malheureux jeune homme, affaibli contre une haie, râle et agite la tête convulsivement. Une goutte d'eau-de-vie lui rend ses esprits. Juste assez pour raconter de quelle façon il fut mis en si piteux état. Puis il s'abandonne de nouveau, à sa faiblesse. Les Argoulets confectionnent une civière et transportent le blessé à Pont-de-Beauvoisin. Quand le colonel La Morlière se rend auprès du blessé, il y a deux heures que Mandrin se trouve de l'autre côté de la frontière.



2) « Tu as bien dit Mandrin ? » s'étonne La Morlière. Le commis de l'aubergiste de Saint-Bueil ne révèle son aventure qu'au compte-gouttes. Entre deux évanouissements bien simulés, il affirme que le voyageur qui s'est arrêté chez son maître est le célèbre contrebandier. « Mais, tu n'as rien de cassé ? » lui demande La Morlière. « Là... là... » gémit le jeune homme en montrant son cou, qu'il a durement frotté avec sa ceinture, juste avant l'arrivée de ses sauveteurs.



3) Un détachement d'Argoulets reconduit la victime au village. A l'auberge, le patron éplore attend du secours depuis le matin : « Il devait vous avertir ! se lamentait-il. Votre colonel m'avait promis cinquante écus si je l'aiderais à mettre la main sur cette crapule... Pas mon commis, Mandrin ! » Le colonel a d'autres chats à fouetter. Tout au moins, aimerait-il en fouetter plus souvent, s'ils ne lui filaient entre les mains avec tant d'insolence. C'est pour cette raison que la convocation qu'il reçoit, deux jours plus tard, ne lui paraît pas de bon augure.



4) En même temps que La Morlière, d'autres personnages, tous habitués à donner des ordres, plutôt qu'à en recevoir, sont mandés à Lons-le-Saulnier et sans délai : il vous plaît. Le baron d'Espagnac, le marquis de Tavannes, le chevalier de Chausset et un certain Jean-Christian Fischer sont convoqués par un homme venu tout spécialement de Paris. Son nom : Moreau de Séchelles. Sa fonction : contrôler des finances. « On dit que les oreilles siffilent quand on parle de vous avec insistance, dit-il à ses hôtes. Si cela est vrai, le sieur Mandrin sera sourd avant ce soir, en attendant mieux... »

Prochain épisode : Une lettre de Voltaire...

## LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: R H I N O C E R O S

Problème N° 1021  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**HORIZONTELEMENT**  
1. Interpellation brusque, sans politesse. 2. Pronom. Aux couleurs de l'arc-en-ciel. 3. Bovidé de grande taille. Sur la Tille. Enduré très résistant. 4. Poire. La grande tasse. 5. Choisit. Dont il existe peu d'exemplaires. 6. Importuner. Note. 7. Possessif. Recouvert d'étoffe, de papier peint ou d'un autre décor. 8. Obstin. Personnage mythologique. Plus que bis. 9. Fait couler d'un récipient dans un autre. 10. Joueur de pétanque.

**VERTICALEMENT**  
1. Objet porté par superstitieux. 2. Il fait tout le prix de la gloire. Véhicule. 3. Grand personnage musulman. Préfixe. 4. Note. Il peut vaciller sous l'effet d'un coup. 5. Classe. Dont la vie est exemplaire. 6. Ils fournissent des entrées très appréciées. 7. Pièce de boucherie. Chef d'une communauté. Accueilli. 8. Perdre son épiderme par parcelles. Vedette célèbre. 9. Bien trouvées. 10. Orient. Procédé de reproduction des sons.

**Solution du N° 1020**  
**HORIZONTELEMENT :** 1. Diaphorèse. - 2. Armoire. At. - 3. Gai. En. Mir. - 4. Subérine. - 5. Et. Elée. Ti. - 6. Table. Caen. - 7. Sûre. Ar. - 8. Pi. Agioté. - 9. Mimoset. - 10. Anergie. Elu.  
**VERTICALEMENT :** 1. Daguet. Ma. - 2. Ira. Taupin. - 3. Amis. Brime. - 4. PO. Uélé. Or. - 5. Hiéble. Ali. - 6. Ornée. Agée. - 7. Ré. Récrit. - 8. Mi. A-côté. - 9. Sainte. - 10. Etreinte.

## POUR VOUS MADAME

### Un menu

Côtelettes d'agneau  
Haricots à la campagnarde  
Mousse aux pommes

avec des pommes et d'autres fruits pour accélérer le processus de maturité). Il peut se conserver au réfrigérateur à 4 ou 5° pendant 15 jours environ.

### LE PLAT DU JOUR : Haricots à la campagnarde

1 kg de haricots ; 1 cuillère à soupe de beurre ; 100 g de petits lardons ; 2 oignons hachés ; 2 tomates pelées ; sel, poivre, bouillon ; persil haché. Cuire les haricots à l'eau bouillante salée et les égoutter. Faire revenir les lardons dans la poêle jusqu'à ce qu'ils soient bien rôtis. Ajouter les tomates pelées et coupées en carrelés ainsi que les oignons hachés. Après 10 minutes de cuisson, ajouter les haricots, un peu de bouillon et laisser mijoter encore quelques minutes. Servir dans un plat creux et saupoudrer de persil haché.

### Santé

**Les douleurs lombaires**  
Formée de 33 vertèbres, la colonne vertébrale est un véritable pilier, soutien central, dont la moindre déformation occasionne des troubles pénibles. Les disques intervertébraux, joints élastiques chargés d'assurer en douceur la liaison entre toutes les vertèbres de la colonne vertébrale, soumis à une forte pression, peuvent s'écraser, s'user et causer ainsi de fortes douleurs vertébrales. Les vertèbres lombaires sont, elles aussi, particulièrement vulnérables aux mauvais traitements qu'impose souvent la vie quotidienne. Avec le vieillissement, les muscles abdominaux se relâchent. Le ventre part en avant tandis que les épaules se rejettent en arrière : ce qui accentue la courbure lombaire et provoque fatigue, douleurs lombaires, lumbagos, sciaticues...

### Le conseil du chef

Savoir acheter le kiwi  
Pour sa meilleure conservation, le kiwi fruit est cueilli encore ferme au toucher, mais ils doivent être mangés lorsqu'ils sont mous au toucher. Conservé à l'air libre et à température ambiante, il évolue en 4 ou 5 jours jusqu'à devenir très souple au toucher. Sa saveur est alors très douce et sucrée (un truc pour le faire mûrir plus vite est de placer les kiwis dans un sac plastique

### A méditer :

La tristesse est un mur élevé entre deux jardins.  
Kahlil GIBRAN

## HOROSCOPE

**NAISSANCES :** Les enfants nés ce jour seront sérieux, combattifs, difficiles à rédi-ger et plus spécialement attirés par les arts.

**BÉLIER (21-3 au 20-4)**  
Travail : Ne supprimez pas le côté artistique de votre entreprise, il donne plus d'agrément ce qui élargit votre clientèle.  
Amour : L'amitié des Gêmeaux vous est toujours acquise. Elle se prolonge sans rupture à travers l'existence. Santé : Prenez soin de votre état général et en particulier de votre circulation. Dès les premiers froids, couvrez-vous.

**TAUREAU (22-5 au 21-6)**  
Travail : L'époque n'est pas favorable à la stabilité souhaitée. Essayez cependant de la fixer, ce qui n'est pas impossible.  
Amour : Promesses d'amitié qui seront tenues. Préférez la Balance qui est moins indifférente. Santé : Un milieu très calme vous convient parfaitement. Il établit un agréable contraste avec votre vie active.

**GÊMEAUX (22-5 au 21-6)**  
Travail : Tenez compte des nécessités actuelles. Donnez un côté réaliste à vos activités sans renoncer à leur originalité.  
Amour : Un mariage est possible. Il vous assurerait de longues années de parfaite entente et de bonheur. Santé : Il se peut que vous subissiez une augmentation de poids. Ne vous alarmez pas. Surveillez votre nourriture.

**CANCER (22-6 au 23-7)**  
Travail : Ne vous laissez pas dérouter par de fausses promesses. Gardez votre emploi. Ne rompez pas votre association.  
Amour : Ne craignez pas d'épouser un caractère énergique. Vous avez de bonnes idées ; il vous aidera à les faire valoir.  
Santé : Vous savez vous soigner en employant de bonnes méthodes. Mangez peu et souvent, c'est mieux pour vous.

**LION (24-7 au 23-8)**  
Travail : Restez fidèle à votre idéal artistique ou même commercial. C'est important pour l'avenir. Amour : Vous êtes célibataire et cette solitude ne convient pas à votre caractère affectueux. Rencontre. Santé : Ménagez votre foie et vos reins qui sont solitaires. Pratiquez un régime bien équilibré.

**VIERGE (24-8 au 23-9)**  
Travail : Vous allez être obligé de mettre un frein à vos dépenses. Sans exagérer afin de pouvoir accueillir la reprise.  
Amour : Vous restez fidèle à vos amitiés de jeunesse. Vous formez avec elles des rencontres amicales très réussies. Santé : Un changement de régime s'impose tous les sept ans. Il correspond à l'évolution physiologique.

**BALANCE (24-9 au 23-10)**  
Travail : Vous aimez les carrières qui vous réservent des imprévus et font appel à votre imagination, votre ingéniosité.  
Amour : Faites confiance à l'être cher. Il compte sur vous pour améliorer son entourage. Santé : Les carrières trop sédentaires ne vous conviennent pas. Le manque d'exercice physique ralentit vos fonctions.

**SCORPION (24-10 au 22-11)**  
Travail : Solidité de vos fonctions, si elles sont très bien choisies et si vous les exercez sans aucune négligence.  
Amour : Une vie conjugale équilibrée est fort possible. N'oubliez pas que les petits cadeaux entretiennent l'amitié.  
Santé : Prenez soin de vos poumons. Evitez toute contagion. Cessez de fumer et promenez-vous au grand air.

**SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)**  
Travail : Vous êtes entouré de deux personnes dont l'une est inventive et dont l'autre oriente toute votre activité.  
Amour : La beauté vous subjugue toujours. Vous aimez que d'autres qualités s'y ajoutent, mais elle est déterminante. Santé : Vous avez une foie délicat. Ménagez-le en réduisant les repas trop copieux, en évitant les mets trop riches.

**CAPRICORNE (23-12 au 20-1)**  
Travail : Vous pouvez espérer plusieurs grandes réussites sur le plan financier, à condition de suivre les conseils.  
Amour : L'amour et l'amitié sont favorisés. Ce qui multiplie pour vous toutes les grandes satisfactions sentimentales. Santé : Si vous êtes nerveux, appliquez-vous à vous dominer. Dépensez modérément votre énergie, vous resterez en forme.

**VERSEAU (21-1 au 19-2)**  
Travail : Secouez votre apathie et mettez-vous au travail. Pour le moment, contentez-vous des résultats que vous obtenez. Amour : Excellentes influences pour vous-même et pour les rencontres que vous pouvez faire. Beauté et sensibilité. Santé : Vous avez beaucoup de peine à fortifier votre sensibilité contre les chocs moraux et les malaises physiques.

**POISSONS (20-2 au 20-3)**  
Travail : Les carrières exigeant de solides connaissances et beaucoup d'autorité vous conviennent. Amour : Vous avez de nombreux amis qui vous sont fidèles. Le mariage ne les éloigne pas, bien au contraire. Santé : Ne portez pas de talons trop hauts que vous risquez d'accrocher aux marches d'escalier.

# La nouvelle Opel Rekord Montana

se joue de l'hiver.



Opel Rekord Montana

**Economisez Fr. 900.** — L'équipement d'hiver Montana comprend: le différentiel autobloquant ZF éprouvé (il empêche les pertes d'adhérence au sol), des phares antibrouillard, un feu antibrouillard à l'arrière, des sièges chauffants à l'avant, une trousse d'accessoires d'hiver. Le tout ne coûte que Fr. 150.—, au lieu de Fr. 1'050.—. Vous pouvez obtenir tous les modèles Rekord, y compris les CarAvan, avec l'équipement spécial Montana.

Allez donc l'essayer chez votre concessionnaire Opel.

Cortailod Garage D. Lanthemann ; Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc ; La Neuveville Garage Belcar, R. Gabriel ; Les Verrières Garage-Carosserie Franco Suisse, A. Currit ; et les distributeurs locaux à : Bevaix Garage Relais de la Croix, J. Wüthrich ; Dombresson Garage-Carosserie P. Pugin ; Nods Garage de la Poste ; Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit ; Rochefort Garage Golay ;

**ÉCRITEAUX** en vente au bureau du journal

## Nouveaux cours pour débutants

dès janvier 1982

Cours intensifs journaliers (100 heures en 10 semaines) 5 x par semaine LU-VE		
Allemand 9.00-10.50	Français/anglais 14.00-15.50	
2 x par semaine (durée illimitée)		
Anglais MA+JE 17.50-19.25 LU+ME 17.50-19.25	Allemand ME+VE 17.50-19.25	Français MA-VE 17.50-19.25
1 x par semaine (durée illimitée)		
Allemand LU 19.30-21.00 JE 17.50-19.25	Bernois LU 17.50-19.25	Grec JE 17.50-19.50
Anglais VE 14.00-15.50 ME 17.50-19.25 JE 9.30-11.20 LU 17.50-19.25	Espagnol ME 19.30-21.00 VE 17.50-19.25	Français LU 19.30-21.00
	Arabe JE 17.50-19.25	Italien MA 19.30-21.00
Cours pour élèves avancés		
First Certificate Cambridge course MA 19.30-21.00 examination Dec 82	Proficiency exam in Dec 82 ME 19.30-21.00 Begins 13.1.82	
Cours d'allemand de conversation		
MA 17.50-19.25	Espagnol - Italien - Anglais - Français - Grec, etc. Début possible en tout temps	
Cours privés, seul ou par groupes - seulement entre 9.00 et 17.00		
CIP (r) - 120 heures en 4 ou 6 semaines. La meilleure compensation à un voyage à l'étranger		

le monde des langues - les langues du monde

école de langues

2502 Bièvre  
rue Centrale 63  
Tél. (032) 22 60 29

**FLEUR DE LYS**  
PIZZERIA - CAFÉ - BAR  
HÔTEL

**FERMÉ**  
POUR CAUSE DE  
**TRANSFORMATION,**  
CHANGEMENT DE DIRECTION  
ET DE PERSONNEL.

Le mobilier dans son état actuel (tables, chaises, bancs, chambres à coucher, etc.) est à vendre au plus offrant.  
Tél. (038) 24 06 54.

Samedi 9 janvier 1982

**MENU SPÉCIAL**

Terrine au vieux calvados  
Crudités  
Consommé aux fines herbes

Filet de porc en feuilleté  
Bouquetière de légumes  
Pommes parisiennes

Parfait « Bonne Année »  
Fr. 38.— y compris :  
La danse animée par l'orchestre Joray, les cotillons et la soupe à l'oignon

**Soirée dansante du Petit Nouvel-An**

2072 ENGES  
Route Saint-Blaise - Lignières  
Tel. (038) 47 18 03  
M. et M<sup>me</sup> Michel RIBA

Pour bien commencer l'année 1982 réservez votre table !...

**BAR-DANCING**  
ouvert jusqu'à 3 h

Vente et location de **vidéo-cassettes**

tous genres, plus de 200 titres copés de vos films super 8 en vidéo, tous systèmes.  
A. L'Épée  
2056 Dombresson  
Tél. (038) 53 37 22.

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
Printemps 1982

**monteurs électriciens**

vont louer leurs services pour travaux courant, câblage, entretien, etc., bâtiment ou industrie. Mission de courte ou longue durée. Vous qui êtes intéressés par cette annonce, adressez vos offres écrites à FJ 0023 au bureau du journal. Contact sera pris.

**Aide médicale**

diplômée cherche place à mi-temps (le matin) pour date à convenir. Adresser offres écrites à 7.1-1376 au bureau du journal.

**SECRETARIAIRE MEDICALE**

avec plusieurs années d'expérience, sans laboratoire, cherche place à mi-temps ou à temps partiel pour date à convenir. Adresser offres écrites à DH 0025 au bureau du journal.

**COLLABORATEUR COMMERCIAL**

30 ans, expérience dans nombreux domaines du secteur tertiaire, cherche poste à responsabilités. Adresser offres écrites à IM 0029 au bureau du journal.

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 75 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**URGENT JEUNE HOMME** cherche travail, libre tout de suite. Tél. (038) 55 16 76.

**JEUNE FEMME 22 ANS** parlant 4 langues, dactylo, cherche emploi tout de suite. Tél. (038) 25 70 13.

**JEUNE HOMME (23 ans)** bilingue (A.-F.), CFC employé de commerce, permis de conduire, cherche emploi. Tél. 24 72 57.

**JEUNE HOMME LICENCIÉ EN LETTRES**, permis de conduire, cherche travail à mi-temps. Tél. 25 36 59.

**HOMME dans la quarantaine** cherche travail. Tél. (038) 24 43 69, le soir.

**SECRETARIAIRE CHERCHE TRAVAIL A DOMICILE**. Tél. 45 12 92.

**DEMANDES A LOUER**

**AU PLUS TÔT GARAGE** à Neuchâtel ou environs. Tél. 24 72 72, interne 11.

**APPARTEMENT DE WEEK-END** loué à l'année, région Val-de-Travers. Tél. 31 60 06.

**CHERCHONS 4-5 PIÈCES** à Neuchâtel,oyer raisonnable. Tél. 25 48 92.

**DIVERS**

**FEMME TRENTAINE** cherche compagnon pour rompre solitude. Enfants acceptés. Aventure exclue. Adresser offres écrites à BF 0027 au bureau du journal.

**QUI PRÉFÉRAIT** à dame 500.- à 1000 fr., remboursement selon entente. Ecrire à HL 0028 au bureau du journal.

**COIFFEUSE SE DÉPLACE** tous les lundis pour coupes, mises en plus, brushings. Tél. 33 23 36.

**MONSIEUR 66 ANS**, 1 m 64, honnête, aimant la nature, cherche dame sérieuse, goûts simples, pour amitié. Discretion. Adresser offres écrites à GK 0022 au bureau du journal.

**A DONNER CONTRE BONS SOINS** deux chatons (2 mois). Tél. 25 36 59.

**A VENDRE**

**UNE PAIRE SKIS 120 cm**: 1 machine à sécher le linge. Tél. 42 53 90.

**NATIONAL GEOGRAPHIC** 73 numéros, années écoulées, 25 fr. Tél. 31 71 84.

**AMPLI-STÉRÉO 2 x 60 watts** sinus, avec tuner OUC-OM, neuf, cause non emploi, 390 fr. au lieu de 790 fr. Tél. 31 65 72 le soir.

**MACHINE À LAVER LE LINGE** Indésit. Tél. 25 01 18, le soir.

**OCCASION** pour jeune couple: ménage complet, salle à manger, chambre à coucher, salon, cuisine, etc., avantageux. Tél. (038) 51 40 75.

**ARMOIRE LOUIS XV** 2 portes, penderie-lingère, excellent état, 2900 fr.; table Biedermeier. Tél. 42 53 20.

**DIVERS HABITS DAME** taille 38. Tél. 25 06 14.

**BERCEAU 140/70** transformable 150 fr., commode à langer 100 fr., poussette-poussette (jeans) 260 fr., baby-relax 10 fr., chaise pour poussette 10 fr., parc rond (état de neuf) 50 fr., commode 3 tiroirs + 1 porte 50 fr., moquette à refaire tissu. Tél. 42 49 76.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**CHERCHE AIDE DE MÉNAGE**, du lundi au vendredi, 6 h par jour. Tél. 33 26 45, Saint-Blaise.

**DEMANDES A ACHETER**

**APPAREIL A TRICOTER**. Offres détaillées à case postale 20, 6130 Willisau.

**J'ACHÈTE D'OCCASION LANDAU** pour jumeaux. M<sup>me</sup> Schmidt, tél. 33 52 51, entre 19 h et 21 h.

**A LOUER**

**IMMÉDIATEMENT APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES** tout confort à Cudrefin. Fr. 760.— charges comprises. Tél. (037) 77 12 81, le soir.

**A LIGNIÈRES**, ferme transformée, appartement 3-4 pièces. Tél. 51 23 85 ou 51 35 84, heures des repas.

**APPARTEMENT 5 PIÈCES** Saint-Aubin, dès que possible. Tél. 55 17 53.

**DEUX PIÈCES + GARAGE**, 290 fr., Les Hauts-Geneveys, libre tout de suite. Tél. 31 77 28, de 8 à 11 heures.

**TROIS MOIS, CHAMBRE MEUBLÉE** indépendante, douche, 160 fr. Tél. 25 95 33.

**BÔLE, 2 PIÈCES** dans villa familiale, vue, confort, 415 fr. par mois. Tél. 24 45 25, heures bureau.

DISCOUNT ALIMENTAIRE

**Bière Kronenbourg**  
six-pack **3.35**

Viande hachée de bœuf 100 g	1.—	Valenciana DO 79, rouge d'Espagne bout. 7 dl	2.90	Côtes du Rhône AC 80 bout. 7 dl	3.20
Steak Tzigane 100 g	1.65	Algérie Mostaganem, réserve du Patron litre	1.95	Dentifrice « Pepsodent » tube 125 g	2.40
Huile d'Arachide « Vesta » litre	4.35	Jumilla litre	1.95	OMO tambour 5 kg	15.70
Spaghetti « Barilla » paq. 500 g	— .90	Gamay de Hongrie litre	2.60	Softlan, adoucisseur bidon 4 l	5.50
Incarom, sachet de remplissage paq. 550 g	6.90				

**EN VEDETTE:**

Yoghourts « Cremo » arômes **— .45** (gob. 180 g)

Oranges « Moro » **1.—** (filet 1 kg)

**CERNIER**  
Tél. (038) 53 11 44

**marin centre**  
Tél. (038) 33 73 33

**LE LANDERON**  
Tél. (038) 51 46 46

# VILLE DE BIENNE

## La crèche Omega a fermé ses portes Tous les enfants replacés

**De notre rédaction biennoise :**  
Rue Jakob-Staempfli, vis-à-vis de la fabrique Omega, la crèche du même nom est désormais déserte et silencieuse. Malgré une pétition signée par les parents des enfants et le personnel de l'établissement demandant son maintien, malgré les motions urgentes déposées au Conseil de ville en novembre et décembre derniers par Sylviane Zulauf, du PSO, la direction d'Omega est restée inébranlable : depuis le 31 décembre 1981, la crèche... c'est bien fini !

Début décembre, la conseillère de ville PSO (anciennement LMR), Sylviane Zulauf, demandait à la Municipalité, par le truchement d'une motion urgente, de prendre en charge, dès 1982, le déficit annuel accusé par la crèche Omega. Cas échéant, la motionnaire proposait à la ville de racheter le bâtiment en question et de l'affecter à des fins éducatives et sociales (jardin d'enfants, école gardienne, crèche). On s'en doute, la Municipalité, déjà bien soucieuse d'éponger ses dettes, a répondu négativement aux propositions de M<sup>me</sup> Zulauf. Lors de sa prochaine séance, le 21 janvier, le Conseil de ville devra, à son tour, se prononcer sur l'argument, d'ores et déjà clos selon toute probabilité.

### FERMÉES

Dans l'expectative, et comme cela avait déjà été annoncé l'automne dernier, les portes de la crèche Omega se sont fermées à la fin de l'année. « Tous les enfants, une trentaine environ, ont retrouvé une place », déclare l'attaché

de presse Omega, M. Marc Richon. « Presque tous ont pu être replacés à la crèche privée de la Bubenbergrasse, et dans les deux crèches municipales ». Quelques parents, toutefois, ont opté pour une troisième possibilité, le placement chez des privés. Pour remplacer l'école gardienne, des solutions ont aussi été trouvées : les enfants en âge de scolarité sont désormais pris en charge par les classes gardiennes des crèches municipales ou par celles des différentes écoles.

### DÉSAGRÈMENTS

« Aucune mère, à ma connaissance, n'a été contrainte de quitter son emploi en raison de la fermeture de notre crèche », fait encore remarquer Marc Richon, qui admet pourtant que la fin de la crèche Omega peut occasionner aux parents, aux enfants et à personnel, des désagréments dont l'entreprise, déjà en difficulté, se serait volontiers passée... Quant au personnel, le problème n'a pas été réglé à la satisfaction de tout le

monde sur les huit femmes qui le composaient ; une a pris sa retraite deux mois avant la date fixée, trois autres ont retrouvé un emploi par l'entremise d'Omega, ou de leur propre chef. « Quatre jeunes filles ont dû être licenciées », précise-t-on chez Omega. En ce qui concerne le bâtiment qui abritait la crèche — en parfait état — il sera mis en vente. Actuellement, on procède à son inventaire. G. d'U.

### CARNET DU JOUR

**CINÉMAS**  
Apollo : 15h et 20h15, La bataille d'Angleterre.  
Capitole : 15h, 17h30 et 20h15, La soupe aux choux.  
Elite : permanent dès 14h30, Three Ripening Cherries.  
Lido 1 : 15h, 18h et 20h15, Les hommes préfèrent les grosses.  
Lido 2 : 15h, 18h et 20h30, L'arnaque, (avec Paul Newman et Robert Redford).  
Métro : 19h50, Le pont de Cassandra et Adieu ma jolie.  
Palace : 14h30, 16h30, 18h30 et 20h30, Rox et Rouky, (de Walt Disney).  
Rex : 15h et 20h15, Salut l'ami, adieu le trésor ; 17h45, The African Queen, (avec Humphrey Bogart).  
Studio : permanent dès 14h30, The Lady is a Tramp.  
**DIVERS**  
Pharmacie de service : Hafner, rue de la Gare 55, tél. 224372.

### LIBRES OPINIONS

**« Dormitorium » : deux sons de cloche**  
On se souvient que, l'avant-veille de Noël, une descente de police au « Dormitorium » de la rue de l'Avenir avait provoqué certains remous. M. Raymond Glas, directeur des œuvres sociales, protesta avec véhémence contre cette irruption éclair de la police cantonale dans cet asile de nuit, irruption qui risquait de discréditer, et peut-être de remettre en question son existence même. N'y avait-il pas eu une convention prévoyante, un dialogue avec les forces de l'ordre ?  
Précédemment, Bienne avait appliqué une « politique de la jeunesse » qui s'était révélée efficace, qui avait évité les désordres tels qu'ils s'étaient produits à Zurich et à Bâle. Cette politique pourrait-elle désormais être poursuivie ? De leur côté, les animateurs de cette institution se plaindront également de l'action de la police.

loger une vingtaine de jeunes gens des deux sexes, mais les jeunes filles sont plutôt l'exception.  
Il n'a pas été difficile à la direction cantonale de la police de répondre à ces diverses accusations (voir la FAN du 30 décembre) : sur la base des indications fournies par un délinquant, les dix-sept occupants du dortoir ont été conduits au poste pour un contrôle d'identité. Six d'entre eux ont été « arrêtés provisoirement », dont trois « complices présumés » impliqués dans deux vols avec effraction. Une partie des objets volés, dont une installation stéréo d'une valeur de 6000 fr., ont été retrouvés lors de la perquisition. Aucun principe de droit n'a été enfreint. Il ne pouvait être question d'avertir qui que ce fût de la perquisition ordonnée par le juge d'instruction de Bienne.

nesses réclamés avec tant d'insistance : de même, l'ancienne Villa Fantaisie est largement ouverte aux jeunes pour les activités les plus diverses.  
Mais il y a tout de même une limite aux libertés que l'on accorde aux jeunes : leur jeunesse ne leur donne pas le droit d'enfreindre les lois. Si le « Dormitorium » accueille tous les jeunes gens désireux de passer la nuit à bon compte sans leur demander de pièce d'identité, cela ne signifie pas qu'ils bénéficient d'une sorte d'immunité. Et le caractère « social » de l'institution ne la met pas à l'abri d'une perquisition si la police a de bonnes raisons pour y procéder.  
Divers citoyens n'ont pas très bien compris l'attitude du directeur des œuvres sociales ; dans une lettre au « Journal du Jura », l'un d'eux s'indigne même de cette attitude, qui semble reprocher à la police de faire son devoir.  
Un responsable du dortoir déclare que cette affaire n'aurait pas dû être montée en épingle comme elle l'a été. Pendant deux ou trois jours, il y a eu un peu moins de monde, mais dès à présent, tout a repris son cours normal.  
On ne peut que s'en réjouir, et souhaiter bonne chance au dortoir de la rue de l'Avenir, tout en remerciant ses animateurs pour leur dévouement.  
R. WALTER

### VIÉIL IMMEUBLE

Créée il y a une dizaine de mois par quelques jeunes idéalistes, subventionnée par la Ville, l'institution, nommée en allemand « Sleep-In, Notschlafstelle », en français « Sleep-In » ou « Dormitorium » (il aurait été trop simple de dire « dortoir »), occupe les trois étages d'un vieil immeuble. Pour trois francs, les jeunes ne sachant où dormir peuvent y passer la nuit dans un lit, et ont aussi droit au petit déjeuner. Mais l'établissement reste fermé de 10 h du matin à 10 h du soir. Il peut

### ILS N'ONT PAS TOUS LES DROITS

On le voit : les opinions divergent très nettement dans cette affaire : d'une part, il est certain que, dans le passé, l'attitude des autorités biennoises a largement contribué à créer un terrain d'entente entre jeunes et vieux, évitant ainsi les manifestations des protestataires, dégénérant aisément en actes de vandalisme et de violence. La coupole de l'ancienne usine à gaz est devenue ce centre autonome de jeu-

## CANTON DE BERNE

### Inondations dans le vallon de Saint-Imier

### Le trafic des CFF interrompu à Cortébert

De notre correspondant :  
La montée des eaux devient préoccupante dans le Jura-Sud, plus particulièrement dans le vallon de Saint-Imier. Les averses continuelles de ces derniers jours et la fonte des neiges ont provoqué un peu partout des inondations.  
Dans le vallon de Saint-Imier, la Suze charrie de grosses eaux et est sortie de son lit. A Péry-Reuchenette, le fond de la vallée est transformé en lac et des entre-

pôts sont inondés. A Sonceboz, comme chaque fois, un véritable lac s'est formé près de l'usine Pfister. Dans beaucoup d'autres localités, des caves sont inondées et les pompiers ont dû intervenir.  
Mais c'est à Cortébert que les inondations sont les plus importantes. Près de la gare, un ruisseau a envahi les voies, des caves des immeubles proches et des locaux de la gare. Le trafic a dû être interrompu durant deux heures, entre 15 et 17 h, pour permettre

aux pompiers et aux cheminots d'intervenir et de rétablir la situation.  
Un service de transbordement par cars a été organisé entre Sonceboz et Cortébert, mais à 17 h 30 le trafic ferroviaire était rétabli. La situation semble moins grave dans la vallée de Tavannes et dans les gorges de Court et Moutier : la Birse charrie elle aussi de grosses eaux, mais elle reste encore... dans son lit. IVE

## Tramelan : bientôt un centre interrégional de perfectionnement

De notre correspondant :  
Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans ces colonnes le projet que lança en 1972 déjà M. Willy Jeanneret, actuel directeur du centre de perfectionnement du corps enseignant à Moutier, à l'époque maire de Tramelan. Il émettait l'idée de la construction d'un centre interrégional de perfectionnement, à Tramelan. Depuis, l'idée fit du chemin à tel point qu'aujourd'hui, on peut déjà dire qu'il s'agira d'une construction qui ne devrait pas dépasser 10 millions de francs. La direction des travaux publics du canton de Berne prévoit ce crédit dans son plan financier de 1982/1983 et la réalisation du centre pourrait intervenir dans les années 1984-1987.

la direction de l'instruction publique à instituer une commission cantonale chargée d'étudier les problèmes posés par une telle réalisation. Un premier rapport est déposé en 1978. Il est proposé d'organiser un concours d'idées, en collaboration avec l'architecte cantonal et quelques experts.  
En mai 1979, un jury qualifié apprécie les cinq avant-projets présentés. Il retient celui dont la conception constitue la réponse la plus judicieuse aux objectifs fixés par les initiateurs. En avril 1980, un rapport final est déposé par la commission cantonale. Après une étude d'urbanisme, Tramelan est confirmé comme lieu d'implantation. Des garanties de la Municipalité ont été obtenues pour la mise à disposition gratuite d'un terrain viabilisé. Cela étant fait, le Conseil exécutif a approuvé ce rapport et reconnu la nécessité d'un tel centre. La Confédération a elle aussi reconnu ce projet comme étant subventionnable au titre de la formation professionnelle.

vement a en plus demandé à la direction des travaux publics de faire établir un deuxième avant-projet qui devra démontrer les conséquences des réductions de coûts de construction proposés dans le rapport d'estimation. Ainsi, durant l'année 1982, le gouvernement sera en mesure de présenter une demande de crédit permettant l'élaboration du projet définitif. Enfin, ce projet sera soumis en 1983 au Grand conseil. IVE

**HISTORIQUE DU PROJET**  
En 1975, l'idée de M. Jeanneret est soumise à la commission culturelle de l'association des responsables politiques du Jura-Sud. Après étude du projet, il est demandé au gouvernement d'adhérer à ce projet. En 1976, ce dernier autorise

**CALENDRIER DES RÉALISATIONS**  
Vu ce qui précède, le Conseil exécutif, en janvier 1981, chargeait la direction de l'instruction publique et la direction de l'économie publique d'élaborer un décret d'organisation et d'étudier d'autres conceptions et constructions possibles afin de limiter, si possible à 10 millions, les frais pris en charge par le canton. Il chargeait en outre la direction des travaux publics de prévoir dans son plan financier des crédits destinés à ce projet et à sa réalisation vers 1984/1987. Le gou-

## CANTON DU JURA

### Conseil de la santé publique : du nouveau

De notre correspondant :  
Le Jura disposera peut-être cette année encore, mais en tout cas dès l'année prochaine, comme la plupart des autres cantons, d'un « conseil de la santé publique ». Un projet de loi à ce sujet est prêt à être soumis en première lecture au parlement. Il a été présenté hier à la presse par M. Pierre Boillat, ministre, chef du département de l'intérieur, et MM. Jean-Pierre Gidon et Jean-Pierre Petignat, respectivement président et vice-président de la commission parlementaire de la santé publique. L'élaboration du projet de loi n'a pas été facile, mais il semble que les travaux menés dès 1980 ont débouché sur un projet dont la sobriété, la souplesse et l'efficacité sont les principales qualités.

particulièrement délicat, puisqu'il s'agira non seulement d'instituer un conseil efficace, mais encore de tenir compte de critères politiques et régionaux. Le système retenu permettra en revanche une grande souplesse et donnera la possibilité de « rectifier le tir », si la nécessité s'en faisait sentir.

Ajoutons que les membres du conseil seront nommés pour quatre ans et rééligibles deux fois, que le chef du département et le chef du service de la santé publique seront invités à participer aux séances avec voix consultative, que des fonctionnaires, des experts et des représentants d'associations pourront être invités aux séances, eux aussi avec voix consultative.

Le conseil de la santé publique se constituera lui-même. Il se réunira au minimum deux fois par an. C'est le 28 janvier prochain déjà que ce projet de loi pourrait être soumis en première lecture au parlement. L'impact exact de cette nouvelle institution sur les finances cantonales n'a pas encore été calculé avec précision. BEVI

Du temps de l'assemblée constituante déjà, un avant-projet de loi sur le conseil de la santé publique avait été commandé au professeur Augustin Macheret. C'est sur cette base que la commission mandatée commença son travail. Un avant-projet fut soumis à une large consultation auprès des partis politiques et des associations concernées. Après adaptation, il fut ensuite présenté au gouvernement. Un projet naquit de la synthèse des différentes propositions gouvernementales et autres, ainsi que de celles de la majorité et des minorités de la commission.

pération et de coordination hospitalières. Il peut effectuer des études et établir des rapports dans le cadre du budget et, sans empiéter sur les prérogatives du gouvernement et du parlement, faire des propositions concernant la santé et l'hygiène.

### UNE QUINZAINE DE MEMBRES

La pierre d'achoppement dans la préparation du projet a été la composition de la commission. En définitive, on s'est mis d'accord sur un conseil de 11 à 15 membres, issus notamment des milieux hospitaliers, des associations constituées d'usagers (ligues contre la tuberculose, le rhumatisme, le diabète, etc.), du service médical (qui ne devra pas être surreprésenté), du personnel infirmier, des services sociaux, de la Fédération jurassienne des caisses-maladie. Une minorité de la commission, le PS, voudrait voir mentionner également les associations syndicales, alors que les libéraux-radicaux souhaitent un véritable collège de spécialistes composé du chef du service de la santé publique, de représentants du corps médical, des directions d'hôpitaux, d'infirmiers, d'un dentiste, d'un vétérinaire et d'un pharmacien. Il appartiendra au parlement de trancher en ce domaine.

### DÉLICAT

Il est prévu que le gouvernement aura la compétence de nommer les membres de la commission, exercice

### Série noire... pour les ambulances

Décidément, les ambulanciers jurassiens n'ont pas de chance en ce début d'année. Mercredi matin, peu avant sept heures, à un croisement entre Vicques et Courchapoix, l'ambulance de l'hôpital régional de Delémont qui allait chercher un malade s'est déplacée sur la droite et est entrée en collision avec un véhicule qui s'était correctement arrêté à un « cédez-le-passage ». Les dégâts se montent à 8000 francs. Le 1<sup>er</sup> janvier, c'est l'ambulance de l'hôpital régional de Porrentruy qui était entrée dans un troupeau de moutons qui obstruait toute la chaussée à Courtemaiche. Vingt et une bêtes avaient été tuées et les dégâts s'élevaient à 5000 francs. (ATS)

### LE PROJET DE LOI

Ce projet tient en six articles. Il prévoit que le conseil de la santé publique est un organe consultatif du gouvernement, susceptible de pouvoir proposer des solutions aux problèmes qui se posent dans le domaine de la définition et de la réalisation d'une politique de la santé et de l'hygiène publique.

Ses attributions sont nombreuses : il doit être consulté et donne son préavis dans l'élaboration (déjà entreprise mais non encore menée à chef) de la législation sanitaire qui doit remplacer celle découlant d'une loi de 1865, il fera des propositions en matière de planification, de coo-

### DEVELIER

### Il fauche un gendarme et prend la fuite

(c) Hier à 12 h 20, une patrouille de la gendarmerie effectuait une ronde à Develier. Elle tenta d'intercepter un cyclomotoriste qui circulait à une vitesse non réglementaire. Le cyclomotoriste, un jeune homme de Develier âgé de 18 ans, n'obtempéra pas aux injonctions de la police et fonça en direction des agents, dans l'intention de leur échapper. Alors qu'il était en accélération, il renversa le gendarme Voisard, qui fut projeté à plusieurs mètres et resta inanimé sur la chaussée. Sous l'effet du choc, le cyclomotoriste tomba également, mais, relevant sa machine, il l'enfourcha aussitôt et prit la fuite. Il fut rejoint peu de temps après à son domicile, où il avait déjà dissimulé son vélomoteur. Le jeune homme a été conduit au poste pour les besoins de l'enquête. Le gendarme Voisard a été hospitalisé à Delémont. Il souffre d'une commotion cérébrale et de blessures à la tête et aux bras. Il ne semble pas que sa vie soit en danger.

### Le chômage en augmentation

De notre correspondant :  
A fin décembre 1981, les communes ont recensé 292 chômeurs, soit 112 hommes et 180 femmes. Ces chiffres révèlent 59 chômeurs de plus qu'en novembre. Cela représente le 0,9 pour cent de la population active.

#### SITUATION PAR DISTRICT

Delémont	129 (54 h./75 f.)	+ 14
Porrentruy-Montagnes	73 (22 h./51 f.)	+ 32
Porrentruy	90 (36 h./54 f.)	+ 13

#### SITUATION PAR GROUPE PROFESSIONNEL

Industrie du bois et du liège	+ 2
Industrie métallurgique	+ 4
Industrie horlogère	+ 1
Industrie du bâtiment	+ 6
Bureau	+ 12 (+ 12 f.)
Professions de la vente	+ 3
hôtellerie	+ 9
Enseignement	+ 9

Le chômage enregistré dans l'industrie du bois (3), du bâtiment (7) et de l'hôtellerie (13) est typiquement saisonnier et ne correspond pas à une aggravation de la situation dans ces branches.

### FRANCE VOISINE

### Mortellement poignardé par un nomade

(c) Un agriculteur de Vezelois a été sauvagement poignardé par un mineur de 17 ans, un nomade, qui réside dans une caravane avec ses parents dans le même village. Le drame s'est produit au cours d'une discussion qu'a eue M. Fritz Matthey, 39 ans, fermier, à son domicile, avec l'adolescent. S'armant d'un gourdin, M. Matthey sommait le nomade de s'éloigner, mais le jeune malfaiteur allait soudain porter deux coups de couteau au malheureux qui s'écroulait mortellement atteint, sous les yeux de sa sœur, M<sup>me</sup> Blaise. Le malfaiteur s'enfuyait alors avec la mobylette d'un comparse qui l'attendait à l'extérieur. Cependant, les gendarmes de Belfort procédaient assez rapidement à l'arrestation du jeune nomade qui n'a d'ailleurs pu donner aucune explication quant à son forfait.  
Employé à l'Office national des forêts, célibataire, M. Matthey vivait dans la ferme de sa mère, originaire de Suisse, âgée de 75 ans, ferme qui jouxte la maison de ses frères et sœurs. M. Matthey connaissait le malfaiteur qu'il avait déjà rencontré dans des débits de boissons.

### Dernière minute

### James Dozier est-il mort ?

VERONE (AP). — Le quotidien « La Repubblica » a annoncé qu'il avait reçu des coups de téléphone anonymes annonçant que les Brigades rouges avaient tué le général James Dozier et que son corps se trouvait près de Pescara, dans l'Italie centrale.  
Une personne a téléphoné au siège du journal à Rome et une autre au bureau de Milan. Selon le correspondant anonyme, le corps du général se trouverait à 50 km de Pescara. A Verone, la police a déclaré qu'une enquête avait été ouverte. Mais elle n'a donné aucune autre information.

### DOUANNE Les méfaits de la N 5...

Non content des nuisances sonores créées par le passage de la N 5, un propriétaire de Douanne avait demandé une indemnité au canton de Berne. Celui-ci fit longtemps la sourde oreille estimant que le bruit du passage de la N 5 ne pouvait pas être... supérieur au bruit du trafic ferroviaire de la ligne des CFF qui passe tout près.  
Le propriétaire mécontent a fait recours au Tribunal fédéral et celui-ci a tranché en sa faveur : l'Etat de Berne devra verser au plaignant une somme de 270 000 fr., le tribunal ayant estimé que la propriété du recourant ayant perdu un tiers de sa valeur depuis le passage de la N 5.

### La soirée des amoureux

Il y a un endroit dans la ville de Bienne où les amoureux peuvent en toute tranquillité faire des projets et rassembler de précieuses idées pour leur futur intérieur : Meubles-Lang au City Centre, rue de la Flore 16-18/angle rue de Nidau. Dans une atmosphère détendue vous trouverez des exemples d'agencement qui vous montreront comment résoudre avec goût vos problèmes d'ameublement. Passez donc nous voir jeudi soir : le magasin est ouvert jusqu'à 21 heures !  
Places de parc à proximité ou vis-à-vis du parking (Jelmoli).

# Dans les camps d'attente où ils végètent Réfugiés polonais : la grande détresse

**TRAIKIRCHEN (AP).** — Ils sont plusieurs centaines à attendre, depuis des mois parfois, dans les bâtiments défraîchis et délabrés du camp de transit de Traiskirchen, en Autriche, le précieux document qui leur permettra de repartir plus loin vers l'ouest à la recherche d'une nouvelle existence. Mais pour ces Polonais qui ont déjà franchi une première étape en venant se réfugier en Autriche, l'attente peut être longue et pleine d'incertitudes. Et comme le dit le directeur du camp, M. Radek, l'existence dans un camp « n'est jamais une partie de plaisir ».

chiffre des admissions aux Etats-Unis s'est élevé l'année dernière à 1811. D'après l'ambassade du Canada à Vienne, 6000 dossiers sont actuellement à l'étude.

Depuis l'Autriche, quelques centaines seulement de réfugiés polonais désirent s'installer dans d'autres pays d'Europe occidentale. Car les Polonais qui espèrent s'installer dans ces pays s'arrangent généralement pour ne pas transiter par l'Autriche.

Partout dans le camp, une impression domine : le bruit. Des fenêtres brisées créent des courants d'air. Des graffiti, qu'ils soient anticomunistes ou qu'ils annoncent un poignant « Je suis tout seul » confirment la profondeur des frustrations. La nourriture est distribuée dans des pots d'étain. Le souper est présenté dans un sac en papier.

Allongée sur un lit de camp dans une salle qui en contient 200, M<sup>me</sup> Wanda Poleska passe le temps en lisant des ouvrages religieux. « Je ne suis pas encore allée à l'ambassade », déplore-t-elle en évoquant les quatre mois qu'elle a déjà passés à Traiskirchen. D'après elle, seuls les jeunes, et non les personnes qui ont déjà atteint la soixantaine, comme

elle, obtiennent le visa d'entrée aux Etats-Unis. Les Etats-Unis sont, en effet, avec le Canada et l'Australie, l'objectif ultime de la majorité des 33.000 réfugiés polonais officiellement enregistrés en Autriche. L'Australie a accepté en 1981 2500 Européens de l'Est, dont 80 % de Polonais. Le Canada a admis 2800 Européens de l'Est l'année dernière. Le



Cette photo a été prise par un étudiant américain. Elle montre sur la place d'une ville polonaise la longue file d'attente devant un camion de ravitaillement. (Téléphoto AP)

## Les seize principes

**NEW-YORK (AP).** — D'après des informations clandestines obtenues à New-York grâce à des milieux proches de Solidarité, la résistance passive des travailleurs polonais s'organise malgré les rigueurs de la loi martiale. Des ouvriers flânent et renâclent au travail, se plaignent et s'absentent dès que possible.

Des tracts de Solidarité recommandent aux travailleurs de « faire semblant d'être simples d'esprit » lorsqu'ils doivent avoir affaire à leurs patrons. Ces tracts, dont un

énonçant les « 16 principes de la résistance », ont été distribués clandestinement dans les principales villes polonaises la semaine dernière.

Radio-Varsovie condamne régulièrement la nonchalance des ouvriers ou leur manque de productivité. Des informations non censurées font état de travailleurs sabotant la production, comme ceux d'une usine automobile qui ont assemblé des pièces n'allant pas ensemble et endommagé les équipements de l'usine.

## Reagan et Schmidt à l'heure du replâtrage

**BONN (AFP).** — La RFA et les Etats-Unis ont réussi à colmater les brèches apparues ces derniers temps dans leurs relations à propos de la crise polonaise, mais les divergences demeurent sur la nécessité de sanctions économiques contre Varsovie et Moscou, estimant mercredi les milieux politiques de Bonn après la rencontre de mardi à Washington entre le chancelier Schmidt et le président américain Reagan.

Pour éviter une grave crise de confiance entre les Etats-Unis et leur

principal allié européen au sein de l'OTAN, le chancelier Schmidt, constate-t-on à Bonn a, pour la première fois, reconnu que l'Union soviétique avait une responsabilité directe dans la proclamation de l'état de siège en Pologne.

Le chef du gouvernement de Bonn a également repris à son compte la suggestion américaine de tenir à Madrid une session spéciale de la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE) consacrée à la situation actuelle en

Pologne. Enfin, pleinement d'accord avec les Etats-Unis, M. Schmidt a rappelé qu'il avait demandé à plusieurs reprises au général Jaruzelski la levée dans les plus brefs délais de l'état de siège, la libération des syndicalistes internés et la reprise du dialogue entre le gouvernement polonais, l'Eglise et le syndicat Solidarité.

Mais, constatent les observateurs, les divergences restent entières entre la RFA du chancelier Schmidt et les Etats-Unis à propos de l'utilité de sanctions économiques contre Varsovie et Moscou.

Le chancelier Schmidt lui-même a précisé, lors d'une interview à la télévision ouest-allemande, que la seule sanction efficace qui pourrait réellement toucher l'Union soviétique serait un embargo américain sur les céréales. « Les Américains, a-t-il ajouté, n'ont pas l'intention de décréter un tel embargo ».



Deux sourires, mais les problèmes demeurent. (Téléphoto AP)

## Confidences d'un aventurier

**LONDRES (AP).** — L'ancien agent de la CIA Franck Terpil a calmement raconté à la télévision britannique mardi soir comment il avait vendu des explosifs et du poison à des clients comme le colonel Kadhafi, Idi Amin Dada et le shah d'Iran.

Fuyant les Etats-Unis où il a été condamné à 53 ans de prison pour contrebande d'armes, Franck Terpil, originaire de Brooklyn, a été le « héros » de l'émission « L'homme le plus dangereux du monde » diffusée par « ITV », une chaîne de télévision privée.

Parmi ses autres clients figuraient les terroristes turcs d'extrême-droite, les « loups gris » qui ont entraîné l'homme qui a tiré sur le pape, Mehmet Ali Agca.

Décrit dans le reportage comme un vendeur de mort, Terpil, 43 ans, se présente comme « neutre et commerçant ».

L'auteur du reportage, M. Thomas, a expliqué que

Franck Terpil avait été vu pour la dernière fois à Beyrouth le 7 novembre avant de disparaître. M. Thomas pense qu'il a été enlevé par la sûreté syrienne avec qui il avait des contacts.

Après un passage par l'armée américaine, Franck Terpil a rejoint la CIA où il a fait partie de la « brigade des sales coups ». Il a quitté cette organisation en 1972 après des malversations avec des devises dont il s'était rendu coupable à La Nouvelle-Delhi.

L'Egypte, l'Arabie séoudite, l'Irak et la Yougoslavie ont eu recours aux services de Terpil, affirme M. Thomas, ainsi que Jean-Bedel Bokassa, ex-empereur de Centrafrique.

Terpil explique que sa meilleure affaire a été la vente au shah d'Iran de 43 millions de dollars d'équipements destinés à écouter les conversations téléphoniques de « son propre gouvernement et de sa police secrète ».

## Sommet socialo-communiste à Paris

**PARIS (AP).** — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, et M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, se rencontrent demain au siège du PC, accompagnés chacun d'une délégation de leur parti.

A la demande des socialistes, l'ordre du jour de cette réunion, la première depuis sept mois, sera très large. M. Lionel Jospin a déclaré mardi qu'il s'agira d'un « tour d'horizon de politique intérieure et de politique extérieure notamment ». Le chef du PS a été amené à préciser : « Nous évoquerons à l'évidence vendredi la Pologne dans les questions de politique extérieure ». Mais M. Jospin a ajouté qu'il voulait « réserver la primauté des questions à évoquer à M. Georges Marchais ».

D'une manière générale, on peut penser que les deux délégations, en premier lieu la socialiste, auront présente à l'es-

prit l'exhortation récente du président Mitterrand aux partis associés au gouvernement afin qu'ils maintiennent la cohésion de la majorité.

On se souvient que le parti communiste avait demandé la tenue d'une telle réunion à la mi-décembre. Elle aurait dû porter, selon le PC, sur les problèmes de l'audio-visuel. Le PC menait alors une campagne pour obtenir l'embauche de davantage de communistes à la télévision et à la radio, dans le cadre du « changement ».

Les socialistes, qui contestaient cette manière d'envisager la rencontre, avaient demandé l'élargissement de l'ordre du jour à un tour d'horizon complet, et le report à janvier.

La situation en Pologne ayant pris la tournure dramatique que l'on sait, M. Jospin n'a pas caché qu'il avait à dire « un certain nombre de choses » à M. Marchais à ce sujet. Ce der-

nier devait déclarer que l'instauration de l'état d'urgence en Pologne était « la meilleure solution possible ou en tout cas la moins mauvaise », et répondre à M. Jospin en affirmant : « Je pense précisément comme lui que j'ai beaucoup de choses à lui dire ».

### Un fait par jour

## Marchais et le PS

Le face à face est pour demain. Marchais, pour un temps encore à la tête d'un PC incapable, pour la première fois, de contrôler son électoral, rencontrera Jospin, premier secrétaire d'un PS qui flirte encore avec l'état de grâce. Où en est la France, où en sont les Français ? Mais aussi, pour Marchais et Jospin, où en est la gauche, après les surprises de mai et de juin ?

L'essentiel est ceci : le pouvoir a-t-il rapproché socialistes et communistes ? Pour reprendre la formule utilisée par Jospin le 19 mai 1981, « le problème de fond » entre socialistes et communistes a-t-il été comblé ? L'an dernier, Jospin avait poursuivi l'analyse en ajoutant : « Nous savons que nous avons été séparés et qu'il existe de réels problèmes. Nous savons que le ton qui a été utilisé peut être utilisé encore ». Pour l'instant, le PC s'accroche au pouvoir. C'est sa planche de salut, son paravent, son alibi. Une façon de durer avant que d'autres crises ne viennent secouer un PC déchiré. Un PC qui n'est plus maître de sa tactique et de sa stratégie. Le PC apprend, jour après jour, dans le cadre de sa participation au gouvernement, qu'il est difficile d'être le second et rien que le second.

Le PC, quoi qu'il fasse, n'est même plus une force d'appoint dès qu'il s'agit des assemblées ou du gouvernement. Il ne peut en aucun cas mettre le pouvoir en péril. Même l'arme de la grève semble présentement être au-dessus de ses moyens. C'est pour lui une situation toute nouvelle. Et puis, le PC n'étant pas, ne pouvant pas être un parti comme les autres, subit le contre-coup des bourrasques internationales. Voici que s'exaspèrent, mais en beaucoup plus grave, les refus qui suivent Budapest et Prague. Par centaines, les militants quittent le PC. Les plus importantes de ses fédérations sont en crise. La solidarité gouvernementale est parfois contraignante. Pour le PC, elle est devenue à la limite du supportable et pourtant, c'est cela, ou le désastre.

Le PC avait cru en juin 1981 s'installer dans l'Etat. Voici que ses positions sur le plan international semblent le lui interdire. Voilà que se réalise, contre un PC surpris, ce qu'avait déclaré Mitterrand le 6 mai lors de son débat avec Giscard : « Le parti socialiste restera maître de ses décisions. Le rassemblement populaire se fera autour de ses objectifs ». Marchais avait peut-être pris cela pour de la polémique électorale. Il ignorait alors qu'une nouvelle fois et si tôt le PC serait lié au vent d'Est. Car si le PC ne présente pas de candidats aux élections législatives-tests du 14 janvier, c'est moins pour éviter de gêner le PS, que dans le désir de camoufler son énorme perte d'audience.

Quitter le gouvernement, c'est retourner au ghetto. Y demeurer, c'est, manifestement, accepter une politique qui n'est pas la sienne. Jamais le PC ne s'est trouvé aussi impuissant alors que, pour la première fois depuis le 4 mai 1947, le parti est représenté au gouvernement. Pour le PC, le temps des grandes manœuvres est pour l'instant interdit. L. GRANGER

## Vers une assemblée corse

**PARIS (REUTER).** — Le gouvernement français a annoncé mercredi l'élection de la première assemblée corse se déroulera avant le 1<sup>er</sup> juillet 1982. Le conseil des ministres a adopté le projet de statut de la Corse qui prévoit l'élection de l'assemblée élue au suffrage universel direct, à la représentation proportionnelle et pour un mandat de six ans.

L'exécutif, constitué d'un président et d'un bureau, sera élu pour trois ans et renouvelé à mi-mandat.

Le projet prévoit également la mise en place d'un Conseil économique et social et d'un Conseil consultatif pour le développement culturel et le cadre de vie dans l'île.

Commentant ce projet, le porte-parole de l'Elysée a déclaré que « les événements tragiques qu'a connus la Corse sous le dernier septennat ont montré qu'une conception technocratique et étriquée de la régionalisation aggravait la situation ».

Le statut adopté est conforme aux souhaits du président Mitterrand en faveur d'un droit à la différence, d'une identité culturelle et de la possibilité pour la population de prendre directement en charge les affaires qui la concernent, a-t-il dit. « Le projet reconnaît l'expression de ce véritable droit à la différence qui seul peut éviter des querelles et l'enchaînement des violences ».

## Armes chimiques aux Etats-Unis ?

**WASHINGTON (AFP).** — Les Etats-Unis envisagent la reprise de la fabrication d'armes chimiques, abandonnée il y a 13 ans, car ils sont convaincus que l'Union soviétique n'hésiterait pas à les utiliser en cas de guerre en Europe.

Au Pentagone, on s'attend généralement à ce que le président Reagan annonce cette année une décision à ce sujet, comme l'a indiqué récemment M<sup>me</sup> Amoretta Hoerber, sous-secrétaire adjoint à l'armée de terre. La fabrication d'armes chimiques, suspendue en 1969 par le président Nixon, exige en

effet une nouvelle autorisation présidentielle.

### RECONSTITUER L'ARSENAL CHIMIQUE

Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a indiqué qu'il était partisan de reconstituer l'arsenal chimique de l'armée américaine. Il a déjà obtenu que le Congrès vote, l'été dernier, des crédits de 20 millions de

dollars pour préparer la fabrication, à l'usine militaire de Pine Bluff (Arkansas), d'un nouveau gaz innervant.

Ce gaz innervant binaire, surnommé « Bigeye » est beaucoup moins dangereux à stocker que les armes chimiques déjà existantes. Ses deux composantes sont en effet inoffensives tant qu'elles ne sont pas mises en contact l'une avec l'autre. Leur mélange ne se fait que lors du tir de l'obus.

## Espions de l'Est au Sahara

Des « chalutiers-espions » provenant de pays communistes opéreraient actuellement au large des côtes du Sahara marocain et des îles Canaries. Leur objectif serait de mener une guerre météorologique contre le Maroc en exploitant les nuages, les brouillards et autres phénomènes atmosphériques lors d'opérations militaires, pour gêner les interventions de l'aviation marocaine. Ces bateaux, équipés et sans doute dirigés par des Soviétiques et des Est-Allemands, interviennent alors que le prétendu Polisario, fort de 8000 mercenaires, ne dispose pas de base terrestre sur le sol marocain. Les pays communistes, dans cette affaire, avaient même prévu l'enlèvement de 4000 notables sahraouis, au Sahara occidental, province marocaine, pour empêcher, par la terreur, la tenue d'un référendum contrôlé par des instances internationales. Ainsi, après les fusées Sam 6 et 9 utilisées lors de la fameuse bataille de Guelta-Zemmour, il semble que le Kremlin, utilisant ses hommes de paille en Afrique du nord, entend toujours déstabiliser le Maroc, un pays arabe modéré qui, en accord avec l'Arabie séoudite, préconise une solution équitable au conflit du Proche-Orient. J. P.